



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1766,6

Mr. Mercure
511^s / (1766, 6



<36617681190012

S

<36617681190012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. J U I N 1766.

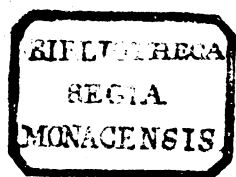
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française,
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercure* est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercure*, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remeure, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du *Mercure*.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercure* par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



MERCURE

DE FRANCE.

J U I N 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*VERS de Mde MAZAR DE LAGARDE à
M. JARDIN , Architecte & Intendant
des Bâtimens du Roi , & Professeur de
l'Académie Royale des Arts , à l'occasion
du catafalque du Roi de Danemarck ,
FRÉDÉRIC V.*

DU Dieu des Arts tu reçus les talens ;
Le Dieu du goût a conduit ton ouvrage.
Dans tes desseins toujours grand , toujours sage,
L'antiquité n'a point de monumens

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Que tu ne puisses adapter à notre âge.
Tu fais, *Jardin*, nous voiler les horreurs
De cette mort à nos cœurs si terrible ;
Pour *FRÉDÉRIC*, le tien toujours sensible,
Sait le couvrir de palmes & de pleurs.
Du haut du ciel, témoin de nos douleurs,
Sur nous descend l'espoir avec ses charmes ;
Par *CHRISTIAN* il veut tarir nos larmes,
Et ces cyprès vont se changer en fleurs.
Puisse le Ciel le combler de faveurs !
Qu'amour, qu'hymen, forment seuls ses guir-
landes !
De mille vœux qu'il goûte les offrandes !
Pour ses autels, ils seront dans nos cœurs.

Par l'Echo de la voix publique.

SONGE. A Mlle LE B.

J E rêvois ; c'étoit à vous,
Pas n'ai besoin de le dire,
Quand ; m'abordant d'un air doux,
Ce Dieu, par qui je soupire,
Me dit : ami, trop long-tems
Si j'ai caulé tes tourments,
Pour le prix de ta constance,
Je couronne ton amour ;

J U I N 1766.

7

Pour toi ta belle en ce jour ,
Abjure l'indifférence.
Rempli de l'espoir flatteur
De plaire à ce que j'adore ,
J'étois heureux , quand l'aurore
Vint dissiper mon bonheur
Et me rendre à la rigueur ,
De l'amour qui me dévore.
Zégaride , cet amour
Jamais ne fut un mensonge.
Mais , hélas ! votre retour
Sera-t-il toujours un songe ?

Par M. B. . . .

V E R S à mon Frère & à mes Neveux.

J E U N E S enfans , dont l'âge tendre
Méconnoît encor les soupirs ,
La raison ne peut vous défendre
De vous livrer à vos desirs.
Trop heureux dans votre foiblesse ,
Vous jouissiez sans cesse
Des plaisirs , pour vous innocens !
Hélas ! après ces courts instans ,
Vous saurez qu'une loi sévère
S'oppose à vos vœux les plus doux ;
Que le bonheur n'habite point la terre.
Heureux enfans , le croirez-vous ?

A iv

2 MERCURE DE FRANCE.

Près d'un objet rempli de charmes ,
Si l'espoir flatteur vous conduit ,
Pouvez-vous prévoir des alarmes
A suivre un penchant qui séduit ?
Vous croirez que le bien suprême
Est de se livrer à son cœur.

Mais de cette erreur extrême
Craignez le charme séducteur.

Un cœur facile ou tendre
Ne peut trop prévoir le danger :
Si la raison , par son secours léger ,
Peut à peine nous en défendre ,
Peut-elle nous en dégager ? ...
C'est trop risquer que de l'attendre.

Par le même.

*A Mlle DE V... qui avoit un ajustement
de plumes.*

LE monde croit que maints oiseaux ,
Quittant pour vous les dons de la nature ,
Ont composé votre parure :
Contre lui je m'inscris en faux.
Plumes d'amour en forment la fissure ;
C'est un secret que je puis révéler.
Mais il en est une preuve plus sûre :
D'après de vous il ne peut s'envoler.

Par le même.

VERS pour mettre au collier de mon chien.

C E chien , dont j'ai nourri l'enfance ;
Paye mes soins par sa fidélité.
O vous qui de la bête examinez l'essence ,
Songez qu'un chien donne à l'humanité
Leçons d'attachement & de reconnoissance.

Par le même.

*A Mlle DE. . . . en lui envoyant trois
chardonnerets.*

P OUR sauver de la cage
Ces trois jeunes chardonnerets ;
Cent fois j'ai rompu les projets
Des dénicheurs du voisinage.
La liberté , disai-je , est le partage
Des oiseaux ; devons-nous leur en ôter l'usage ?
Mais sans cesse être auprès de vous ,
Est-ce vivre dans l'esclavage ? . . .
Non ; c'est jouir du destin le plus doux.

Par le même.

A v.

A ma sœur , en lui envoyant une cantatille.

J' A I fait une petite fille
 Que je chéris de tout mon cœur.
 Mais , quoi ! vous changez de couleur ?
 Vous n'aimez pas ce surcroît de famille ?
 Hé bien rassurez-vous , ma sœur....
 C'est une cantatille.

QUATRAIN à M. FORESTIER , sur son
*Enigme insérée dans le second volume du
 Mercure d'Avril , dont le mot est non.*

J E ne conçois pas ta Bergère
 D'être insensible aux sons de ta lyre légère.
 Si j'avois pour amant un pareil Apollon ,
 Il verroit que c'est *oui* , quand je lui dirois *non*.

Par Mlle DES PÉREUX.

LA RÉALITÉ DE L'ILLUSION.

HISTOIRE VÉRITABLE.

DANS une de ces sociétés rares , intéressantes & ignorées , où l'on s'amuse encore sans le secours du jeu , où l'on cause avec cette liberté douce qui fait le charme des âmes honnêtes , où l'on exclut le pédantisme fatigant de l'hôtel de *Rambouillet* , & le persiflage ennuyeux des cercles agréables , où l'on ne montre de prétention que pour plaire , & d'empressement que pour s'instruire , où l'on ne traite pas avec l'inepte légèreté des *importans* & des *élégantes* des propositions extraordinaires qui amènent souvent des vérités neuves ; la conversation tomba sur les objets réels & sur les visions fantastiques. On voulut assigner leur différence & déterminer leur analogie , trouver celles qui existent entre tel homme qui rêve & tel homme qui veille , entre un contemplatif ardent & un observateur froid , entre l'enthousiasme qui peint & l'examen qui démontre. Quelqu'un avança alors qu'une imagination fortement exaltée attestoît avec autant d'énergie l'existence des êtres que les sens

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

pouvoient le faire : il fut contredit , il s'échauffa ; on en étoit à la troisième réplique , & l'on s'entendoit cependant encore , lorsqu'un Officier dit qu'il croyoit qu'un fait valoit mieux pour éclaircir une opinion que cent raisonnemens , & que si l'on vouloit il en rapporteroit un qui jetteroit peut-être quelque lumière sur la question qui s'embrouilloit par la dispute. Il ajouta que ce fait étoit arrivé à un Capitaine de son régiment , qu'il en avoit été témoin , & que tous ses camarades pouvoient le certifier. On consentit à l'écouter : il promit de ne s'écarter dans son récit de la fidélité la plus scrupuleuse , que pour changer des noms qui devoient être ignorés ; il demanda de l'indulgence pour des détails qui lui avoient été trop souvent répétés pour qu'il lui fût possible de les omettre , & pour des réflexions qu'il ne pouvoit s'empêcher de lier à un sujet dont il étoit profondément affecté ; il commença ensuite l'histoire que l'on va lire.

Après une affaire très-vive que nous eûmes en Italie pendant la dernière guerre , on transporta les Officiers François qui avoient été blessés , à Milan. *Dorville* étoit du nombre , il fut conduit à l'hôpital. Ses blessures laissoient peu d'espérance pour ses jours , il fut bientôt à l'extrémité ; mais les secours puissans de l'art , aidés des secours

plus décisifs encore de sa vigueur & de sa jeunesse, le sauvèrent. A peine eut-il repris la connoissance, dont l'usage avoit été suspendu pendant plus d'un mois qu'il avoit été livré, ou à un délire violent, ou à un sommeil léthargique, qu'il prodigua les questions sur le lieu qu'il habitoit, sur l'état où il avoit été, & sur tous ces objets si intéressans à l'homme, qui se ressaisit, pour ainsi dire, de l'existence, qui essaie des sensations neuves, & qui jouit du plaisir d'être, dont il n'y a que ceux qui ont échappé à des maladies dangereuses qui puissent avoir l'idée. La Religieuse qu'il interrogeoit lui répondit avec autant de modestie que si elle n'avoit pas contribué essentiellement à sa guérison, & autant d'exactitude que si elle ne l'avoit pas quitté un seul instant. Il voulut voir celle qui lui faisoit avec tant de complaisance des détails qu'il demandoit avec tant d'avidité. Il entr'ouvrit ses rideaux : quelle fut sa surprise de découvrir à côté de son lit une personne charmante qui ne paroissoit pas avoir plus de dix huit ans ! En l'examinant avec toute l'attention qu'elle excitoit, il remarqua des yeux où se peignoient la bienfaisance & la candeur ; il surprit un regard fin, caressant & timide ; il vit une de ces physionomies tendres,

14 MERCURE DE FRANCE.

spirituelles & mélancoliques , qui ont un attrait plus puissant que la beauté , & qui inspirent plus d'intérêt qu'elle ; il admira un taille souple & légère , un maintien noble , des grâces qui enchantoient , parce que l'art ne les avoit pas apprises , qui devenoient plus piquantes encore par la nécessité de les chercher sous un habit qui paroissoit fait pour leur nuire , & qui irritoit les desirs en indiquant les privations. *Dorville* , étonné de trouver tant de charmes dans un asyle où il en croyoit si peu , le fut bien plus encore lorsqu'il fut que cette Religieuse , qui s'appelloit *Adelaïde* , avoit été sa seule garde pendant sa longue maladie , qu'elle passoit les jours à le servir , qu'elle le veilloit les nuits , qu'elle ne prenoit qu'un sommeil léger qui n'avoit jamais retardé des soins dont elle l'avoit comblé avec une patience , une douceur , un courage admirable , & qu'enfin il lui devoit la vie. Né avec un de ces tempéramens de feu qui rendent les hommes si aimables & si malheureux , qui multiplient les peines parce qu'ils étendent les affections , qui ne permettent d'envisager la reconnoissance que comme un dévouement , qui transforment l'amour en fureur , & tous les sentimens en passions , *Dorville* s'abandonna à l'excès de sa sensibi-

lité; il crut qu'il n'en témoigneroit jamais assez à celle qui lui en avoit fourni tant de motifs. Il n'osoit plus accepter les services qu'elle s'empressoit toujours de lui offrir; il vouloit déjà commencer, disoit-il, à s'acquitter des dettes immenses qu'il avoit contractées; il ne pouvoit souffrir qu'elle le veillât. Dès que la nuit étoit venue, il la conjuroit d'aller prendre du repos, c'étoit à cette condition seule qu'il lui devenoit permis d'en goûter. Mais bientôt il n'en fut plus pour lui; une passion, trop violente, pour qu'il fût possible de la méconnoître, s'empara de son cœur. Les égards dûs à l'état d'*Adelaïde*. Le respect que méritoient ses bienfaits, la retenue qu'inspiroit l'innocence de ses mœurs, lui firent une loi d'un silence qu'il ne viola jamais mieux que lorsqu'il croyoit y manquer le moins : la flamme s'élançoit avec d'autant plus d'activité qu'il faisoit des efforts plus grands pour la concentrer. Il ne s'aperçut de cet effet que par la réserve subite d'*Adelaïde*. Craignant alors de tout perdre, il osa tout, il risqua l'aveu qu'il s'étoit tant de fois promis de ne jamais faire, il s'attendoit à un refus, il l'essuya, il en fut accablé. Toutes les raisons qu'on lui donna pour vaincre son amour, l'accrurent; toutes les consolations

16 MERCURE DE FRANCE.

qu'on lui présenta le désespérèrent, tous les dédommagemens qu'on lui offrit ne lui parurent que des tourmens. Sa maîtresse déchirée vouloit s'éloigner ; elle étoit sur le point de se faire remplacer par une de ses compagnes ; une des blessures de *Dorville* se r'ouvrit, & elle resta. Notre régiment arriva dans ces circonstances à Milan pour y passer le quartier d'hiver. J'allois tous les jours tenir compagnie à mon ami ; je trouvois *Adelaide*, j'étois témoin de ses soins, quelquefois elle pansoit la plaie devant moi & j'y voyois tomber quelques larmes qu'elle s'efforçoit vainement de retenir & de cacher : *Dorville* ne lui parloit pas, mais il la regardoit avec des yeux baignés de pleurs & remplis d'amour, & il gémissoit. Une éloquence aussi puissante, une situation aussi terrible, tant de crainte, de vérité, de souffrance, la frayeur d'arracher la vie à celui auquel on se flattoit de l'avoir conservée, l'énergie qui caractérise un amour vrai, ce cri de l'âme qui le prouve, cette persuasion qui l'accompagne, tout se réunit contre *Adelaide*, tout conspira pour faire entrer dans son cœur sensible une ardeur dévorante. Elle ne la découvrit qu'avec effroi ; elle ne craignit cependant pas de la montrer toute entière à celui qui l'avoit fait naître : le

connoissant généreux, elle crut que sa vertu ne courroit jamais moins de danger que lorsqu'elle l'en auroit rendu responsable. Elle osa donc lui confier ce dépôt sacré, & il fut respecté. Dans ces momens tumultueux où la fougue des sens sollicite, emporte & fait tout oublier, elle rappelloit *Dorville* à l'honneur par le sentiment: quelques paroles tendres de celle qu'il adoroit calmoient l'emportement sans diminuer la passion. « Eh quoi, lui disoit-elle, ma perte doit-elle être le prix de ma sensibilité? & voulez-vous la honte de celle que vous aimez? » Il tomboit à ses genoux, il l'assuroit de son repentir, il renouvelloit les protestations de son respect & il éprouvoit que les refus de l'innocence, si pénibles dans l'instant où on les essuie, ne sont pas sans charme pour l'homme honnête qui estime ce qu'il chérit, & qui sent assez le prix de l'amour pour en souhaiter la durée. Ses efforts lui devenoient encore plus faciles, lorsqu'il pensoit à ceux que multiplioit une infortunée qui avoit à se défendre de la force de son amant & de sa propre foiblesse, qui devoit être plus en garde contre elle-même que contre lui, & qui ne pouvoit obtenir une victoire difficile, obscure & douloureuse, que par des peines vives, sans

18 MERCURE DE FRANCE.

cesse renaissantes & qui ne promettoient que d'autres peines. Soutenue par une piété réelle , par le souvenir de ses vœux , par une conduite jusqu'alors irréprochable, elle surmontoit & la tendresse qu'elle parrageoit & la certitude qu'elle avoit qu'elle faisoit le malheur de celui pour lequel elle auroit donné sa vie : mais son triomphe étoit suivi de cette douleur aride qui n'a point de larmes , qui surcharge d'un poids immense, qui agite sans distraire & qui gémit sans espoir ; elle ne pouvoit s'empêcher de frémir qu'une séparation prochaine ne mît trop-tôt fin à ses combats. Cet amour qui l'avoit asservie malgré elle , qui étoit si pur , auquel elle immoloit tout, elle ne l'envisageoit que comme un crime ; & lorsqu'elle remplissoit ses fonctions les plus nobles & les plus utiles, mais les plus lugubres & les plus effrayantes de toutes celles que les sociétés religieuses ont pu s'imposer , & que l'humanité bienfaisante a pu choisir , le tableau de la mort qui se retraçoit sans cesse à ses yeux glaçoit ses sens , augmentoit ses terreurs & livroit cette âme douce & timide à la mortelle activité du remords. *Adelaïde* ne put résister à des afflictions, qui chaque jour devenoient plus aiguës ; tant de trouble , de pleurs , d'amour , de frayeurs , de regrets , de nuits

consécutives passées auprès de son amant, écrasèrent une constitution foible. Son sang s'échauffa, la fièvre en redoubla l'ardeur, sa maladie fut sur le champ décidée mortelle, & en huit jours la conduisit au tombeau. Son amant, qui avoit caché à tout le monde qu'il aimoit, ne put dissimuler qu'il avoit tout perdu ; son désespoir éclata de la façon la plus sinistre, le premier accès fut terrible, on parvint à peine à en arrêter les effets. Il fut remplacé par une douleur morne & froide ; il annonça qu'il rejoindroit dans peu celle qui avoit emporté sa vie. On ne pouvoit le résoudre à prendre quelque nourriture ; il ne dormit plus. Pénétrés de son état, nous ne négligions rien pour l'en tirer ; mais il paroïssoit que notre empressement à soulager ses maux les augmentoit, & que notre zèle aigrissoit le sentiment de sa perte. Consternés de l'inutilité de nos soins, nous mêmes dans un de nos entretiens une vivacité dont le motif ne pouvoit lui déplaire : nous lui reprochâmes tendrement son peu d'amitié ; nous le conjurâmes de ne point rejeter nos instances ; les larmes nous gagnèrent.... il nous interrompit brusquement & nous tint ce discours :

« Mes amis, vos efforts sont vains ; il
» ne dépend de qui que ce soit d'affoiblir

20 MERCURE DE FRANCE.

» ma douleur ; elle ne finira qu'avec ma
 » vie. Qui peut consoler l'homme de la
 » perte de ceux qu'il adoroit ? L'absence ; &
 » cette ressource n'existe pas pour moi ».

Il s'arrêta ; nous attendions en silence l'explication de ces paroles étranges ; tout à coup son visage s'anime , il se lève & s'écrie : « ô mes amis ! *Adelaïde* est morte.
 » Elle est morte, mais elle n'est pas absente :
 » *elle est là*, ajouta-t-il , en arrêtant la
 » vue sur un fauteuil vers lequel il éten-
 » doit la main ; *oui , elle est là* , je la vois
 » comme je vous vois , elle me fixe , m'é-
 » coute , elle ouvre la bouche pour me
 » répondre , ne peut articuler , me suit &
 » ne disparoît jamais ! ».

Il se tut , & nous cessâmes de lui offrir des consolations plus capables peut-être de le révolter que de le guérir , mais qui certainement ne pouvoient avoir de prise sur une affliction qui , étant hors de l'ordre commun , ne devoit céder qu'à des moyens extraordinaires. Le hasard qui les rassemble quelquefois dans les crises bizarres , parut en disposer un qui nous fit concevoir l'espérance de sauver notre ami & de le rendre à lui-même. On donnoit une fête publique. Toutes ces femmes méprisables , dangereuses & brillantes qui conservent , dit-on , les mœurs d'une ville en les cor-

Rompant , s'y étoient rendues. Je les examinai en parcourant la salle du bal , lorsque j'en aperçois une dont la ressemblance avec *Adelaïde* me saisit d'étonnement. Je vole vers un Officier de mon régiment ; je lui demande s'il veut que je lui montre un portrait de la maîtresse de *Dorville* , probablement plus exact & sûrement plus réel que celui dont ce malheureux est obsédé. Il refuse d'abord de me croire ; mais bientôt sa surprise égale la mienne. Nous nous plaçons à côté de la courtisane , nous étudions ses traits , le premier coup-d'œil est confirmé , & nous formons sur le champ le dessein de profiter d'une rencontre si singulière pour finir les maux de notre ami. Persuadés que le fantôme qui le poursuivoit ne tiendrait pas contre l'objet réel que nous lui opposerions , & que son imagination seroit désabusée lorsque ses sens seroient frappés , nous nous déterminons à lui présenter sous les habits d'*Adelaïde* celle qui en avoit la figure. Convenus avec la courtisane du déguisement qu'elle prendra , du lieu où elle doit se rendre , du signal auquel elle avancera , de son attitude , de sa démarche & de tout ce qui est relatif au rôle qu'elle doit jouer , nous allons trouver *Dorville* , nous lui demandons une dernière preuve

22 MERCURE DE FRANCE.

dé son amitié : « nous allons partir (lui » disons-nous, en le serrant dans nos bras), » peut-être ne nous reverrons-nous plus ». Le voyant attendri, nous insistons ; nous lui déclarons que la preuve que nous désirons consiste à venir le soir même souper avec nous. Il n'ose nous refuser ; il arrive, on se met à table. Il n'avoit pas dit un mot, & le repas alloit finir, lorsque, pour porter au comble l'émotion nécessaire à une révolution totale, nous lui parlons du jour fatal où il vit expirer son amante. Il s'agite, soupire, & sans nous répondre, regardant fixément un lieu peu éclairé qui étoit vis-à-vis de lui, il soulève les bras & les étend comme pour se réunir à l'objet que son délire lui réalise. Nous donnons à l'instant le signal ; la fausse *Adelaide* entre, il l'aperçoit, se jette à la renverse & crie : « sauvez-moi ! je suis » perdu ! je n'en voyois qu'une & j'en » vois deux ». On veut lui démontrer son erreur ; la courtisane approche, le touche, il frissonne, tombe en défaillance & meurt.

Par M. DE V. . . .



*A Mlle DE LA G..... sur le génie, & les
disgraces attachées aux talens.*

AU don si rare de penser ,
Vous qui joignez l'art de bien dire ,
Et qui , sans vous embarrasser
Des jaloux & de la satire ,
Réunissez le double empire
De l'esprit & de la beauté !
Apprenez-moi , sage *Thémire* ;
A voir , sans en être affecté ,
Les préjugés de l'ignorance ,
Les traits perçans de la vengeance ,
Et les dédains de la fierté.
Depuis qu'une foible étincelle
Du feu qui luit dans vos écrits ,
Eut de son ardeur immortelle
Jadis animé mes esprits ;
Alors dans ce premier délire ,
Dont les accès troublent nos sens ,
Au Dieu des arts qui vous inspire ,
J'offris mes vœux & mon encens.
Déjà dans mon âme abusée
Récapitulant les honneurs
Dont jouissent dans l'Elysée
Les favoris des doctes Sœurs ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Je crus , au temple de mémoire ,
Disciple chéri de la gloire ,
Marcher sur des chemins de fleurs.
Frivole espoir , songes trompeurs ,
Erreur qui m'êtes encor chère !
Thémire , ce temple fameux
Est dans une plage étrangère ,
Couverte de rochers affreux.
Là , cette éternelle chimère ,
La Gloire , idole des mortels ,
Est sur un trône de lumière ,
Environné de cent autels.
De toutes parts l'encens qui fume ,
Au feu que le Génie allume ,
Perce & s'élève jusqu'aux cieux ,
Et porte avec lui les hommages
Des beaux esprits & des vrais sages ,
Des Héros & des demi-Dieux.
Mais , pour franchir l'espace immense
Qui nous sépare de ces lieux ,
Et de son vol ambitieux
Soutenir la noble assurance ,
Il faut que notre âme s'élance
Sur l'aîle même des talens.
Je vois ramper dans la poussière ,
L'athlète qui dans la carrière
S'avançoit à pas chancelans ,
Tandis qu'à l'ardeur qui l'anime

Bienôt

Bientôt donnant un libre cours ,
Cet autre , à son effor sublime ,
Doit son triomphe & ses beaux jours.
Mais il faut que de la *Minerve* ,
Suivant le flambeau radieux ,
Il se soutienne & se conserve
Contre mille écarts dangereux.
Thémire , ce bienfait céleste ,
Le goût , cet attrait qui séduit ,
Souvent , pour l'homme qui le suit ,
Des Dieux est un présent funeste.
En butte aux traits de ses rivaux ,
Dès qu'il se montre sur la scène ,
Malgré le charme qui l'entraîne ,
Il perd à l'instant son repos.
Ainsi , lorsque *Zéphir* rappelle
Flore des bouts de l'univers ,
A peine la jeune hyrondelle
S'élève & plane dans les airs ;
Jaloux de son ardeur naissante ,
De corbeaux un essain nombreux
La suit , l'entoure & l'épouvante
Par ses croassemens affreux.
Qu'il est de ces oiseaux sinistres ,
Dont les cris portent la terreur ,
Fléaux des champs , cruels ministres
De la mort & de la fureur !
La nature en vain se décore
Des dons que lui firent les Dieux ,

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Leur bec destructeur en dévore
 Les germes les plus précieux.
 Malheur à cette âme sublime
 Qu'un sentiment de sa grandeur
 Pénètre d'un mépris vengeur
 Pour l'injustice qui l'opprime !
 Sûre d'en aigrir le courroux ,
 Sa gloire elle-même est un crime
 Aux yeux d'un ennemi jaloux.
 Dieux immortels , cette âme fière
 Ne connoît point l'art odieux ,
 Ni les détours insidieux ,
 Dont on obscurcit la lumière
 Du vrai qui doit luire à nos yeux !
 La Vertu douce & bienfaisante ,
 Fille du Ciel , reine des cœurs ,
 Sur ses hommages qu'elle enfante ,
 Seule a des droits toujours vainqueurs.
 Cet homme , tel que j'imagine
 Un sage éclairé par les Dieux ,
 A l'amour-propre qu'il chagrine ,
Thémire , est souvent odieux.
 Plus dignes de tous ses suffrages
 Sont ces courtisans empressés ,
Caméléons intéressés ,
 Propres à tous les personnages
 Qu'un vil espoir leur a tracés.
 Cependant la raison sévère
 Rit de l'erreur qui le séduit ,

Et l'étoile qui l'éblouit ,
N'est rien qu'une vapeur légère ,
Qu'un instant forme & qu'il détruit.
Génie , ô toi ! flambeau du monde ,
Père des talens & des arts ,
L'esprit languit de toutes parts ,
Si ta chaleur ne le féconde !
C'est toi dont les divins transports ,
Dans l'heureux siècle des merveilles ,
Et de *Racine* & des *Corneilles*
Formèrent les brillans accords ;
Ce furent tes célestes flâmes
Dont l'ardeur pénétroit les âmes
Des *Bossuet* & des *Massillon* ,
Et qui jusques aux derniers âges
Transmettront les grandes images
Des *Voltaire* & des *Crébillon*.
Cependant , ô triste assemblage
De maux justement redoutés !
Toujours quelque sombre nuage
Obscurcit tes vives clartés.
Je vois l'Envie au regard louche ;
La Haine , le fiel dans la bouche ,
L'Ignorance aux yeux effrontés ,
Sortant du séjour des ténèbres ,
Sur tes enfans les plus célèbres
Lancer mille traits empestés.
Cet homme si grand & si sage ,
Qui , par un vol audacieux ,

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Osa s'élever jusqu'aux cieux
 Et vint nous parler le langage
 Qu'il apprit au conseil des Dieux ;
 Des préjugés , triste victime ,
 Sous la cabale qui l'opprime ,
 Jadis désertant les foyers ,
 Loin de son ingrate patrie ,
 Voit son ombre encore flétrie
 Errer sur des bords étrangers.
 Mais non , du moderne *Pindare*
 L'honneur immortel est vengé ,
 Il ne rougit point au Ténare
 Du crime dont il fut chargé ;
 La lumière perce la nuë...
 Heureux si des voiles obscurs
 Cachoient encore à notre vue
 Ces traits lascifs , ces vers impurs
 Que sa jeunesse impétueuse
 Enfants parmi des plaisirs
 Pour sa vieillesse vertueuse ,
 Objets éternels de soupirs.
 Le favori de *Melpomène* ,
 L'honneur du cothurne François ,
Racine jadis sur la scène
 Vit *Pradon* fier de ses succès ;
 Un parti détracteur stupide ,
 Au tendre émule d'*Euripide* ,
 Préféroit ce foible avorton.
 O siècles ! le pourrez-vous croire !

Ainsi *Midas* briguoit la gloire
De vaincre & charmer *Apollon*.
Mais enfin le Dieu du génie
Détruit l'idole avec l'erreur ,
Et venge l'éloquent Auteur
D'*Andromaque* & d'*Iphigénie* ;
Et *Racine* sur son autel ,
Malgré son rival qu'on oublie ,
Voit sa *Phédre* près d'*Athalie*
Briller d'un éclat immortel.
Ainsi quand la naissante aurore
Annonce le Dieu de *Délos* ,
Que l'or de ses trésors décore
L'inégal empire des flots ,
Lorsqu'au doux souffle de *Zéphire*
Philomèle , sur un rameau ,
Des tendres sons qu'elle soupire
Charme les Bergers du hameau ;
En vain le Satyre en silence
Prête l'oreille à ses concerts ,
Le hibou jaloux fend les airs ,
Vient , la suit , vers elle se lance ;
Philomèle fuit en tremblant ;
Mais de son char étincelant ,
Le Dieu qui dissipe les ombres ,
Frappe ses regards , le poursuit
Jusques dans ses demeures sombres ,
Et l'oiseau nocturne s'enfuit.

E N V O I.

THÉMIRE, je n'ai point la bisarre manie
 De comparer mes foibles chants
 Aux sons sublimes & touchans
 De ceux qu'enflamme le génie,
 Ni l'insolente vanité
 De croire qu'un portrait flatté,
 Et fait sur un autre modèle,
 Soit mon image naturelle.
 Cependant quelques traits égaux
 Pourroient entre eux & moi former un parallèle :
 Comme eux j'ai trouvé des rivaux,
 Des ennemis impitoyables,
 Ardens à troubler mon repos.
 Comme eux j'ai des amis fidèles, secourables,
 Des *Mécènes* dont la vertu
 A soutenu mon cœur quelquefois abattu.
 Je te salue, amitié bienfaisante !
 Viens ranimer ma force chancelante,
 Et de mon sang aigri modérer les ardeurs ;
 Tantôt sévère & tantôt indulgente,
 Corrige mes défauts, pardonne à mes erreurs ;
 Tu n'as point ces sombres fureurs
 Dont la vertu rougit & que la haine enfante.
 Rappelle moi ces temps heureux
 Où, moins connu sans doute & peut-être plus
 sage,

J U I N 1766. 31

Dans un cercle d'amis, confidens généreux,
Je laissois s'épancher ce cœur libre & volage
Au sein des ris naïfs & des folâtres jeux.
Ce temps n'est plus ; du moins le souvenir m'en
reste ,

Et je vois encor quelquefois
Les momens que je dois à la bonté céleste
S'écouler sous tes douces loix.
Thémire, sur vos pas souffrez que je l'appelle ;
Que sur ma route encore elle jette des fleurs ;
Mon cœur lui trouveroit de nouvelles douceurs :
Les *Grâces* seroient avec elle.

D'Angers, Avril 1766.

*VERS adressés à Mlle MANDEVILLE,
nouvelle Actrice du Théâtre Italien.*

DANS la lice brillante,
Agathe *, où tu paroïs,
Tes rapides succès
Ont passé notre attente.
Fut-il jamais
De plus heureux essais !
On te voit, on t'adore :

* Rôle qu'elle jouë dans le *Sorcier*, Opéra-Comique.

B iv

32 **MERCURE DE FRANCE.**

Il semble une fleur que l'amour
Auroit pris soin de faire éclore.
D'une si belle aurore ,
Qu'il doit naître un beau jour !

• *Par M. S. DE B****

*A Mlle LE P**. sur ce qu'elle m'a reproché
que je ne lui avois jamais dit que je
l'aimois.*

Vos beaux yeux blessèrent mon cœur
Dans votre brillante jeunesse.
Je vous vis ; mais , hélas ! ce fut pour mon
malheur ,
L'amour fut alors mon vainqueur ,
Je sentis toute son yvresse ,
Ses transports , toute son ardeur : .
L'hymen avoit votre tendresse.
Lorsque je m'aperçus qu'il régnoit seul sur vous ,
De mes feux je cachai toute la violence.
Quand la femme aime son époux ,
L'amant doit garder le silence

Par M. DE C....



LE SERIN & le PINÇON , fable.

UN E Fauvette avec plaisir
 Ecoutoit le rendre ramage
 D'un Serin dont tout le desir
 Etoit qu'on acceptât l'hommage
 Qu'il rendoit dans son doux langage.
 Pour lui quel contre-temps fatal !
 Vint un Pinçon ; l'amour s'éveille :
 Le Serin n'eut plus que l'oreille ,
 Et le cœur fut pour son rival.

Par le même.

*ETRENNES à M^{de} la Marquise DE M***.*

Vous avez l'esprit, la beauté,
 Le don de séduire & de plaire,
 L'air enchanteur & la gaîté ;
 Quels vœux pour vous pourrois-je faire ?
 Je n'en fais que pour la santé ;
 Pour les plaisirs , c'est votre affaire.
 Vous devez avoir d'heureux jours ;
 Les ris, les talens, les amours ,
 Et les habitans de Cithère,
 Sont faits pour vous suivre toujours.

Par le même.

B v

A une Dame qui me montrait une tête de mort qu'elle a dans un cabinet rempli de tableaux & d'estampes , & qui , à cette occasion , disoit gaîment les choses les plus sensées.

TROP souvent la philosophie
Naît du dégoût & de la vanité.
Votre sexe lui sacrifie ,
Moins par penchant que par nécessité.
Vous êtes philosophe , & vous êtes aimable,
Entre les amours & les arts ,
Vous placez de la mort le squelette effroyable ;
Vos yeux sereins y portent leurs regards !
Votre bouche , en riant , éclaire mieux qu'un livre ;
Mais , quoi que vous disiez , pour vous chacun
veut vivre.

*Par M. G***.*



LETTRE à Madame D'Es. . . . sur la
COMPLAISANCE.

QU'EST-CE que la complaisance ? C'étoit autrefois, Madame, le nom d'une vertu, & l'on ne s'y méprenoit pas ; aujourd'hui il signifie presque un vice sous l'apparence d'une vertu. C'est que nos mœurs ne ressemblent plus à celles de nos ancêtres, & que les qualités qui étoient réelles en eux, ne sont en nous que des épithètes dont nous avons l'art de parer nos défauts.

Mais enfin qu'est-ce que la complaisance ? Une condescendance honnête à la volonté des autres. C'est une vertu de société, lorsqu'elle nous vient, ou du desir de plaire, ou de la douceur du caractère : c'est une qualité vicieuse, lorsque la foiblesse d'esprit en est le principe, ou que la fausseté du cœur en dicte l'usage.

Entre amis la complaisance est presque l'amitié elle même. Elle consiste à savoir transformer son inclination en celle de son ami, à n'avoir point d'autre volonté que la sienne dans les choses honnêtes ou indifférentes, à se prêter à tout ce qui peut l'obliger ou lui faire plaisir, à se plier

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

dans l'occasion à son humeur, & à ménager ses défauts sans cependant les caresser. L'esprit de société n'exige pas cette complaisance, qui ne pourroit même devenir la sienne, sans cesser d'être celle de l'amitié. La raison en est simple ; c'est qu'il ne seroit pas naturel que l'on en usât avec tous les hommes comme le sentiment inspire d'en user avec ses amis. Vous le savez, Madame, *l'ami de tout le monde n'est l'ami de personne*. En partant de ce principe, la complaisance sociale ou de société ne doit consister exactement qu'à s'accommoder avec décence au goût des autres, ou à se rapprocher, autant que l'honnêteté, la politesse & les égards le demandent, des caractères opposés au nôtre. Je dis, des caractères, & non pas des façons de penser ; car, à moins que celles-ci ne soient indifférentes, il seroit dangereux, & l'on risqueroit souvent beaucoup, de paroître même s'y intéresser.

Il en est une autre, plus commune infiniment dans la société, quoiqu'elle n'y soit ni plus utile ni plus honorable, & qui devroit par conséquent en être bannie. C'est celle que je viens d'appeller une qualité vicieuse, celle de ces personnes qui reçoivent toutes les impressions qu'on veut leur donner, qui adoptent tour à tour les

sentimens les plus contraires, qui applaudissent à tout indifféremment, avec qui tout le monde a raison, & qui n'osent, ni penser juste, ni parler vrai. Si les hommes n'étoient pas ingénieux à se déguiser à eux-mêmes leurs défauts & leurs imperfections, donneroient-ils le nom de complaisance à cette foiblesse d'esprit? Vous en convenez, Madame, il y a plus de fadeur & d'insipidité dans cette façon d'être sociable, que de véritable complaisance. C'est afficher un *esprit sans vie & sans ressorts*; c'est être de mauvais goût avec ceux-ci, faux avec ceux-là, du moins dangereux dans la société, ou mériter de n'y être compté pour rien. Un caractère de cette espèce ne formera jamais un homme estimable, bien moins encore un véritable ami.

Après ces définitions & cette distinction essentielle entre complaisance & complaisance, pourrois-je ne plus insister, Madame, à vous dire que la complaisance est toujours extrême lorsqu'elle prend les tons propres à l'amitié avec les personnes qu'on ne peut estimer, & que peu s'en faut alors qu'elle ne soit vicieuse? Vous m'alléguez des bienséances & un esprit de société qui ne prouveront jamais rien contre les maximes de la probité naturelle, & qui

38 MERCURE DE FRANCE.

par conséquent ne sauroient vous excuser. Je conviendrais toujours avec vous que la politesse, les égards & les ménagemens sont des devoirs ; mais le sentiment de l'estime doit dicter la façon d'y satisfaire. Il y a des choses qui ne sont jamais bien que faites à propos, & tels sont ces devoirs.

Vos amis, par exemple, ont des droits auprès de vous, que vous ne pouvez, sans les désobliger, leur faire partager avec vos *connoissances*. Si votre accueil est le même pour les uns & pour les autres, si vos complaisances sont égales, quelle est donc l'étiquette de votre amitié ? A quel signe vos amis s'apercevront-ils que vous les distinguez ? Quel sera le mot de cette préférence que vous leur devez, & dont vous voulez qu'ils soient persuadés ?

Je vous entends : ils ont dans le particulier votre confiance & votre familiarité, & c'est alors qu'ils jouissent de leur attachement pour vous & de vos sentimens pour eux. A merveille, Madame ! mais par quelle raison, je vous prie, leur ferez-vous perdre en public leur rang & leurs avantages ? Je ne dis pas que vous deviez rien affecter ; je pense seulement que vous devez les recevoir & les voir d'une façon qui les caractérise comme vos amis, & qui, sans mortifier personne, leur fasse l'honneur qu'ils méritent. Quand vous ne consulteriez pas

vosre cœur en ces occasions, il me semble que vosre gloire est intéressée à faire cette distinction ; car enfin vos amis doivent être dignes de vous, ou ils ne méritent pas d'être vos amis.

Mais examinons vosre seconde question. Ne dois-je, me dites-vous, que des politesses & un accueil ordinaire aux personnes qui m'ont rendu service, ou qui desiront de m'obliger ? N'est-il pas juste que j'aie pour elles de l'amitié, & ne ferois-je pas une ingrate si je ne leur en témoignoïs pas ? Voilà, Madame, comme vous confondez quelquefois les choses. Un service rendu demande de la reconnoissance, cela est vrai ; de l'amitié, point du tout : si ce n'est que vous n'estimiez déjà la personne à qui vous avez cette obligation, ou que dans le service dont vous lui êtes redevable, elle ne vous ait montré une âme & des sentimens dignes de vosre estime. Alors, non - seulement la reconnoissance doit vous exciter à l'amitié pour cet homme estimable, mais il est encore de l'intérêt de vosre cœur de vous ménager la sienne. Il faut être d'autant plus attentif à saisir un ami, digne de l'être, lorsqu'il s'offre si obligeamment, que rien n'est plus rare que ces heureuses rencontres.

Non, Madame, l'amitié ni même ses

40 MERCURE DE FRANCE.

dehors ne se doivent pas indifféremment à tous ceux de qui l'on a reçu des bienfaits. Un homme sans mœurs, sans âme & sans probité, peut vous obliger, vous rendre des services essentiels, peut-être même par une véritable affection pour vous ; car un méchant est souvent aussi sensible qu'un honnête homme. Soyez reconnoissante, rien de plus juste, c'est-à-dire, cherchez & saisissez à votre tour l'occasion de le servir, & restez-en là. Vous ne pourriez faire rien de plus pour lui, sans compromettre votre gloire & l'estime de vos amis. Si vous vous trouvez dans le cas de voir cette personne ou de recevoir ses visites, prenez avec elle le ton de la décence & de la dignité, & ne lui donnez point à penser, bien moins encore à se flatter que votre reconnoissance la met au nombre de vos amis. Un Philosophe de l'antiquité disoit : *qu'il fréquentoit les méchans comme les Médecins fréquentent les malades ; & c'est ainsi qu'il faut vivre dans la société avec ceux qu'on ne peut estimer, quelque obligation qu'on leur ait, ou quelque amitié qu'ils nous témoignent eux-mêmes.* On les voit, parce qu'il est peut-être indispensable de les voir, mais en évitant toujours de se lier avec eux & d'avoir même l'apparence d'être leur ami. Quoi-

que cette conduite soit celle d'une vertu délicate , un amour-propre , qui pense , suffit encore pour l'inspirer.

Jusqu'ici , Madame , permettez moi ce petit reproche , vous n'avez pas pris bien exactement cette prudente précaution. Vous vous êtes , au contraire , persuadée que l'esprit de société exigeoit de vous que vous eussiez pour tous ceux qui vous voient la même politesse , le même visage & les mêmes bonnes façons. Combien de fois vous ai-je vue faire l'accueil le plus gracieux à des gens que vous aviez mille raisons de mépriser , & que vous méprisie-
siez en effet de toute votre âme ? Vos amis survenoient-ils ? vous n'en faisiez pas davantage pour eux. Je vous l'avouë de bonne foi , je ne savois comment concilier votre cœur avec ces dehors , où il étoit si évident que ses sentimens & sa droiture se trouvoient compromis.

Quelques-unes de ces personnes vous rendoient , il est vrai , des services , elles avoient même un empressement affectueux à vous les rendre ; mais puisque vous les connoissiez si bien , & qu'il vous étoit par conséquent impossible de les estimer , ni en gros , pour ainsi dire , ni en détail : pourquoi ne vous passiez-vous pas de leurs bons offices ? pourquoi leur prêtiez-vous si

souvent l'occasion de vous obliger ? Vous étiez précisément dans le cas de ce Romain qui, dans un besoin pressant, ayant refusé une somme considérable que lui offroit un riche usurier, répondit à ceux qui s'étonnoient de ce refus : *je ne veux rien devoir à un homme avec qui j'aurois honte de converser* : mais vous ne vouliez pas vous en appercevoir. Voilà aussi ce que je n'ai jamais pu ni approuver ni comprendre.

Je ne doute cependant plus, Madame, que vous ne soyez décidée à réformer ces excès de politesse & de complaisance ; vos questions m'annoncent cette réforme, si digne de votre sagesse & de votre candeur. Je ne blâme point votre inclination à vous concilier, s'il étoit possible, l'affection & l'estime de tout le monde ; c'est une coquetterie qui vous dédommage innocemment de celle que les circonstances où vous êtes vous interdisent. Je souhaite seulement, pour les intérêts de votre gloire & de celle de vos véritables amis, que vous mettiez des nuances dans votre politesse & vos complaisances. S'il n'est pas permis de manquer à personne, c'est essentiellement à l'égard de soi-même & de ses amis qu'il faut observer cette loi.

Sachez distinguer vos amis de vos *connoissances*, & celles-ci encore des person-

nes qui vous voient & que vous voyez seulement. Les bienséances du siècle confondent ensemble la politesse, les attentions, la complaisance & les ménagemens; & de-là vient aussi la confusion des idées & des procédés dans la société. Garantissez-vous de ce désordre. Soyez polie avec tout le monde, mais avec discrétion & discernement; attentive & complaisante avec les uns, & nullement, ou du moins avec différence pour les autres, & n'ayez jamais le ton, ni l'air, ni les expressions de l'amitié qu'avec vos amis ou avec ceux qui méritent de le devenir. En un mot, Madame, assujettissez les usages de la société à votre gloire, à votre sagesse, à la dignité & aux sentimens de votre belle âme. Ayez à vous-même vos principes & vos actions, & ne consultez plus des bienséances factices, qui ne sont capables que d'altérer la probité de ceux-là & l'aimable franchise de celles-ci.

Dans l'intéressante Comédie de *Nanine*, la Comtesse de l'Orme reproche au Comte d'Olban qu'il brave le public & l'usage :

L'usage (répond le Comte) est fait pour le mépris du sage.

Je me conforme à ses ordres gênans
Pour mes habits, non pour mes sentimens,
Il faut être homme, & d'une âme sensée,

44. MERCURE DE FRANCE.

Avoir à soi ses goûts & sa pensée.

Irai-je en sot aux autres m'informer

Qui je dois fuir , chercher , louer , blâmer ?

Quoi ! de mon être il faudra qu'on décide ?

J'ai ma raison , c'est ma mode & mon guide.

Le singe est né pour être imitateur ,

Et l'homme doit agir d'après son cœur.

Voilà , Madame , les sentimens & la conduite qu'inspirent la vertu , la sagesse & le véritable honneur. Vous êtes née vraie ; cultivez sans cesse ce caractère si heureux & si rare , & exprimez-le avec tout le monde comme avec vos amis. La candeur n'exclut ni la politesse , ni la complaisance ; ainsi vous satisferez toujours votre inclination en même temps que vous en réglerez les mouvemens , & que vous en différencierez les procédés.

Personne au monde ne vous est acquis comme moi & ne fera jamais avec un attachement plus sincère & plus délicat ,

Votre , &c.

D. P. R. B.

Le 22 Avril 1766.



*Portrait au naturel de Mlle D. L. H....
sur l'air : L'amant frivole & volage.*

DE l'aimable *Mariette*
Vous desirez le portrait ;
Dans ce couplet d'ariette
Je la peindrai trait pour trait :
Elle a les yeux fins de *Flore* ,
Et la jeunesse d'*Hébé* ,
Les talens de *Terpsicore* ,
Et les grâces de *Psyché*.

Par le même.

SUR l'Attraction.

AYANT entendu dire à quelqu'un que c'est aujourd'hui une espèce de deshonneur que de ne pas être *Newtonien*, c'est-à-dire, de ne pas croire à l'*attraction*, voici ma profession de foi sur ce système. Il y règne un ton bachique, qui n'a cependant jamais été le mien ; mais quand l'idée m'en est venue, ma muse étoit apparemment montée sur ce ton-là, & je ne prétends point répondre de cette fantaisie.

46 MERCURE DE FRANCE

S'IL faut adopter un système
 Pour me mettre sur le *bon ton* ;
 Par ce simple *philosophème*,
 Je me déclare pour *Newton*.
 En lisant *Aristote*,
 Je sens que mon esprit radote ;
Thalès est un impertinent ,
 Avec lui jamais l'on n'est yvre ;
Pythagore est trop abstinant ;
 Nargue de lui ! moi, je veux vivre.
Descartes me plairait, son système est joli ;
 Mais dans les tourbillons, pour peu que je
 séjourne ,
 Par ma foi ! la tête me tourne.
 Pour le vuide de *Gassendi*,
 Forgé jadis par *Epicure*,
 A tout buveur
 Il fait horreur ,
 Ainsi qu'à la nature.
 Mais le sage *Newton*,
 Satisfait ma raison ;
 Et quand je suis à table ,
 Je fais l'épreuve délectable ,
 Qu'en vertu de l'*attraction*,
 Plus je bois & plus je veux boire
Ergo ; c'est ma conclusion ;
 Amis, imitez-moi, buvons à sa mémoire :

Par le même.

PARAPHRASE du verset Domine, saluum
fac Rëgem, &c.

FAVORISEZ, grand Dieu, nos douces destinées !
Et, pour comble de gloire en nous rendant
heureux ,
Accordez à Louis les nombreuses années
Que lui marquent nos vœux.
Par le même.

*A Madame DE ***. sur un crayon qu'elle
avoit donné à l'Auteur qui commence à
dessiner.*

D'UN joli crayon ,
Iris m'a fait don.
Le premier usage
De cet instrument,
Doit être un hommage
A l'objet charmant
Dont je tiens ce gage.
Mais ma foible main ,
Qui craint le naufrage ,
Commence , & soudain
Laisse-là l'ouvrage ,
Sans y mettre fin.

48 MERCURE DE FRANCE.

Ah ! si la nature
 M'eût fait plus savant ;
 Si de la peinture ,
 J'avois seulement
 La moindre teinture ;
 De l'aimable *Iris* ,
 Comme j'aurois pris
 Les traits pour modèle. . . .
Iris est si belle !
 Pour faire un morceau
 Qui fût digne d'elle ,
 Que n'ai-je d'*Apelle* (1)
 Le brillant pinceau ,
 Ou de *Praxitelle* (2)
 Le divin ciseau ! . . .
 Mais , ô plainte vaine !
 Leurs talens unis ,
 Pour bien peindre *Iris* ,
 Suffiroient à peine.

E N V O I.

A I M A B L E *Iris* , de vos attraits
 Peut-être aurois je pu , cédant à mes souhaits ,
 Crayonner une foible image.
 Mais il est des tableaux qu'on ne peut qu'é-
 baucher ;
 Les admirer , c'est être sage :
 C'est être fou que d'y toucher.

- (1) Célèbre Peintre de l'antiquité , qui peignit *Vénus*.
 (2) Sculpteur fameux ; il fit aussi *Vénus*.

ENIGME.

LE mot de la première Énigme du Mercure de Mai est *les lunettes*. A l'égard de celui de la seconde, tous les Ecoliers savent cesdeux vers latins :

*Quinque sumus fratres , quorum duo sunt sine
barbâ.*

Barbatique duo ; sum semibarbis ego.

Il y a pourtant une faute de quantité, puisque la première syllabe de *semibarbis* est supposée brève dans le vers. On fait aussi que les cinq petites feuilles vertes, que les Botanistes nomment *pétales*, & qui forment le calice de la rose, ont cette différence entre elles, que deux ont les deux bords dentelés, ou barbus, deux les ont dégarnis, & la cinquième a un côté barbu & l'autre lisse. Ainsi le mot de l'Énigme est *la feuille du calice de la rose, qui n'a qu'un bord garni de poils*. Le mot du premier Logogryphe est *basson*. Celui du second est *fourage*.



E N I G M E S.

ON me distingue sous les cieux
 Comme un don des plus précieux.
 Je brille, je séduis ; & sur-tout la jeunesse
 Prétend m'avoir & me montrer sans cesse :
 Mais souvent je lui nuis plus que je ne lui fers ;
 Plus on me court & plus je me cache & me
 perds.
 Une belle par moi, sûre de sa conquête,
 Sans moi bientôt la perd. Lorsque j'orne sa tête,
 Je l'embellis, elle me rend plus beau,
 Ses yeux & ses discours ont un charme nouveau.
 Suis-je un moment hors de chez elle ?
 On voit tourner sa petite cervelle
 Et la pauvrete plus ne fait
 Ce qu'elle dit, ce qu'elle fait.
 J'ai mille qualités contraires,
 Je conduis, seul, assez mal mes affaires ;
 Mais quand j'atteins le jugement,
 Je réussis heureusement.
 Enfin je suis, Lecteur, nécessaire à ta vie :
 A me garder je te convie.
 On est fou quand on m'a perdu,
 Et fort sot quand on m'a rendu.

PROVERBES en Énigme.

QUI l'eût jamais pensé ? *Tircis* est inconstant !
 A qui donc se fier ? Si l'ingrat est volage ,
 C'en est fait , je romps tout & mon cœur se dégage ;
 Mes brebis , vous ferez mon seul amusement.
 S'il revenoit à moi ?... non , non , je hais le traître
 Comme un loup ravissant... Mais je le vois pa-
 roître !
 Mon chien va le flatter ; il apporte des fruits ;
 Il évite *Climène* : ah ! j'en mange à ce prix.

Trouvez dans ces huit vers les huit mots d'un
 proverbe ,
 Cachés comme ces fleurs qu'il faut chercher dans
 l'herbe.

A U T R E.

TOUT m'offre en ce séjour une volupté pure ;
 J'admire avec transport ce vallon , ce côteau ,
 Cette onde qui serpente autour de ce hameau :
 Dans sa simplicité brille ici la nature.
 Non , ce n'est qu'en ces lieux , qu'à sa main libre
 & sûre ,
 Je reconnois encor qu'on peut suivre ses pas ,
 Et sous l'or des lambris on ne la trouve pas.

Par M. . . . à Blaison.

C ij

LOGOGRYPHES.

JE suis un être bienfaisant ,
Quoique le mal soit mon essence.
J'ignore absolument le lieu de ma naissance ,
Et j'avois voyagé de l'aurore au couchant
Avant qu'un sort heureux me conduisit en France.
Dans ce pays , d'abord , j'eus peu de partisans ,
Mais bientôt un puissant Génie ,
Joignant à mes efforts naissans ,
L'utilité de ses talens ,
M'y fit triompher de l'envie ,
Et mes succès les plus brillans
Sont le fruit de son industrie.
Sur onze pieds , Lecteur , je vais me proposer.
Si tu veux les décomposer ,
Tu trouveras d'abord deux notes de musique ;
Un Ecrivain Evangélique ;
Pour défendre un rempart un utile instrument ;
Ce qu'aux grands criminels on coupe assez souvent ;
Un peuple fameux dans l'histoire ,
D'où sortit le peuple Romain ,
Qu'un Troyen subjuga les armes à la main ;
La langue dans laquelle on a chanté sa gloire ;
Le mot qui désole un amant ,
Et celui qu'il désire avec empressement ;

Chez les foibles humains une vertu bien rare ;
 Dans ses égaremens une femme barbare
 Expiant dans les flots le meurtre de ses fils ;
 L'eau qui baignoit les murs de l'antique Memphis ;

Une jeune & tendre pucelle ,
 Dont le Maître des Dieux devint le séducteur ;
 Que ne put - elle , hélas ! éviter la fureur

D'une rivale trop cruelle !
 Ce qui..... mais c'est assez me creuser la cervelle ;
 Voici mon dernier trait : devine , ami Lecteur ,
 Le nom qu'avoient les Rois du Pérou , du Méxi-
 que ,

Avant qu'un Espagnol eût conquis l'Amérique :

Par M. GILSON.

A U T R E.

Qui ne me connoît pas ? dans les villes , aux
 champs ,

Par-tout roule mon corps ; semblable à bien des
 gens ,

J'ai plus d'un père , un seul ne peut me donner
 l'être.

Je suis frêle , mais fait pour plus d'un petit-maître ;
 Ce monde en tout léger , plein de frivolité ,
 Heureusement fait grace à ma fragilité.

C iiij

54 MERCURE DE FRANCE.

Je suis enfant du luxe & de l'économie ;
Un sujet de critique , & très-souvent d'envie.
Né de tes jours , Lecteur , tu peux , sans embarras ,
Deviner qui je suis ; on me tire les bras
Pour faire aller mes pieds : soit qu'on sorte ou
qu'on entre ,
Sans pitié chaque fois on m'entr'ouvre le ventre.
Transposant mes neuf pieds , combinant bien
leur rang ,
Tu verras le premier qui teignit de son sang
Une main fratricide ; en France une rivière ;
Ce que laisse au mérite un faquin en litière ;
Trois poissons ; une mère ; un élément ; un fruit ;
Le pivot de la tête ; un jeu qui fait grand bruit ;
Un pays moins fameux en vin qu'en bon fro-
mage ;
Le vrai fin du piquet ; deux pièces de ménage ;
Pour les gens fortunés théâtres de plaisirs ;
Ce dont la loterie amorce tes desirs ;
Un tissu de larcins , ouvrage inimitable ;
Un ennemi des chats irréconciliable ;
Deux notes de musique ; un métal précieux ;
La manne des enfans ; ce fils ambitieux
Qui jadis paya cher sa désobéissance ;
Le séjour des élus ; un homme dans la France ;
Objet de notre amour ; un divertissement ;
Un grain dont chacun fait son plus cher aliment ,
Et pour le nettoyer un instrument utile ;
Un Canton de la Suisse ; en Egypte une ville ;

Lent.



D'une o - dorante fleurette, Qu'une abeille



caressoit, L'enfantine Coli - nette Inno =



= comment s'amusoit: On dit que l'amour la



guette; jamais il ne guette en vain.



Prends bien garde Coli - nette! L'amour



est un Dieu malin.

Un fleuve d'Italie ; une conjonction ;
 Ce qui pour l'un est jeu , pour l'autre passion ;
 Trop souvent d'un cadet l'héritage ordinaire ;
 Ce que moi-même enfin plutôt j'aurois dû faire.

Par M. DE BREUIL.

L'AMOUR ABEILLE,

ROMANCE NOUVELLE.

D'UNE odorante fleurette ,
 Qu'une abeille caressoit ,
 L'enfantine *Colinette*
 Innocemment s'amusoit.
 On dit que l'amour la guette ;
 Jamais il ne guette en vain.
 Prends bien garde , *Colinette* !
 L'amour est un Dieu malin.

Un beau jour, cette follette ,
 S'approcha pour la cueillir.
 Au desir de l'indiscrete ,
 Succéda le repentir.
 Close, au sein de la fleurette ,
 L'abeille attendoit sa main....
 L'imprudente *Colinette*
 N'acheva pas le larcin.

C iv

Que je te plains, *Colinette* !

Cette abeille étoit l'amour.

A toi , pauvre bergerette ,

N'a-t-il joué que ce tour ? ...

Si l'amour veut ta défaite ,

La tenteroit-il en vain ?

A la pauvre *Colinette*

N'a-t-il blessé que la main ?

*ENVOI à Mlle * * *.*

Av flambeau d'amour éclosé ;

Brillante de sa fraîcheur ,

Ta beauté ressemble à la rose ,

Ton teint imite sa couleur ;

Jeune *Eglé* , ta bouche vermeille

Exhale sa douce odeur

Que ne puis-je , comme l'abeille

Cacher l'aiguillon sous la fleur !



A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE DE FRANÇOIS I.

S E C O N D E X T R A I T.

C E second extrait va reprendre l'histoire de *François I*, aux années 1527 & 1528.

Le Pape, *Clément VII*, avoit été fait prisonnier dans Rome par l'armée Impériale ; le Maréchal de *Lautrec*, envoyé pour le délivrer, s'approche de Rome, & bientôt le Pape est libre. *Lautrec* porte ses armes victorieuses dans le Royaume de Naples, il soumet presque tout cet État, il ne lui restoit plus à réduire que la capitale, il touchoit au moment du succès. La défection d'*André Doria*, le plus grand homme de mer de son temps, imprudemment mécontenté par le Gouvernement François (qui, sous le règne de *François I*, commit souvent cette grande faute de pousser de grands hommes à la révolte), fit

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

échouer le projet & entraîna la perte du Royaume de Naples. *Lautrec* mourut devant Naples, moitié de la peste, moitié de la douleur de savoir que ce fléau consumoit toute son armée. Voici le portrait de cet homme demi-courtisan, demi-Général, qui avoit de grandes qualités & de plus grands défauts, qui fit des actions éclatantes & des fautes irréparables.

« *Lautrec* méritoit qu'on honorât sa
 » mémoire ; ses talens étoient dignes d'estime, son courage d'admiration, ses
 » services de reconnoissance, ses malheurs de pitié. Le peuple, quelquefois
 » injuste, haïssoit en lui la source de sa
 » faveur sous *François I.* Dès le règne de
 » *Louis XII*, on avoit répandu un ridicule ineffaçable sur la carrière militaire
 » de *Lautrec*. Il avoit eu le malheur d'être
 » choisi pour escorter à Pise les Prélats du
 » Concile que *Louis XII* y convoquoit
 » contre *Jules II*. Cette commission d'escorter des Prêtres, quoiqu'ennoblie par
 » son objet, donna lieu à ces plaisanteries
 » si redoutables qui souvent étouffent une
 » réputation naissante, ébranlent une réputation établie, & dont l'influence ne
 » peut être détruite qu'à force d'exploits.
 » Ceux de *Lautrec* furent mêlés de trop
 » de fautes pour produire tout leur effet.

» Sa valeur , à la vérité , fut non-seulement
 » irréprochable , mais éclatante : en con-
 » damnant la témérité de *Gaston* à Ravenne,
 » en s'efforçant de la réprimer , il la par-
 » tageoit & il pensa en être la victime ; il
 » combattoit seul contre une armée entière
 » pour arracher *Gaston* à la mort. Cette
 » époque est la plus brillante de sa vie ;
 » mais les négligences qu'il parut affecter
 » pendant la campagne de 1521 dans le
 » Milanès , l'inflexibilité barbare avec la-
 » quelle il gouverna ce Duché , l'opiniâtreté
 » aveugle avec laquelle il suivit ses projets
 » sans les communiquer , sans consulter
 » l'expérience des vieux Chefs , la pré-
 » somption qui présida souvent à ses dé-
 » marches , qui sembla prendre plaisir à
 » appeller le danger , à le laisser parvenir
 » au comble pour le dissiper tout-à-coup
 » par un trait de génie ; qui rejetera la vic-
 » toire , quand elle s'offroit , pour la rap-
 » peller ensuite malgré elle ; les pertes ,
 » les défaites qu'entraîna cette conduite
 » équivoque , ont obscurci sa gloire , l'ont
 » fait confondre dans la foule des Capi-
 » taines du second ordre , ont empêché
 » qu'on ne lui tînt compte de tout ce
 » qu'il avoit fait à la journée de la Bicoque
 » & de ce qu'il souffrit devant Naples ».

Paix de Cambrai en 1529 : intervalle de

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

paix. « Le Roi se tourna du côté des let-
 » tres ; elles le consolèrent , elles l'illuf-
 » trèrent même & lui procurèrent une
 » gloire plus solide que celle qui lui avoit
 » tant coûté pour lui échapper ensuite.
 » Cette gloire nouvelle n'avoit rien à crain-
 » dre , ni des revers de la fortune , ni des
 » fautes d'un Général , ni des malverfa-
 » tions des gens d'affaires , ni des révolu-
 » tions du temps. Ce nom de père & de
 » restaurateur des lettres est encore aujour-
 » d'hui le plus bel ornement de la mémoire
 » de *François I* : toute la fortune de *Char-*
 » *les Quint* n'a rien à opposer à ce titre.
 » On vit au milieu des douceurs de la
 » paix la face de la Cour changer & s'em-
 » bellir , les mœurs s'adoucir , une poli-
 » tesse aimable tempérer l'orgueil sauvage
 » de la Chevalerie , les arts fleurir , les
 » vûës s'étendre , & la France regagner ,
 » par les succès de l'esprit , cette confidé-
 » ration qu'elle gémissoit d'avoir perdue
 » par les armes & par les traités ». Mais
 l'histoire suivie du renouvellement des
 lettres & des arts sous *François I*, est ren-
 voyée à un autre lieu.

L'histoire du divorce de *Henry VIII*
 est étroitement liée avec l'histoire de la
 rivalité de *Charles Quint* & de *François I*.
 Voici le jugement que porte M. Gaillard

de la conduite des principaux personnages intéressés dans cette grande affaire.

« Si la conduite de *Clement VII* a paru
» précipitée à bien des personnes, celle
» de *Henry VIII* a paru odieuse à tout
» le monde, celle de *Catherine d'Arragon*
» ferme, égale & modeste. Peut-être par-
» donneroit-on à *Henry* d'avoir épousé sa
» maîtresse, en répudiant la femme de son
» frère, si, de six femmes qu'il épousa,
» il n'avoit pas fait trancher la tête aux
» deux qu'il avoit le plus aimées, s'il
» n'en avoit pas répudié deux, s'il n'en
» avoit pas fait périr une autre dans les
» tortures de l'enfantement, en pouvant la
» sauver, s'il n'avoit pas mille fois me-
» nacé la vie de la sixième, s'il n'avoit
» pas joint les fureurs de la jalousie aux
» caprices de l'inconstance, si la disgrâce
» de ses femmes n'avoit pas entraîné la
» proscription des enfans qu'il en avoit
» eus, si enfin il n'avoit pas été un Roi
» tyran, un mari barbare, un père déna-
» turé, un ami infidèle, un politique bi-
» sarre, presque uniquement célèbre par
» le mal qu'il a fait, & plus redevable
» aux conjonctures qu'à ses talens, du pou-
» voir illimité qu'il exerça en Angleterre ».

En 1535 la guerre renaît à l'occasion de la mort violente de l'Ambassadeur *Mer-*

62 MERCURE DE FRANCE.

ville. L'histoire très-singulière de cet Ambassadeur est rapportée dans le chapitre huitième & dernier du troisième livre, & c'est encore un de ces morceaux que nous devons indiquer d'une manière particulière à nos lecteurs. Des négociations frauduleuses de la part de l'Empereur retardent quelque temps le renouvellement de la guerre & viennent aboutir à la scène la plus scandaleuse que ce Prince donne à Rome en plein Consistoire, où il insulte publiquement *François I* de la manière la plus cruelle, & où il réduit presque à rien le lendemain, par une explication tardive, tout ce qu'il avoit dit de plus téméraire & de plus injurieux ; il faut voir la relation de cette scène dans le chapitre troisième du quatrième livre. L'Empereur, par ses intrigues dans toute l'Europe, soulève une partie de ses Princes contre *François I* : il faut voir, sur-tout dans le chapitre cinq du même livre, les calomnies politiques qu'il avoit répandues contre son rival dans l'Allemagne, & que *Langei* parvint à détruire à force de patience, de hardiesse, d'éloquence & de dextérité ; la défection du Marquis de Saluces dans le chapitre septième, & la belle défense de *Fossan*, forment un tableau attachant : mais un beaucoup plus grand tableau est

celui de la descente de l'Empereur en Provence en 1536 , rapportée avec une juste étendue dans le chapitre huit. Ce fut pendant le cours de cette expédition que mourut le Dauphin *François*.

« Le Cardinal de Lorraine , qui s'étoit
» chargé à regret de prononcer au Roi cette
» sentence de douleur , mais qui devoit ce
» triste ministère aux bontés dont le Roi
» l'honoroit , se présenta devant lui avec
» un visage où on lisoit l'expression à demi-
» étouffée de la plus profonde désolation.
» Le Roi vit venir le coup. Un de ces
» pressentimens secrets , qu'on veut tou-
» jours rendre merveilleux , mais qui nais-
» sent toujours du concours des circon-
» stances , l'avertit qu'il alloit être frappé
» dans l'endroit le plus sensible. Il se sou-
» vint d'abord de ce qu'il avoit de plus
» cher , son cœur se tourna de lui-même
» vers le Dauphin son fils , il en demanda
» des nouvelles en tremblant. Le Cardinal
» se tut , puis bégaya avec effort les mots
» de maladie , de danger , d'espérance. *Ah!*
» *mon fils est mort* , s'écria le Roi , *mon*
» *fils est mort* , *vous voulez en vain ménager*
» *son père*. Un morne silence & un torrent
» de larmes furent la seule réponse du
» Cardinal. La chambre retentit à l'instant
» de cris & de sanglots. Le Roi se traîna

64 MERCURE DE FRANCE.

» mourant jusqu'à une fenêtre, où, levant
 » les yeux au Ciel, il pria, il pleura, pour
 » ce fils, pour lui-même, pour son peu-
 » ple ; il offrit à Dieu ce douloureux sa-
 » crifice avec la foiblesse d'un père, la
 » fermeté d'un héros & la piété d'un chré-
 » tien. Il dut trouver une consolation bien
 » touchante dans la vérité des regrets
 » dont toute la France honora la mémoire
 » de ce jeune Prince. Le cri du cœur se
 » fit entendre même à la Cour. On y vit
 » couler de ces larmes que la douleur seule
 » fait répandre, & que, ni la décence, ni
 » le devoir, ni tout l'art du souple cour-
 » tisan ne peuvent fournir ».

On a dit que *Charles Quint* avoit fait
 empoisonner le Dauphin. *M. Gaillard*
 discute profondément cette accusation &
 incline beaucoup à la rejeter ; il ne dis-
 simule aucune des raisons favorables ou
 contraires à son opinion. Il faut voir ce
 morceau dans l'ouvrage même.

« *François I* ne s'étoit jamais montré
 » plus grand que le jour qu'il apprit la
 » mort de son fils. Accablé par le chagrin,
 » soutenu par le devoir, dévorant ses lar-
 » mes, ranimant son cœur flétri, soule-
 » vant le poids immense de sa douleur,
 » on le vit dès le soir même s'efforcer de
 » s'occuper des affaires de l'Etat, tenir

» conseil , adresser des dépêches à ses
 » Généraux ; ce courage est, ou d'un insen-
 » sible , ou d'un héros , mais jamais on
 » n'accusa *François I* d'insensibilité.

» Le lendemain ayant fait venir *Henry* ;
 » Duc d'Orléans, son second fils, devenu
 » Dauphin par la mort du premier , il
 » l'embrassa en pleurant , & lui dit : *mon*
 » *fils , vous avez perdu un modèle & moi un*
 » *appui. Le deuil universel justifie nos lar-*
 » *mes & rend témoignage de la grandeur de*
 » *notre perte. L'exemple de votre frère ,*
 » *leçon la plus utile pour votre âge , vous*
 » *eût guidé dans la carrière de l'honneur ;*
 » *que sa mémoire vous inspire & vous con-*
 » *duise ! Héritier de son rang , soyez-le de*
 » *ses vertus naissantes ; elles eussent fait ma*
 » *joie , que les vôtres fassent ma consola-*
 » *tion ; imitez votre frère , surpassez-le ,*
 » *s'il est possible ; vous ne me le ferez jamais*
 » *oublier , faites-m'en toujours souvenir.*

» La Cour étoit présente & fondoit en
 » larmes, le Prince paroissoit pénétré, le
 » Roi attendri sembla un moment s'abî-
 » mer dans sa douleur ; mais bientôt ,
 » rappelé à lui-même par les devoirs sé-
 » vères de la royauté , il se fit violence
 » pour se livrer tout entier aux soins du gou-
 » vernement & à la défense du Royaume ».

La bonne conduite du Roi en Provence

fit avorter les vastes projets de son concurrent, qui d'abord n'avoit parlé que de conquérir la France, & qui en avoit distribué d'avance les dignités & les emplois à ses courtisans. *François I* fut bien secondé dans cette expédition par le Maréchal de *Montmorenci*, qui commandoit au camp d'Avignon, tandis que le Roi, établissant son camp à Valence, veilloit à la fois sur la Provence & sur le Dauphiné.

« Les historiens vantent à l'envi l'ordre
 » admirable, l'exacte discipline que *Mont-*
 » *morenci* faisoit observer dans son camp :
 » le choix même de l'assiette de ce camp
 » étoit extrêmement heureux. Le Rhône
 » y portoit des vivres en abondance ; la
 » Durance en formoit la barrière du côté
 » de l'ennemi. *Montmorenci*, pour fortifier
 » cette barrière, avoit rempli de nombreu-
 » ses garnisons toutes les Places situées sur
 » la Durance. Par-là il mettoit le camp à
 » l'abri de toute insulte, il rendoit le
 » passage de la Durance presque impossi-
 » ble, il empêchoit l'ennemi de s'étendre
 » & de fourager. Non content d'assurer
 » ainsi les entours du camp, il n'avoit rien
 » négligé pour la sûreté, pour la propreté
 » intérieures ; il l'avoit environné de tous
 » côtés, ou d'eau, ou d'un fossé sec très-
 » profond & large de vingt-quatre pieds.

» Un ruisseau qu'il avoit fait couler au
» milieu du camp , & qu'il avoit distribué
» en une multitude de canaux , recevoit
» toutes les immondices. Il avoit fait faire
» en-deçà du fossé des remparts de terre
» avec des plates-formes , le tout garni
» d'artillerie. Sa tente , placée dans un
» endroit élevé , lui ménageoit une inf-
» pection facile sur tous ces travaux , mais
» son activité ne se bornoit pas à cette inf-
» pection éloignée & tranquille ; il étoit
» sans cesse à cheval , parcourant avec ses
» principaux Officiers , tantôt tous les de-
» hors , tantôt tous les quartiers du camp ,
» pressant les travailleurs , encourageant
» les soldats , animant & flattant les Offi-
» ciers , affable , caressant , cherchant tous
» les moyens d'être agréable à l'armée afin
» d'être utile à son Maître , ayant reconnu
» que l'affection est le grand principe de
» l'obéissance. Il observoit tout & pour-
» voyoit à tout , il connoissoit son armée ;
» il en étoit aimé & respecté. Ce camp ,
» tous les jours accru & fortifié , sembloit
» ne renfermer qu'une famille , gouvernée
» par un père sage & tendre. Il écoutoit
» tous ses enfans , le moindre Soldat trou-
» voit un libre accès auprès de lui & pou-
» voit lui porter ses plaintes ».

Le fruit de cette conduite fut la retraite

68 MERCURE DE FRANCE.

ou plutôt la fuite de l'Empereur , qui rentra dans les Alpes avec les déplorables restes de son armée détruite.

« On pouvoit suivre sa route à la trace
» des morts dont elle étoit couverte ,
» & de l'infection que tant de cadavres ,
» ou laissés dans le camp , ou semés çà
» & là sur les chemins , répandoient
» dans l'air. C'étoit un spectacle capable
» de guérir à jamais de la manie des conquêtes. La mortalité avoit étalé ses ravages depuis Aix jusqu'à Fréjus , & par delà. Les hommes , les chevaux , les morts , les mourans , les armes , les har nois , les bagages confusément entassés ; les morts portant sur leurs corps livides le témoignage des longues douleurs qu'ils avoient souffertes ; les malades troublant un triste silence par de plus tristes gémissemens , appelant par de pénibles soupirs une mort trop lente , attendant de la cruauté de l'ennemi le coup fatal que leur refusoit la pitié plus cruelle de leurs amis , tandis que l'Empereur , avec quelques débris menacés du même sort , fuyoit à travers tant de périls devant l'ennemi qu'il avoit bravé ».

En 1538 une trêve suspendit toutes ces hostilités ; le Pape *Paul III* eut une entrevue avec les deux rivaux à Nice : les

détails de cette entrevue sont curieux, il faut les voir dans l'ouvrage même, chapitre douzième & dernier du livre quatrième. Les deux rivaux eurent aussi une entrevue à Aigues-Mortes ; l'année suivante *Charles-Quint* passa par la France pour aller soumettre les Gantois révoltés : les circonstances piquantes de ce passage sont rassemblées dans les deux premiers chapitres du cinquième livre ; le chapitre suivant contient l'histoire intéressante & incroyable, si elle n'étoit pas certaine, de l'assassinat des Ambassadeurs *Rincon & Fre-gose* : la guerre recommence à l'occasion de cet attentat. *M. Gaillard*, avant de s'engager dans l'histoire de cette nouvelle guerre, consacre un chapitre entier au récit de la disgrâce des quatre Ministres favoris, le Connétable de *Montmorenci*, l'Amiral de *Brion*, le Chancelier *Poyet* & le Cardinal de Lorraine.

Les Généraux qui se distinguent dans la guerre de 1542 sont, chez les Impériaux, le Marquis du *Guaft* ; chez les François, *Langei*, & sur-tout le jeune Comte d'*Anguien*, qui remporta en 1544 la victoire de Cérifoles, le plus mémorable exploit de cette guerre ; il est décrit ici avec la même attention & le même intérêt que les batailles de Marignan, de la Bicoque & de

Pavie. La paix ne tarda pas à se faire entre *François I* & l'Empereur, mais *Henry VIII* s'étoit mêlé de cette guerre, il avoit pris parti pour l'Empereur contre *François I*, & la guerre dure encore quelque temps entre *François I* & *Henry VIII*. Il y a en 1545 une campagne navale (chose rare sous ce règne) qui occupe tout le chapitre sept de ce sixième & dernier livre ; une note fort longue & fort curieuse contient l'histoire de la Marine Françoisé, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à l'époque dont il s'agit. Le Roi ne survit pas long-temps à la paix. Après avoir eu la douleur de perdre le *Duc d'Orléans*, celui de ses fils qu'il avoit le plus aimé depuis le Dauphin *François*, le Comte *d'Anguien*, le plus ferme appui de son trône, & le Roi d'Angleterre, pour lequel il avoit toujours eu une amitié assez tendre, mais ordinairement payée d'indifférence ou d'ingratitude, il mourut lui-même le 31 Mars 1547. Son histoire est terminée par un parallèle des deux rivaux ; le résultat de ce parallèle est que *François I* est au moins l'égal de *Charles Quint* pour les talens militaires, qu'il lui est inférieur pour les talens politiques, qu'il lui est très-supérieur pour les vertus.

Tel est, disons-nous, le résultat de ce

parallèle ; en voici quelques traits particuliers :

« *François I* a fait bien des fautes ,
 » mais *Charles-Quint* s'est permis des ac-
 » tions mal-honnêtes. Qui peut excuser le
 » supplice de *Semblançay* , l'oppression de
 » *Bourbon* autorisée ou soufferte, les Géné-
 » raux nommés par l'amour & traversés
 » par la haine, le flux & reflux de l'auto-
 » rité incertaine & si souvent déposée en
 » des mains étrangères, les intrigues de la
 » Duchesse d'*Etampes* dans la campagne
 » de 1544, impunies & même ignorées,
 » les Ministres placés & déplacés au gré
 » du caprice ? Mais qui peut ne pas détes-
 » ter le meurtre de *Merville* , l'assassinat
 » de *Rincon* & de *Frégose* , & ce tissu de
 » basses fourberies qui accompagnent le
 » passage de *Charles-Quint* par la France ».

Le grand avantage de *François I* sur *Charles-Quint* , vient de la vérité & de la vertu ; celui de *Charles-Quint* sur *François I* , vient de la politique.

« *Charles* eut sur-tout la science des
 » Rois, l'art de connoître les hommes ;
 » on vit toujours à la tête de ses armées
 » les plus grands Généraux de l'Europe :
 » ses Ministres ne le gouvernoient point,
 » & il les employoit toujours aux choses
 » auxquelles ils étoient propres ; il connois-

72 MERCURE DE FRANCE.

» soit & ses sujets & les étrangers ; il favoit
 » que *Bourbon* étoit un héros , que *Saluces*
 » n'étoit qu'un traître : il se sert de *Bour-*
 » *bon* pour vaincre , & de *Saluces* pour tra-
 » hir. *Bourbon* est un héros , mais c'est un
 » François réfugié ; il lui donne pour sur-
 » veillant le jaloux *Pescaire* , presque son
 » égal ; mais *Bourbon* & *Pescaire* sont
 » ambitieux & peu fidèles : il leur donne
 » pour surveillant à tous deux le fidèle &
 » utile *Lannoi*. Il enlève à la France & les
 » *Lamark* & *Sickinghen* , & ce sublime
 » *Bourbon* & le Prince d'*Orange* & *André*
 » *Doria* , les plus grands hommes de ce
 » siècle : *François I* lui enlève l'obscur
 » Prince de *Melphe*.

» *Charles-Quint* avoit encore sur son
 » rival un grand avantage , celui de l'ac-
 » tivité & de la constance. *François I* a
 » des momens d'éclat qui éblouissent ,
 » mais il a de longs intervalles de som-
 » meil & de langueur. *Charles-Quint* n'en
 » a pas un. Sans cesse il agit , il pré-
 » pare , il exécute , il intrigue , il divise ;
 » il court en Allemagne , en Italie , en
 » Espagne , il est par-tout ; il contient les
 » grandes Puissances , il soumet les petites ,
 » il les enchaîne toutes par ses négociations.
 » Mais *François I* est bien supérieur à son
 » rival , lorsqu'il défend contre lui la Pro-
 » vince ,

vengeance, lorsqu'il l'avertit de la révolte
 » des Gantois, lorsqu'il lui livre le passage
 » dans ses Etats pour aller les soumettre,
 » lorsqu'il pardonne aux Rochelois révol-
 » tés, lorsqu'il n'oppose que de la modé-
 » ration à la scène scandaleuse de Rome,
 » & lorsque, décrié dans toute l'Allema-
 » gne par les calomnies de l'Empereur,
 » il ne s'en venge qu'en comblant de bien-
 » faits des Négocians Allemands ».

Le lecteur voit par cet extrait, dans
 lequel nous regrettons de n'avoir pu nous
 étendre davantage, que l'Auteur n'a point
 mêlé ensemble les événemens d'un ordre
 différent; l'histoire ecclésiastique avec l'his-
 toire civile; l'histoire littéraire avec l'his-
 toire politique-militaire : il a traité toutes
 ces parties séparément, sans pourtant négliger
 de montrer leur connexité & leur
 influence réciproque dans de certains cas.

La partie civile, politique & militaire
 qui paroît aujourd'hui, & que nous venons
 de parcourir, forme la portion la plus con-
 sidérable de l'ouvrage entier. L'histoire
 ecclésiastique, l'histoire des lettres & des
 arts, les anecdotes, c'est-à-dire, l'histoire
 des femmes, des maîtresses & de la vie
 privée de *François I.* formeront trois
 morceaux séparés qui paroîtront ensemble
 & niferaient comme la seconde moitié

D

de l'ouvrage ; mais cette seconde portion aura moins d'étendue que la première.

Si le plaisir qu'a fait généralement l'une, a droit de flatter son très-estimable Auteur, nous espérons qu'il ne nous fera pas languir trop long-temps après l'autre.

*LETTRE sur quelques antiquités trouvées
dans le Scissonnois, écrite de BRAINE le
3 Décembre 1765 à Monsieur DE P.....*

JE vais, Monsieur, vous faire le détail d'une découverte faite depuis peu, à trois lieues d'ici. Elle est d'autant plus curieuse, que l'endroit n'est connu par aucune circonstance dans nos anciens historiens, ni même par aucune tradition de pays.

Une paysanne du village de Loupeigne, étant à ramasser des prunelles sur les buissons du parc de Père en Tardenois, au mois d'Octobre dernier, vit briller tout d'un coup à ses pieds, & tour à tour découvrir, un paquet d'or. C'étoient trente-huit médailles, deux bijoux que je juge, sur la description qu'on m'en a faite, pouvoir être des plaques d'agraffes ou de bracelets, ou des reliquaires, avec

deux bagues , dont l'une étoit un anneau simple , & l'autre fort large & épaisse paroïssoit composée de trois anneaux unis ensemble , dont les deux de côté s'élevoient considérablement au-dessus de celui du milieu , qui étoit le plus large. Cette bague avoit un chaton haut de cinq ou six lignes , qui renfermoit une pierre gravée qui fut perdue. Les plaques avoient trois pouces environ de tout sens , & étoient travaillées en-dessus par petits quarrés couverts de pierres ou petits verres de diverses couleurs , bleues , rouges , vertes , &c. sous lesquelles il y avoit un travail en filigrane d'or qui formoit des figures , & peut-être des caractères : c'est ce qu'on n'a pu me dire. Il y apparence que ce petit trésor étoit renfermé dans une bourse ou quelque autre chose , que le temps avoit réduit en poussière , car la paysanne le ramassa comme une pelotte , sans qu'il s'en détachât rien du tout.

A deux pieds tout au plus de cet or , étoit un squelette entier & bien conservé , couché sur le côté , une main appuyée sous la tête & les deux jambes retirées , de sorte qu'il avoit les talons dans le derrière. Un coquin de paysan le mit en pièces d'un coup de hoïau , pour voir s'il n'y avoit rien de caché sous lui. Il

D ij

est bon d'observer que la plus grande partie du parc de Fère & des environs , n'est que sable , & qu'à l'endroit de cette trouvaille , il y est par monceaux qui augmentent ou diminuent , selon que le vent souffle. Ainsi il paroît sûr que l'ouragan du mois d'Octobre dernier , qui a été très-violent , avoit mis à découvert & les médailles & le squelette , car tout fut trouvé un jour ou deux après.

Je n'ai pu avoir que trois de ces médailles , que j'ai , pour ainsi dire , sauvées du creuset (le reste étant dispersé ainsi que les bagues & bijoux qu'on m'a dit avoir été fondus). Elles sont du bas Empire ; du moins celles que j'ai vues. Les miennes , belles & bien conservées , sont un *Valentinien* , un *Anastase* & un *Justinien*. Le *Valentinien* , de grand module , est la médaille connue avec la légende , *D. N. Valentinianus , P. F. Aug.* au revers cet Empereur appuyé sur le *labarum* , & portant de la main gauche une victoriolle posée sur un globe , & présentant une couronne à l'Empereur : autour *Restitutor Reipublicæ* : & dans l'exergue , *Konst.* qui est le Constantinople Grec.

L'*Anastase* , de petit module , annonce déjà la barbarie des Monétaires , par la

mauvaise forme des types & des caractères. On lit autour de la tête de l'Empereur , *D. N. Anastasius , P. F. Aug.* le revers est un peu fruste. On y voit l'Ange de la Victoire , dont le bas paroît terminé en queue de Sirène , au milieu d'une draperie très-dépliée. Cette Victoire tient d'une main un instrument à demi effacé , & de l'autre un globe surmonté d'une croix , avec une étoile au-dessus , qui désignent , à ce qu'on pense , l'Empire d'Orient ; on lit autour , *Victoria Augustorum.* Dans l'exerge , *Conob. (Constantinopoli obsignata , scilicet , pecunia).*

Le *Justinien* , de grand module , est armé avec la haste ou pique sur l'épaulé , & autour on lit , *Justinnani.* Sur le revers , l'Ange de la Victoire , tenant une croix avec une étoile à côté , & autour , *Victoria Anggg. Comob.*

Outre ces trois médailles d'or , on m'en a donné une petite de bronze , extrêmement bien conservée , trouvée aux environs du même lieu. C'est une Gauloise avec une tête de guerrier , armée d'un casque. On voit sur le revers un cheval en liberté , avec ces lettres bien formées , *CRRNV* , qui semblent plutôt servir d'ornement que d'explication.

Comme je ne pus avoir , lorsque je fus

sur les lieux, que l'*Anastase* avec le *Justinien*, & deux jours après le *Valentinien*, que je rachèrai chez un Orfèvre, je fis fouiller le terrain qu'on avoit déjà beaucoup remué, & qui étoit couvert d'os de morts, sur-tout de beaucoup de crânes. Mes peines ne furent pas tout-à-fait perdues, & je rapporterai chez moi une *Julia Soæmias*, avec la *Venus cœlestis* au revers. Un *M. Aur. Sev. Alexander*, au revers, une figure de bout, tenant une patère au-dessus d'un autel allumé, & autour, *P. M. Tr. P. V. Cof. II. P. P.* (*Pontifex Maximus tribunitiâ potestate quintum Consul 2 bis Pater Patriæ*). Un *Valentinien*, dont le revers est le même que celui en or ci-dessus, avec ces mots au bas, *Lug.* Un *Trajanus Decius*, au revers, l'Empereur à cheval, & autour, *Adventus Aug.* La médaille *Divo Caro Pio*, au revers, une aigle éployée, & autour *Consecratio*; & deux *Numerianus*, dont les revers sont, l'un *Mars* armé, portant un trophée sur l'épaule gauche, avec une pique à la main droite, & autour, *Mars victor*, & l'autre, la Déesse de la Paix, tenant une branche d'olivier, la lettre *B.* au-dessus (peut-être pour *bonus eventus*), & autour, *Pax Augg.* Les quatre premières médailles sont d'argent, & les trois dernières de potin.

Avec ces médailles , je rapportai encore deux pierres gravées , & certainement antiques. L'une est une cornaline ovale , en ronde bosse , de huit lignes de hauteur , & de quatre de largeur , sur laquelle est gravée en creux une figure d'apée jusqu'aux genoux , d'une espèce de cotte de maille , ayant à gauche , & détaché , quelque chose qui ressemble à une épi de bled. L'autre est une sardoine , nuancée d'un fond brun orangé , aussi de forme ovale , moins grande que la cornaline. On voit sur celle-ci , gravée assez creux , une figure nue , dont la tête est très-fine , adossée , je pense , à un arbre , tenant quelque chose qu'elle considère attentivement , & ayant à ses pieds un vase d'où semble s'élever de la fumée. Le travail paroît romain & singulier. Il y avoit encore quelques gros grains d'un verre sombre , aplatis par les côtés , percés dans le milieu , & autour un cordon d'une espèce de pâte ou d'émail citron. C'étoit vraisemblablement de quelque collier ou bracelet.

Voici encore , Monsieur , un autre genre de curiosités trouvées toujours en fouillant ce terrain ou plutôt ce sable tout rempli d'os de morts & de débris de cercueil de pierre dure. 1°. Trois *fibula* ou agraffes

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

de bronze bien conservées , dont deux ont encore leurs épingles ou aiguillons mobiles. Une est droite , & les deux autres sont un peu courbées , en forme d'arc. Les hommes portoient ces agraffes tantôt sur l'épaule droite , tantôt sur la gauche , pour relever la chlamyde ou la tunique , & attacher quelquefois les deux côtés ensemble : les femmes les portoient sur la poitrine. 2°. Trois bossettes ou grelots aussi de bronze , dont deux sont attachées à un anneau. C'étoit une sorte de parure qui s'attachoit sur l'habit des soldats , ou sur le harnois des chevaux. 3°. Une lampe d'une terre bise bien cuite , & travaillée d'un triple cordon de grainetis en dessus. 4°. Une petite urne ou vase de terre brune naturelle & sans vernis , d'une forme simple , mais assez agréable. J'en ai vu plusieurs semblables trouvées dans d'anciennes sépultures. 5°. Enfin , un outil ou instrument dont j'ignore absolument l'usage , & que je n'ai vu rapporté nulle part. C'est une espèce de coin qui ressemble tout-à-fait pour la forme extérieure à celui rapporté par M. le Comte de Caylus , au n°. 1 de la planche 105 du premier tome de ses antiquités. Il a deux pouces environ de hauteur , & un demi de diamètre. Il est uni en dehors & taillé

en dedans de rayures ou pans fort creux & très-égaux à vive-arête, se terminant en pointes dans le fond, & dont les bases, à l'ouverture, sont coupées en champfrain. La matière, très-solide, semble être un alliage de différents métaux, jusqu'à y soupçonner de l'or, & on y voit des têtes de clous qui ont été fondus avec la figure. Il paroît n'avoir été fait que pour être retenu dans un mandrin, & son poids & sa force le rendent propre à beaucoup de résistance. Comme je n'ai ici ni ressource ni secours pour me tirer de mon ignorance, permettez moi, Monsieur, de regretter avec toutes sortes de raisons dans ce moment, la perte considérable que les Arts & les Sciences viennent de faire dans la personne de M. *de Caylus*, dont j'ai cité les curieux ouvrages plus haut. Né pour parvenir à tout ce qui pouvoit flatter l'ambition, il a préféré l'étude & la sagesse à l'orgueil du rang & à la séduction des vanités. Ce savant si modeste, m'avoit permis de recourir à ses lumières quelquefois, & j'en aurois grand besoin dans cet instant, où je serois très-flatté de lui offrir cette petite découverte. Au reste, ne pouvant connoître ce prétendu coin, je

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

compte le porter à Paris à mon premier voyage.

Avec toutes les choses dont je viens de parler, j'ai encore trouvé, sur le même terrain, une fort grande quantité de différens morceaux de terre cuite, qui annoncent qu'il y a eu incontestablement dans cet endroit une manufacture de vases & d'ouvrages en terre. Je n'ai point vu d'apparence de four, mais peut-être en trouveroit-on si l'on fouilloit plus avant & plus exactement. Tous ces fragmens sont de diverses couleurs : il y en a même d'un beau rouge, semblable à la terre de Nîmes, & qui ont encore conservé un émail ou vernis assez frais. J'en ai rapporté quelques-uns sur lesquels on voit en relief différentes figures, entr'autres un animal lion ou chien à tête humaine, un feuillage courant bien conservé, une colonne, &c. Ce lieu paroît avoir été propre à un pareil établissement : car, outre le sable & une terre noire qu'on rencontre dessous, on trouve encore à peu de distance, des glaïses & des eaux pour le lavage des terres.

On ne sauroit tirer aucune conjecture sur ce lieu, qui n'est cité dans nul endroit que je sache, sinon qu'on peut pen-

fer qu'il y a eu au moins autrefois un ancien cimetière, & par conséquent une habitation proche ou peu éloignée. La quantité de morceaux brisés de terre cuite, pourroit encore prouver par leur espèce, que la manufacture de vases & de plâtres pouvoit être l'ouvrage des Romains, qui ont formé dans les Gaules beaucoup de ces établissemens.

M. l'Abbé *le Bœuf*, dans une dissertation sur le Soissonnois, dit bien qu'il y avoit plusieurs Villes dans ce canton, dont on ne connoît plus la situation. Il en place une dans le Tardenois, parce que Fère & Dole, qui en font partie, sont des noms Gaulois qui désignent des amas de familles réunies en un même endroit. Mais ce ne sont là que des conjectures, & ce savant en a donné beaucoup.

Au reste, le bois où s'est fait cette découverte, s'appelle dans le pays le bois de *Mensonge*. Il semble être une suite de la forêt de Dole, qui en est tout proche, & n'en est séparé que par un petit espace. Mais comme Mensonge & Dole peuvent avoir une même origine dans la tradition, par une fausse analogie, ils n'apprennent rien sur le terrain en question. Qu ne connoît dans le voisinage

84 MERCURE DE FRANCE.

ni voie romaine ni chemin militaire. L'itinéraire d'*Antonin*, ni la carte de *Peutinger*, n'en font aucune mention, & le grand chemin qui passe actuellement auprès, & qui conduit à Fismes, est un chemin ordinaire. On ignore aujourd'hui la position véritable de plusieurs des plus fameuses Villes de l'antiquité ; ainsi on peut bien n'avoir conservé aucun souvenir de l'habitation quelconque formée dans le bois de Menfonge. Cependant, Monsieur, vous qui êtes à la source de toutes les richesses littéraires, vous pourriez, si vous en avez le temps, donner quelques heures à cette recherche.

Fère & ses environs ne sont cités, à ce que je pense, dans aucun de nos anciens auteurs. *Duchêne* en a parlé dans son histoire de la Maison de Dreux, comme d'une terre dépendante de l'ancien Comté de Braine, & il dit dans celle de Chastillon sur Marne, que *Gaucher de Chastillon* la vendit en 1394, à *Louis* de France, Duc d'Orléans, à la charge d'en faire hommage par ses Procureurs au Comté de Braine, & qu'il y a acte de cette mouvance dans l'inventaire des titres de Fère qui sont au trésor de Chantilly.

Après la mort du Duc d'Orléans, Fère est

J U I N 1766. 85

passée aux Comtes d'Angoulême , & *François premier* en fit don au Connétable de *Montmorency* en 1528, en faveur de son mariage avec une Princesse de Savoye. C'est, je pense, ce même Connétable ou son fils qui a fait bâtir le gros & fort château qu'on voit aujourd'hui dans le parc de Fère , à la place de la forteresse qu'il y avoit auparavant , & qui subsistoit dès le douzième siècle. Cette terre appartient à présent à S. A. M. le Duc d'Orléans.

Voilà , Monsieur, tout ce que je puis vous dire de Fère & de notre découverte. Si vous parvenez à en savoir davantage, vous me ferez grand plaisir de m'en faire part.

J'ai l'honneur , &c.

Signé , JARDEL.



LETTRE à M. DE LA PLACE , où l'on
relève une phrase hasardée par M. LIN-
GUET , Avocat , au sujet de L'ORDRE
DE MALTE.

ON ne peut prononcer, Monsieur, sur tous les Journaux, & particulièrement sur le vôtre, avec plus de justesse & de goût que vient de le faire M. *Linguet* : sa lettre, inférée dans le *Mercure de Mai*, mérite les plus grands éloges à bien des égards ; mais parmi plusieurs traits qu'il y ramène du discours mis à la tête de son *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, il s'en trouve un que des gens de la plus haute considération m'ont engagé à relever, & qu'en effet on ne peut guère passer sous silence. En parlant de l'Abbé de *Vertot* sur un ton digne de cet Ecrivain célèbre, M. *Linguet* ajoute ; M. l'Abbé de *Vertot* a su renfermer en trois volumes la grandeur de Rome, on voudroit qu'il n'en eût pas employé sept à développer la petitesse de Malte. On aimeroit mieux voir de sa main l'histoire des Empereurs que celle des Grands-Mâtres.

Il est facile d'imaginer que de telles expressions ont dû soulever l'Ordre de Malte. Le clinquant de l'antrithèse a sans doute offusqué dans cette occasion-ci le jugement de M. *Linguet*, & ne lui a point permis de démêler le faux & les conséquences d'une phrase si hasardée. En y réfléchissant un peu, il n'auroit pas manqué de s'appercevoir que M. de *Vertot* n'a pas employé sept volumes à développer ce qu'il juge à propos d'appeller la *petitesse de Malte*. Si l'on dépouille cette histoire des parties étrangères à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, il ne restera pas deux volumes ayant un rapport direct à cet objet. Elle présente d'ailleurs des personnages autant faits pour intéresser que les Empereurs, dont un assez grand nombre d'Ecrivains ont pris soin de nous offrir le règne pour ne se plaindre pas de n'avoir point ce tableau de la main de M. l'Abbé de *Vertot*. On s'en doit consoler, sur-tout aujourd'hui, que M. *Linguet* lui-même vient de le tracer avec tant de succès.

Comment un homme tel que lui, dont on conçoit aisément l'opinion la plus avantageuse par les choses qu'il dit, & par la manière dont il les exprime, n'a-t-il point senti que la *petitesse* de Malte fait sa grandeur véritable ? Quoi de plus beau que de

voir cet Ordre naissant mêler aux œuvres de la plus compatissante charité des actions dont l'éclat lui valut les égards & l'estime des plus puissans Souverains, & le conduisit à être Souverain lui-même ? Il a fait des conquêtes, il les a conservées plus de deux siècles malgré les efforts redoublés des Ottomans, & dans le sein de leur propre pays. Les forces d'*Amurat* qui se brisent contre Rhodes ; celles de *Soliman*, l'un des premiers héros du monde, rendues long-temps inutiles, & qui ne triomphent que par de lâches trahisons : voilà, Monsieur, des circonstances qui paroissent ennobler un peu ce qui n'est que *petitesse* aux yeux de *M. Linguet*. Eh ! que trouvera-t-on dans l'histoire des Empereurs qui soit plus fait pour être admiré que le siège de Malte ? On voit cette Place, n'ayant pour fortification & pour défense que la bravoure des Chevaliers, réduite presque, par un long siège, à l'affreuse extrémité de Sagonte. Là de généreux Soldats, couverts de blessures, se font porter des sièges sur une large brèche & la rendent impénétrable. Il n'y en eut pas un seul dont le dernier mouvement ne coûtât la vie à un ennemi. Ces illustres défenseurs du fort nommé Saint-Elme, périrent tous ; & quand les Ottomans s'en furent rendus maîtres, ils n'y

trouvèrent pas un corps vivant. Bientôt dix mille Chrétiens sortent des murs de la place (1) principale, ils livrent bataille à quatre-vingt mille Turcs qu'ils contraignent de regagner leurs vaisseaux & de fuir honteusement. Mais je m'étends trop, Monsieur, & je retrace ici des événemens connus de l'univers entier. L'Ordre de Malte s'est encore illustré par mille & mille actions dont la terre & les mers ont été le théâtre, qui toutes peuvent orner les fastes de l'histoire & exercer une éloquente plume.

Ce qui m'étonne, c'est que M. *Linguet* n'ait point été frappé de cette idée si simple, que rien n'étoit plus propre à exercer le courage de la noblesse que les hauts faits de cette même noblesse consacrés à l'immortalité. L'histoire des Souverains est l'école des Rois & des politiques, celle de Malte est une admirable leçon pour ces premiers membres de la société civile, désignés sous le nom de Gentilshommes, qu'il importe si fort à toutes les nations dans le sein desquelles ils vivent, d'élever au courage & à la vertu. Ils trouvent dans cette histoire une foule de héros d'une origine semblable à la leur, & ils doivent brûler du desir d'imiter de si nobles modèles. Ainsi ce n'est point d'avoir écrit l'his-

(1) C'étoit alors le château Saint-Ange.

90 MERCURE DE FRANCE.

toire de Malte qu'il faut blâmer M. de Vertot, mais d'être, dans cet ouvrage, resté au-dessous de lui-même.

En repoussant la petite attaque de M. Linguet (qu'on se garde bien d'envisager comme une insulte qu'il ait voulu faire à l'Ordre de Malte, dont il doit, plus qu'un autre, respecter le lustre, parce qu'il est plus en état de le connoître & de l'apprécier), je m'applaudis de pouvoir lui témoigner l'estime singulière que ses talens m'inspirent, & d'avoir une occasion de publier les sentimens qui vous sont dûs à tant de titres, & avec lesquels j'ai l'honneur, &c.

LE CH. DE RESSÉQUIER.

Paris, le 20 Mai 1766.

LETTRE à l'Auteur du *Mercur*, au sujet d'un article inséré dans un papier public Anglois, au sujet de M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 28 Avril 1766.

JE crois vous faire plaisir, Monsieur, en vous mettant à portée de juger de quelle manière on fait parler le *Mercur de France* dans un papier anglois (1) que je joins

(1) Intitulé ; *The Candid Review*. Décembre 1765.

ici. Vous y trouverez (pag. 224) la déclaration la plus indécente contre M. de Voltaire , & vous serez sans doute surpris de voir cet article donné pour une traduction du *Mercur de France*. Le Journal où se trouve cet article est déjà ancien , mais c'est le hasard qui l'a fait tomber dans mes mains. D'ailleurs il est toujours temps de démentir ce mensonge grossier ; œuvre bien digne des ennemis obscurs qui cabalent contre cet homme illustre qui fait la gloire de la Nation Française & les délices de tous les gens éclairés. Je crois que le *Mercur* étant un ouvrage avoué & protégé par le Gouvernement , un ouvrage dont l'esprit est celui de la modération & de la justice , il est peut-être à propos que celui qui en est l'Auteur démente une fausseté si odieuse. Votre nom , Monsieur , est trop connu en Angleterre pour qu'une réclamation de votre part puisse manquer d'y faire tout l'effet qu'on doit en attendre. Il n'y a personne qui ne puisse affirmer que jamais l'article en question n'a été imprimé dans le *Mercur* ; mais il me paroît qu'un mot de vous fera plus d'impression. Quant à ceux à qui votre caractère est aussi connu que vos talens , ils n'ont certainement pas besoin d'être détrompés. Je vous prie ,

52 MERCURE DE FRANCE.

Monsieur, d'agréer l'assurance des sentimens, &c.

Le Ch. DE CH.

RÉPONSE de M. DE LA PLACE, à M. le
Ch. DE CH.

A Paris, le 30 Avril 1766.

MONSIEUR,

Mes sentimens aussi légitimes, que connus de tous les temps pour M. de *Voltaire*, vous sont de sûrs garans de ceux que m'inspire la lettre que vous avez la bonté de m'écrire au sujet de l'odieuse satire attribuée au *Mercur de France*, & dont je suis, s'il est possible, encore plus indigné que vous. Ce qui m'étonne en même temps, c'est que le Journaliste Anglois, que l'on me dit très-estimable, ait pu ne pas sentir qu'une déclamation de ce genre, bien loin d'avoir dû trouver place dans un ouvrage périodique françois tel que le nôtre, où l'indécence & la calomnie n'en trouvèrent jamais, ne pouvoit être que celui d'une cabale aussi obscure que méprisable. Mais

J U I N 1766. 95

que peuvent contre des talens aussi sublimes qu'universellement reconnus, tous ces traits aussi foibles que de si bas lancés ? . . .
Le Chantre de *Henry* peut-il en redouter les traits ?

. . . L'aigle , au milieu des airs ,
Planant au-dessus des colines ,
Se jouant parmi les éclairs ;
Du haut de ces voûtes divines ,
Voit-elle à l'ombre des buissons ,
Les *dards* des mouches libertines ,
Et les *haines* des papillons ? . . .

Je n'applaudis pas moins , Monsieur , à ce que vous a dicté votre zèle pour la gloire de l'homme illustre , qui sûrement auroit moins d'envieux si son nom étoit moins célèbre , & vous supplie de me croire avec les sentimens de la plus respectueuse reconnoissance , &c.

DE LA PLACE.



*LETTRES à l'Auteur du Mercure , sur un
Livre intitulé , la Philosophie de l'Histoire , par feu M. l'Abbé BAZIN.*

A Paris , le 8 Mai 1766.

UN des grands avantages qui résultent de l'ouvrage périodique dont vous êtes chargé , Monsieur , c'est qu'on peut y déposer ses doutes & en chercher la solution auprès des personnes habiles & intelligentes en état de les résoudre. C'est une espèce de bureau de correspondance & d'adresse , où chacun est bien venu à exposer ses difficultés pour se procurer les lumières qu'il n'a pas par lui-même , & dont le public peut profiter. Permettez-moi donc de recourir à ce canal ouvert à tout le monde , pour faire part à nos maîtres en ce genre de mes inquiétudes & en obtenir des éclaircissemens sur un point qui m'embarrasse & qui en peut troubler bien d'autres.

Il m'est tombé entre les mains un ouvrage in-8°, intitulé , *la Philosophie de l'Histoire* , par feu l'Abbé Bazin. M. Bazin , soit : je n'ai point d'intérêt de contester les quali-

rés, & je crois bonnement ce qu'on me dit sans y chercher plus de finesse. M. l'Abbé *Bazin* donc, page 61 de l'édition que j'ai sous les yeux, avance, entre mille autres choses sur lesquelles j'aurois bien encore quelques doutes à proposer, qu'il est dit dans le livre de *Jonas*, qu'il y avoit à Ninive cent vingt mille enfans nouveaux-nés, que cela supposeroit plus de cinq millions d'habitans, selon le calcul assez juste de nos dénombremens, fondés, dit-il, sur le nombre des enfans vivans, nés dans la même année. Or il trouve cinq millions d'habitans dans une ville qui n'est pas encore bâtie, (il croit l'avoir prouvé auparavant) quelque chose d'assez rare. Combien, sur l'exposé, le croiront comme lui?

J'ai donc été chercher tout uniment le commentaire de Dom *Calmet* sur le verset onze du quatrième chapitre de *Jonas* dont il s'agit, & j'y trouve que s'il y avoit à Ninive cent vingt mille enfans, qui n'étoient pas encore parvenus à l'âge de raison, on compte qu'il pouvoit y avoir en tout six cents mille hommes, puisque les enfans ne font pour l'ordinaire que la cinquième partie des personnes qui remplissent les villes.

On ne peut donc pas être plus éloignés les uns des autres que le sont nos deux calculateurs. Or je voudrois être fixé sur

96 MERCURE DE FRANCE.

ce point, savoir qui des deux entend mieux l'arithmétique, ou possède plus exactement l'esprit de combinaison.

S'il est permis, sur cette matière, de raisonner par analogie d'après la ville de Paris, voici le résultat des baptêmes faits en cette ville depuis 1749 jusqu'en 1762. En 1749 il y a eu à Paris dix-neuf mille cent cinquante-huit baptêmes. En 1750, dix-neuf mille trente-cinq. En 1751, dix-neuf mille trois cents vingt-un. En 1752, vingt mille deux cents vingt-sept. En 1753, dix-neuf mille sept cents vingt-neuf. En 1754, dix-huit mille neuf cents neuf. En 1755, dix-neuf mille quatre cents douze. En 1756, vingt mille six. (je n'ai pas le cahier de 1757 ni de 1758.) Mais en 1759, il y en a eu dix-neuf mille cinquante-huit. En 1760, dix-sept mille neuf cents quatre-vingt-onze, auxquels on peut ajouter pour 1762 dix-sept mille huit cents neuf.

Je crois qu'une bonne dissertation sur ce sujet seroit infiniment utile dans la position présente de notre littérature, & je me flatte que vous ne me refuserez pas d'insérer ma consultation dans l'un de vos plus prochains Mercures.

Je suis avec les sentimens, &c.

S. C. D. S. E.

S E C O N D E Lettre.

A Paris , ce 12 Mai 1766.

JE vous dénonce encore une fois , & au public, Monsieur, l'ouvrage intitulé *la Philosophie de l'Histoire*. L'Auteur pseudonyme de cet écrit ne se forme pas une grande idée du temple de Jérusalem, à qui (pag. 208. de mon édition) il ne donne que quatre - vingt - dix pieds de long sur trente de face : c'est-à-dire, pour mettre à portée de juger, par pièce de comparaison, à-peu-près de l'étendue du chœur de l'église de Saint Eustache à Paris. Il a raison de dire qu'il n'y a guère de plus petit édifice public. Sur cet exposé, pour ma propre instruction, j'ai eu encore recours à Dom Calmet, sur le chap. 6, v. 2, du troisième livre des Rois. J'ai borné là mes recherches, mes occupations ne m'ayant pas permis d'en faire de plus approfondies.

Or, au vers, ci-dessus cité, on lit en effet, que la maison que le Roi Salomon bâtissoit à la gloire du Seigneur, avoit soixante coudées de long & vingt de large, ce qui revient à-peu-près au nombre de pieds marqués plus haut.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Mais ce que ne fait pas le Philosophe historien, le Père *Calmet*, dans son Commentaire, n'a pas manqué de l'observer. C'est que les temples des Egyptiens, des Phéniciens & des Hébreux étoient composés de parvis & de colonnades, où les peuples pouvoient s'assembler sans être exposés aux injures de l'air, parvis qui environnoient le temple; que souvent on entend sous ce nom tout le composé du temple, les cours, les parvis, les galeries, les chambres, les appartemens, les magasins, & le lieu le plus sacré & le plus intérieur; mais que souvent aussi on en restreint la signification au sanctuaire & au saint, en un mot, à ce logement qu'on regardoit comme la demeure du Dieu d'Israël, & que c'est dans ce dernier sens que les termes de temple & de maison se prennent dans le passage dont il est ici question. Il en conclut que la coudée étant environ d'un pied de roi & huit pouces, ce temple avoit cent deux pieds six pouces en long, & trente-quatre pieds deux pouces de large dans l'œuvre.

D'après cette explication, est-il exact, sans dire un mot des accessoires du temple, sans fixer le sens de ce terme, d'avancer qu'il n'y a guères de plus petit édifice public?

J U I N 1766. 99

L'Auteur ajoute qu'il est difficile de comprendre les dimensions de l'architecture de ce temple (marquées néanmoins dans l'Histoire Sacrée), dont les étages de bois auroient surpris *Michel-Ange & Bramante*. Un coup-d'œil sur le Commentaire de Dom *Calmet*, aux versets 5 & 6 de ce même chapitre, suffira pour donner l'intelligence de la construction dont il s'agit.

Qui fait si, en continuant ma lecture, il ne me viendra pas quelques nouvelles observations ? J'aurai alors l'honneur de vous en faire part, & par votre canal, au public, pour le mettre en garde contre des traits séduisans plus agréablement que solidement présentés. Mais je crois très-inutile qu'il connoisse le nom de celui qui néanmoins par état & par conviction s'intéresse très-vivement à son édification.

Je suis avec les sentimens, &c.

TROISIEME Lettre.

A Paris, le 13 Mai 1766.

JE vous avois promis du nouveau, Monsieur, & j'en trouve encore matière à la page 223 de l'ouvrage de la *Philosophie de l'Histoire*. Son Auteur a lu au chapitre
E ij

31 des *Nombres*, que dans le pillage du pays de *Madian* (contrée située à l'orient de la mer rouge), les Israélites avoient trouvé six cents soixante-quinze mille brebis, soixante-douze mille bœufs, soixante un mille ânes, & trente-deux mille filles non mariées. Sur quoi il avance que ce petit pays n'avoit pas plus d'environ neuf lieues quarrées d'étendue, & que plusieurs personnes doutent que les Juifs aient pu ramasser tout ce butin & rencontrer ce nombre de jeunes filles dans le village d'un desert au milieu des rochers.

Ceci exige du calcul, sur lequel je crois devoir consulter, par votre moyen, de plus habiles que moi, & inviter de plus savans à apprécier ces assertions. Deux points également importans se présentent à leurs recherches. Le pays de *Madian*, à la vérité dans l'Arabie Pétrée, ne consistoit-il en effet qu'en neuf lieues quarrées, & ne s'y rencontroit-il qu'un seul village situé dans un desert au milieu des rochers? En le supposant, étoit-il possible qu'il renfermât un si grand nombre d'animaux & de jeunes personnes non mariées? En attendant leurs éclaircissements sur ce sujet, qui en mérite la peine, je me contente d'observer que le livre des *Nombres*, vers. Huit de ce même chapitre, parle de cinq

Rois, ou Chefs de cette nation, ceux d'*Evi*, *Recem*, *Sur*, *Hur* & *Rebé*, qui passèrent par le fil de l'épée, & nous apprend que la flamme consuma leurs villes, leurs villages & leurs châteaux. Il y avoit donc plus d'un village dans cette contrée, toute déserte qu'on la veuille supposer.

Il s'en faut bien que j'aie rempli toute la tâche que cet ouvrage me présente. D'autres occupations plus pressantes me forcent de la laisser à des mains plus adroites. Il faut plus de loisir que je n'en ai pour s'y livrer autant profondément qu'il feroit nécessaire. Puisse le peu que je vous en ai marqué faire tenir sur leurs gardes ceux qui ne lisent que pour s'amuser, & n'en savent pas davantage ! Puisse-t-il réveiller & animer le zèle de ces hommes pieux & éclairés ! Il en est encore que des études constantes & réfléchies ont mis en état de défendre avec courage & avec lumière nos vérités saintes, plus persévéramment & plus insidieusement attaquées que jamais.

Je suis, &c.



E iij

LE GOUT de bien des gens, ou Recueil de Contes Moraux, pour servir de supplément à tout ce qui a paru jusqu'à présent dans ce genre. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez L'ESCLAPART le jeune, Libraire, quai de Gèvres, & chez la veuve DUCHESNE, rue Saint Jacques, au temple du goût.

ON a réuni dans ce Recueil plusieurs petits ouvrages agréables en vers & en prose. Nous nous attacherons à en donner une idée. Rien de plus simple que le canevas du premier de ces contes, qui a pour titre *Rosalie*. C'est une jeune personne que les sens ont long-temps égarée: Elle se détermine enfin à quitter les désordres auxquels elle s'est livrée, & à faire un usage honnête de la fortune qu'ils lui ont procurée. Un jeune Gentilhomme fort aimable nommé *Terlieu*, mais dans la plus profonde misère, occupe une petite chambre voisine de son appartement. *Rosalie* s'aperçoit de sa situation, & lui présente des secours avec les ménagemens délicats qui

en augmentent le prix. *Terlieu*, sensible à ces procédés, rebuté par des parens très-riches auxquels il expose en vain son infortune, devient amoureux de *Rosalie*. Cette fille ne lui cache point la conduite qu'elle a tenue jusqu'alors, ses regrets, sa résolution de racheter, s'il est possible, le passé par l'avenir ; elle lui découvre une âme tendre, généreuse, née pour la vertu, égarée par les circonstances. *Terlieu* oublie tous les instans de sa vie qui ont précédé, il ne s'occupe que de ses dispositions actuelles, & lui offre son cœur & sa main. *Rosalie* résiste, elle ne veut être que son amie, & consent enfin à devenir son épouse.

Les mémoires de Madame de ***. écrits par elle-même, offrent une morale bien intéressante & bien vraie. Un père trop dur à ses enfans est souvent la cause de leurs défordres ; il les force à chercher des amis qui les écoutent, avec qui ils soient libres. Les suites en peuvent être dangereuses pour une fille ; il est à craindre que les amis auxquels elle se livre ne deviennent des amans : il en est un qui peut être préféré ; & les foiblesses sont à craindre. Tel fut le sort de Madame de ***. Elle fut foible. Son amant devint son époux, la méprisa & l'abandonna. Réduite à la

misère la plus profonde avec son fils, elle entre en qualité de femme de chambre chez M^{de} de Neuillant. Son mari avoit besoin d'un Page ; cette place convenoit à son fils ; elle la lui ménagea. Le jeune homme ne se connoissoit point ; on lui avoit caché sa naissance ; son caractère fier la décéloit : il devint amououreux de M^{lle} de Neuillant. Elle l'aima. Bientôt on parle de marier sa maîtresse avec un homme très-riche, le Comte de Térigny. Le Page, au désespoir, pleuroit aux pieds de M^{lle} de Neuillant. M. de Térigny arrivant par hasard dans ce moment, le surprit, & voulut le traiter comme un domestique qui s'oublie ; le Page furieux, avec l'épée à la main, blesse M. de Térigny, qu'on reconnoît ensuite pour son père & l'époux de M^{de} de***. Il lui redonne sa tendresse & rend son fils heureux.

Nous ne nous arrêterons pas sur l'histoire de *Fanny-Artur* & de *Montrose*. Il y a beaucoup d'action & d'intérêt dans ce petit ouvrage. Nous nous contentons d'inviter à le lire.

Betty, ou les Malheurs de l'imprudence & de la jalousie, histoire traduite de l'anglois par M. d'Arnaud, offre la morale la plus pure & le sentiment le plus délicat. Cette histoire renferme des leçons excel-

lentes pour les jeunes personnes du sexe, qui ne sauroient trop la lire. Elles y apprendront qu'il ne suffit pas d'être vertueuse, qu'il faut encore le paroître; qu'une légère imprudence peut être mal interprétée, donner des soupçons violens & exposer à la calomnie; que la circonspection est nécessaire dans tous les cas, & qu'on ne sauroit trop ménager un esprit susceptible de jalousie. Ce défaut est ordinairement la suite d'une grande passion, il la prouve; c'est une maladie quelquefois dangereuse & dont on ne peut arrêter les effets que par les remèdes les plus doux. *Sarath...* qu'on a vue avec plaisir dans la Gazette littéraire, & la femme de Bath, se trouvent aussi dans ce recueil. Un morceau qui doit plaire beaucoup, c'est une anecdote historique par M. d'Arnaud, qui a pour titre: *Jacques, ou la Force du Sentiment*. C'est dans une des conditions les plus méprisables à nos yeux, qu'est né le héros de cette anecdote, & c'est ce qui la rend plus intéressante, plus sublime, nous osons le dire. « Ne se lassera-t-on point, dit M. d'Arnaud, de nous entretenir de conquérans, » d'usurpateurs, de brigands, d'illustres » scélérats qui, marchant entre le trône » & l'échaffaut, se sont cru des droits pour » monter sur le siège des légitimes Souve-

„ rains, parce qu'ils avoient eu le bon-
 „ heur d'échapper au théâtre du dernier
 „ supplice, & que la fortune en quelque
 „ sorte a semblé les justifier aux yeux peu-
 „ éclairés de la multitude. . . . L'étude
 „ de l'histoire me paroît plus pernicieuse
 „ qu'utile à la saine politique & aux bon-
 „ nes mœurs. Quelles images en effet nous
 „ offrent les annales du genre humain ? Le
 „ crime, presque toujours couronné par
 „ le succès, la vertu méprisée, ou foulée
 „ aux pieds, l'innocence gémissante & sans
 „ appui, tendant la gorge, comme l'a dit
 „ très-bien un de nos grands Poètes au cou-
 „ teau de l'injustice soutenue de la force.
 „ Il y a, sans contredit, dix à parier contre
 „ un, qu'une âme neuve & dans la pre-
 „ mière effervescence des passions, qui s'at-
 „ tachera à la lecture de l'histoire, sera
 „ plus remuée & décidée par les tableaux
 „ du mal que par ceux du bien ; parce que
 „ le mal, graces à la perversité humaine &
 „ au peu de philosophie des premiers histo-
 „ riens, semble dans leurs écrits jouir de
 „ plus de considération & frapper davan-
 „ tage que le bien. Le mal excite plus ce
 „ bruit qu'on nomme *la réputation* ; il
 „ éveille, il fixe plus la curiosité, au lieu
 „ que la vertu est plus silencieuse, & qu'elle
 „ porte avec elle moins d'appareil & de

» spectacle. Je desirerois donc qu'à la place
 » de ces compilations volumineuses des
 » foibleffes , des vices , des forfaits de
 » tant de générations qui nous ont précé-
 » dés , on mit entre nos mains d'excellens
 » traités de morale , des romans de sagesse
 » où l'homme seroit peint , non tel qu'il
 » est , mais tel qu'il devroit être ». L'his-
 » toire , présentée sous ce point de vuë ,
 » seroit d'une utilité bien plus générale.
 » Qu'on présente aux personnes d'un rang
 » distingué , aux Princes & aux Rois , l'his-
 » toire des bienfaiteurs de l'humanité , celle
 » des hommes ; & s'il faut nécessairement
 » nommer quelque tyran , quelque fléau
 » du genre humain , qu'on choisisse du moins
 » ceux qui ont été punis. « En supposant
 » l'histoire offerte sous ce point de vue ,
 » elle fera encore de peu d'utilité pour la
 » plupart des hommes ; qui , par la médio-
 » crité de leur rang , ou , par un défaut
 » de raisonnement , sont hors d'état de
 » lever les yeux sur les exemples éclatans
 » des Princes , des Monarques , &c. Et que
 » deviendra pour ces lecteurs l'étude de
 » l'histoire , dès que l'esprit de comparaison
 » ne les rapprochera point de ces per-
 » nages supérieurs ? Le moyen de remédier
 » à cet inconvénient seroit de former divers
 » corps d'histoire relatifs à peu-près aux

108 MERCURE DE FRANCE.

» diverses conditions ; par exemple on
 » composeroit pour cette classe d'hommes
 » qu'on appelle *le peuple*, un recueil his-
 » torique qui consacrerait les belles actions
 » qu'auroient pu faire quelques-uns de
 » leurs égaux ; l'homme respectable dont
 » j'ai à vous parler obtiendrait une des
 » premières places parmi le petit nombre
 » d'âmes privilégiées». Après ces réflexions
 solides sur l'histoire & sur la manière dont
 elle devrait être traitée, M. d'Arnaud en
 vient à l'anecdote dont il est question.

... Jacques étoit dans la plus affreuse indigence. Son travail ne pouvoit fournir aux besoins de sa famille. Bientôt l'ouvrage lui manqua, sa femme & ses enfans tombèrent dans le besoin. Jacques, pénétré de leur situation, implora en vain les secours de ses voisins, il alla mendier les yeux baignés de larmes : personne ne le regarda, ou les aumônes qu'il reçut n'étoient pas capables de le soulager. Dans cet état accablant il rencontre un homme de sa profession, aussi indigent que lui, qui, surpris de la douleur de Jacques, lui en demande la cause : « Je suis perdu, répond le pauvre homme ; ma femme, mes enfans n'ont pas mangé depuis hier midi, &... je ne fais où j'en vais... ils vont mourir. Mon ami, lui dit l'autre, pénétré de sa

» situation, tiens , voilà deux sols , c'est
 » tout ce que je possède ». Quel sentiment
 dans ces âmes honnêtes ! Que nos riches
 grossiers font au-dessous ! L'ami de *Jacques*
 lui dit qu'il y a une personne qui ap-
 prend à saigner , & qui paie ceux qui
 veulent l'être. « *Jacques* vole au lieu , &
 » chez la personne indiquée ; on le saigne
 » d'un bras ; il est payé. Il est instruit que
 » d'autres font la même chose & aux
 » mêmes conditions ; il y court & se fait
 » encore saigner de l'autre bras. Cet homme
 » si respectable & si à plaindre , transporté
 » de joie , achete du pain , retourne pré-
 » cipitamment chez lui , le partage entre
 » sa femme & ses enfans ; ils le voient
 » changer de couleur ; il s'assied , le sang
 » coule de ses bras. — Mon mari ! mon
 » père ! qu'avez-vous ? vous êtes-vous fait
 » saigner ? — Ma chère femme , mes chers
 » enfans , leur dit-il , avec un profond
 » soupir , en les tenant embrassés étroite-
 » ment , c'étoit . . . pour vous donner du
 » pain. Alors ces six honnêtes infortunés
 » s'inondent de leurs larmes ; ils le pressent
 » réciproquement contre leurs cœurs . . . »
 O hommes ! . . . quel spectacle ! . . .

Il y a dans ce même volume plusieurs pièces
 de vers du même Auteur , où l'on retrouve
 l'énergie ; le sentiment & la philosophie

110 MERCURE DE FRANCE.

qui caractérise jusqu'à ses moindres productions. Nous citerons quelques morceaux de son épître à M. de * * sur la mort de son fils.

Cesse de te nourrir du poison des douleurs ;
 Au destin de ton fils ne donne point de pleurs ;
 Rends plutôt grace au ciel qui borne sa carrière ;
 Une main complaisante a fermé sa paupière ;
 Ma sévère raison vient deffiler tes yeux ;
 Sa mort prématurée est un bienfait des Dieux.
 Eh ! si tu peux encor , malgré cette nature
 Qui fait à tous les cœurs ressentir son pouvoir ,
 Mais dont le philosophe étouffe le murmure ,
 Lorsque la vérité lui montre son miroir ,
 Si tu peux écouter cette mâle sagesse ,
 Qui sur nos intérêts ne sauroit s'abuser ,
 Parle , ces justes Dieux dont se plaint ta tendresse ,
 Oserois-tu les accuser ?
 Dois-tu pleurer ton fils ? Pleures plutôt son père ,
 Pleure ton sort cruel , puisque tu lui servis ,
 Puisque tes destins ennemis
 Te laissent encore la lumière. . . .

M. d'Arnaud parcourt les différens états de la vie , & prouve qu'on n'y voit que l'apparence du bonheur. L'infortune verse ses poisons sur tous , depuis le Berger jusqu'aux Rois. Il peint *Louis XIV* , qui

J U I N 1766. III

après de longues prospérités, connu le
malheur sur la fin de sa vie.

Après un tableau si frappant
Des ennuis imposés à l'humaine nature ,
Pourrois-je offrir aux yeux du sentiment
Une plus naïve peinture ?
Et tes regards levés sur les malheurs d'un Roi ,
Daigneront-ils s'abaisser jusqu'à moi ?
Porté par un Génie aux beaux-arts favorable ,
Des sentiers d'Hélicon dans le palais des Rois ,
Admis aux pieds du trône , & pouvant à la fois
Admirer le grand Prince & voir le sage aimable ,
Comblé de ses bienfaits par l'*Auguste* nouveau ,
Appellé le *nouvel Ovide* ,
Lorsque ma muse encor timide
S'élève à peine du berceau ,
Honoré des regards de son illustre frère (1) ,
De ce jeune héros si digne d'être aimé ,
Et mon second Dieu tutélaire ,
Car de quel autre nom peut-il être nommé ?
.
Contemplé sous ces traits brillans ,
Sans doute de la jalousie
L'échauffe le venin , j'irrite les serpens ;
Dans les mains de la calomnie

(1) S. A. R. le Prince *Henry* , frère du Roi de Prusse

112 MERCURE DE FRANCE.

J'aiguise le couteau que lui prête l'envie ;

Mais à travers l'éclat trompeur ,
Qui semble à tous les yeux répandu sur ma vie ,
Pénètre les ennuis dont je ressens l'horreur.

.

Nous ne nous arrêterons pas sur les autres pièces en vers qu'on a rassemblées dans ce Recueil ; elles ont toutes un mérite distingué. On trouvera encore de M. d'Arnaud un conte intitulé *le Van*, & tiré des cent nouvelles nouvelles de la Reine de Navarre, où l'on remarque des grâces, des détails & de la solidité. L'Auteur de cette jolie bagatelle n'est pas nommé.



T A B L E A U historique & politique de la Suisse , où sont décrits sa situation , son état ancien & moderne , sa division en Cantons , les Dietes , & l'union Helvétique ; où l'on voit l'origine , la naissance , l'établissement & les progrès de ses Républiques ; les mœurs , la politique , la religion & le gouvernement de ses peuples , avec un état de son commerce , de ses revenus , de sa milice ; & un appendice contenant un détail de ses Alliés. Traduit de l'anglois. Imprimé à Fribourg , & se trouve à Paris , chez LOTTIN le jeune , rue Saint Jacques , vis-à-vis celle de la Parcheminerie ; 1766 : in-12 d'environ 400 pages. Le prix est de 2 liv. 5 sols relié en veau.

C E long titre n'est point un frontispice trompeur ; il est rempli dans toute son étendue ; & c'est la notice la plus fidelle qu'on puisse donner de l'ouvrage qu'il annonce. Ce seul volume réunit sur tous les objets indiqués, les connoissances les

plus essentielles & présente sous un seul coup-d'œil ce qu'il faudroit chercher dans des histoires générales & trop volumineuses.

Plusieurs motifs doivent nous rendre ce Recueil intéressant. C'est jusqu'ici le seul que nous ayons en ce genre sur une nation qu'il nous importe de connoître ; ses liaisons avec la nôtre la distinguent des autres Etats étrangers. Les Suisses sont devenus en quelque sorte nos concitoyens. Il est naturel que nous aimions à nous instruire un peu en détail sur leurs mœurs & sur les révolutions de leurs Républiques.

L'ouvrage que nous annonçons peut suffire sur ce point. L'Auteur Anglois a résidé huit années dans le pays ; & il étoit obligé par état de faire des recherches ; ses observations bien rédigées ont formé ce tableau, qui, au mérite de l'exactitude, joint encore celui de la variété.

Le Traducteur, bon écrivain, a représenté fidèlement son original ; ce n'est point ici son coup d'essai : le public a déjà approuvé son style dans plusieurs autres traductions qu'il a publiées ; en particulier dans celle de l'Histoire d'Ecosse de *Robertson*, qui parut l'année dernière chez les frères *Etienné*, & qui s'est débitée rapidement. Cette nouvelle traduction, faite

avec le même soin, mérite d'avoir un égal succès. Le morceau qui suit, & que nous prenons sans choix, justifiera les éloges que nous croyons pouvoir donner à tout le livre. Il s'agit d'un événement à l'occasion de la tyrannie des Gouverneurs des Cantons, devenue insupportable au peuple. « Ils en inventoient tous les jours » quelques nouveaux traits, & qui étoient » souvent portés jusqu'à l'extravagance. » *Giesler*, Gouverneur d'Ury, en imagina » un, plus ressemblant aux boutades d'un » *Claudius*, d'un *Caligula*, d'un *Phalaris*, » qu'à aucun acte judiciaire. Il fit élever » un poteau dans la place du marché d'Al- » torff, capitale du Canton d'Ury ; il y fit » attacher son chapeau, & il rendit une » ordonnance, qui enjoignoit, sous peine » de mort, à toutes personnes qui passe- » roient par-là de saluer le chapeau, en » se découvrant, s'agenouillant & don- » nant toutes les mêmes démonstrations » de respect que si le Gouverneur y eût » été présent en personne. La cruauté du » châtiment força le peuple à se soumettre » à cette espèce d'idolâtrie. Cependant un » nommé *Guillaume Tell*, jeune étourdi, » & qui étoit de la conjuration, passoit » souvent devant le poteau sans rendre ses » respects au chapeau. Le Gouverneur en

116 MERCURE DE FRANCE.

„ étant instruit, l'envoya chercher, & lui
 „ demanda la raison de sa désobéissance.
 „ *Tell* voulut s'excuser sur sa rusticité na-
 „ turelle, & sur ce qu'il ignoroit l'ordre
 „ qui avoit été donné. Mais le Gouver-
 „ neur, qui se méfioit de lui, rejetta ses
 „ excuses ; il fit venir un des enfans de
 „ *Tell*, celui qu'il aimoit le plus, & comme
 „ *Tell* étoit un excellent tireur d'arc, il le
 „ condamna, par forme de punition, à
 „ abattre avec une flèche, à une distance
 „ assez considérable, une pomme placée
 „ sur la tête de ce fils chéri : déclarant en
 „ même temps, que si *Tell* manquoit son
 „ coup, il seroit pendu sur le champ. Le
 „ malheureux père, craignant de tuer son
 „ fils, dit qu'il préféreroit de sacrifier sa
 „ propre vie ; mais le Gouverneur rejetta
 „ ses offres, &, pour le forcer d'obéir,
 „ il lui déclara que, s'il hésitoit un moment
 „ à se soumettre à la sentence, il seroit
 „ pendu à l'instant lui & son fils. *Tell*,
 „ voyant que ses supplications étoient inu-
 „ tiles, & plutôt par le desir de sauver la
 „ vie à son fils qu'à lui-même, consentit
 „ à faire cette expérience dans la place du
 „ marché, en présence du Gouverneur &
 „ d'une foule de peuple qui s'y rassembla
 „ pour voir l'exécution de cette sentence
 „ bizarre. Le pauvre père tire la flèche de

» son carquois , la pose sur l'arc d'une
 » main tremblante , lâche le coup , & soit
 » habileté , soit bonne fortune , il abat la
 » pomme sur la tête de son fils sans le
 » toucher. Le peuple fit retentir l'air de
 » ses acclamations , tant pour marquer la
 » joie de la délivrance de *Tell* , que pour
 » applaudir à son adresse. Le Gouverneur ,
 » chagrin de voir que *Tell* avoit échappé
 » si adroitement à sa vengeance , voulut
 » encore lui tendre un piège. Il s'étoit
 » aperçu que *Tell* avoit mis deux flèches
 » à sa ceinture , quoiqu'il n'eût qu'un
 » coup à tirer. Il lui en demanda la raison
 » en lui promettant le pardon , quel que fût
 » son dessein. *Tell* , sur cette assurance ,
 » lui avoua franchement que dans l'effort
 » de son ressentiment il avoit tiré deux
 » flèches de son carquois dans la ferme
 » résolution de le tuer avec la seconde ,
 » s'il avoit eu le malheur de tuer son fils
 » avec la première. Le Gouverneur , fu-
 » rieux de cette réponse , lui dit qu'il lui
 » accordoit la vie à cause de son adresse ,
 » & , pour lui tenir la parole qu'il lui
 » avoit donnée ; mais que , pour le punir
 » de son intention criminelle , il alloit le
 » confiner dans un cachot. Le Gouverneur
 » aussi-tôt donne ordre que *Tell* soit mis
 » dans une barque pour être conduit dans

„ la prison de Cussénac, château situé sur
 „ le lac de Lucerne, & il s'embarque lui-
 „ même avec *Tell* pour être témoin de
 „ l'exécution de la sentence. Ils avoient
 „ fait environ la moitié du chemin, lorsqu'il s'éleva sur le lac une bourrasque
 „ si violente, qu'ils se trouvèrent en grand
 „ danger d'aller se briser contre des rochers,
 „ parce qu'aucun des bateliers ne savoit
 „ comment gouverner au milieu de cette
 „ tourmente. Dans cette extrémité un des
 „ gens du Gouverneur, qui savoit que *Tell*
 „ passoit pour être le plus habile marinier,
 „ dit à son maître qu'il n'y avoit plus moyen
 „ de se sauver la vie, à moins qu'il ne vou-
 „ lût permettre que *Tell* fût délié & mis
 „ au gouvernail. Le Gouverneur y con-
 „ sentit, & cela fut fait sur le champ.
 „ *Tell* eut bien de la peine à tirer la barque
 „ du milieu du lac, où les vagues étoient
 „ les plus fortes, & à l'amener vers les
 „ bords, dans un endroit où la pointe d'un
 „ rocher s'élevoit au-dessus de l'eau. Il
 „ saisit cette occasion favorable de s'échap-
 „ per, il s'élança sur le rocher, repoussa
 „ la barque avec son pied au milieu du
 „ lac, & regagna la terre en se coulant le
 „ long des montagnes. Le Gouverneur se
 „ retrouva au milieu du lac bien secoué
 „ & en grand danger de sa vie. Cependant

» la barque arriva avec bien de la peine à
 » un endroit appelé *Brunnen*, où il des-
 » cendit à terre avec toute sa suite. *Tell*
 » en étant averti, alla l'attendre sur son
 » chemin, &c. ».

On trouve chez le même libraire l'Histoire Militaire des Suisses, avec les généalogies des Maisons illustres, &c. Par M. le Baron de *Zurlauben*; huit vol. in-12. . .

Le Code Militaire des Suisses; quatre vol. in-12; 1764.

DICTIONNAIRE d'anecdotes, de traits singuliers & caractéristiques, historiottes, bons mots, naïvetés, saillies, reparties ingénieuses, &c. &c. Volume in-8°, petit format, de plus de 700 pages, divisé en deux parties. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti; 1766: avec approbation & privilège du Roi

SECOND EXTRAIT.

EN morale comme en physique, les raisonnemens peuvent être suppléés par les faits, mais ceux-ci ne peuvent jamais l'être par le raisonnement; nouvelle considéra-

tion qui doit faire regarder ce nouveau Recueil que nous annonçons comme très-utile & très-intéressant. A l'article *orgueil national*, l'Auteur fait voir, par plusieurs faits choisis, qu'il en est des nations comme des individus ; chaque peuple s'attribue des qualités qui le distinguent des autres. On a reproché aux Grecs leur usage d'appeler tout étranger *barbare*. Ne pourroit-on pas, ajoute l'Auteur, également amuser les François de ce ridicule national ? Quelques Cavaliers François dînoient en Allemagne à la table d'un Prince. L'un d'eux, après avoir considéré tous les convives, s'écria : rien n'est plus plaisant, il n'y a que Monseigneur ici d'étranger. Le Canadien croit faire un grand éloge du François en disant : c'est un homme comme moi. Mais il faut lire dans l'article les autres faits que l'Auteur y rapporte, & on en conclura sans peine que tous les peuples sont également vains.

Plusieurs productions d'Astrologues, rapportés à l'article *Astrologue*, semblent d'abord justifier la folie de ceux qui y ajoutent foi. Un homme dont l'horoscope portoit qu'un cheval le feroit périr, évitoit, non-seulement d'aller à cheval, mais encore lorsqu'il en appercevoit un, il avoit grand soin de s'en éloigner. Un jour qu'il passoit

passoit dans une ville, une enseigne lui tomba sur la tête & il mourut du coup. C'étoit l'enseigne d'une auberge où étoit représenté un cheval noir. Plusieurs autres prédictions, qui ont reçu leur accomplissement, sont encore ici rapportées ; mais l'Auteur a soin d'y joindre la réponse que fit l'ingénieux *Barclai* à un homme infatué de l'astrologie judiciaire, & qui lui représentoit que différentes prédictions d'Astrologues avoient été justifiées par l'événement. Ce n'est pas ce qui m'étonne, répondit *Barclai*, mais c'est de voir que parmi un si grand nombre de conjectures que les Astrologues ont publiées, il n'aient pas plus souvent rencontré la vérité.

On a rassemblé sous le mot *François* plusieurs traits de bravoure & de courage qui leur sont particuliers. Ces traits, exposés avec simplicité, sont, sans doute, le plus bel éloge que l'on puisse faire de la nation. L'Auteur a eu soin d'y ajouter quelques réparties vives & spirituelles qui caractérisent cette humeur enjouée que le François conserve dans les occasions même les plus périlleuses lorsque l'honneur l'appelle. Ce mot *honneur* frappe les oreilles du François avec une espèce d'enchantement & va jusqu'au cœur. Un Soldat de cette nation, sous le Maréchal de Saxe,

F

disoit dans la dernière guerre : *j'ai l'honneur d'être François.*

Nous voudrions pouvoir porter plus loin notre extrait & faire connoître les articles ambassadeur, étiquette, bravoure, courage, amour de la patrie, honneur, hypocrisie, chasteré, vertu, reconnoissance, enfans, instinct des animaux, physionomie, jugemens remarquables, imposteur, somnambule, ressemblance, ridicule, avarice, &c. Dans ce dernier article & dans plusieurs autres de cette espèce l'Auteur a rassemblé plusieurs traits singuliers & caractéristiques qui ne manqueront pas d'être mis en œuvre par quelques mains habiles.

Mais une autre partie considérable de ce Dictionnaire, & dont nous n'avons encore rien dit, est celle qui concerne les applications heureuses de passages connus, les historiottes, apologues, contes, bons mots, naïvetés, faillies, réparties ingénieuses, apophthègmes, sentences, maximes, proverbes, anagrammes, devises, pasquinades, jeux de mots, pointes, équivoques, rébus, quolibets, lazzi, trivelinades, turlupinades, griphe, &c. L'Auteur a eu soin de donner la définition de ces mots, & c'est ce qui rend par-tout son Recueil aussi instructif qu'amusant. Les exemples qu'il rapporte sont choisis &

variés avec goût. Il distingue très-bien le bon mot du beau mot ou de l'apophtègme. Il n'accorde ce premier nom qu'à une répartie vive, gaie, animée par une pensée qui frappe, qui réveille, qui surprend. On voit par cette définition, ajoute-t-il, que le bon mot diffère essentiellement du beau mot ou de l'apophtègme. Le premier est une espèce d'impromptu que l'occasion seule fait naître, & que la malignité, le plus souvent, assaisonne : c'est un trait qui vole & qui perce en même temps. Le beau mot ou l'apophtègme, au contraire, n'est qu'une belle pensée, une parole méditée qu'on a coutume de dire souvent ; ou, si c'est une réponse, on y cherche moins à briller qu'à dire quelque chose de moral & d'instructif.

On pourroit desirer que l'article *saillie* fût plus long, mais comme il y a plusieurs saillies rapportées sous différens autres articles de ce Dictionnaire, l'Auteur a eu soin d'y renvoyer. Ce mot *saillie*, qui vient du latin *salire* (*sauter*), signifie, dit l'Auteur, le passage brusque d'une idée à une autre dont le rapport trop éloigné n'étoit pas d'abord apperçu. Les saillies, ajoute-t-il, tiennent le même rang dans les opérations de l'esprit que l'humeur ou la boutade dans les affections du cœur. Ces tran-

sitions subites & inattendues ne supposent pas toujours une grande étendue de lumières, mais elles caractérisent l'esprit. Les gens gais ont des saillies de plaisanteries; les méchans, de méchancetés; les personnes naïves, de naïvetés, &c.

Il définit la sentence une proposition universelle, mais courte, sensée, énergique, & qui renferme quelque vérité morale. Il distingue la sentence de la maxime, en ce que celle-ci est un avertissement aux hommes sur ce qu'ils doivent faire, l'autre un jugement sur ce qu'ils font ordinairement. La maxime est un précepte de conduite; la sentence une vérité de spéculation. Toutes les sentences citées sous cet article méritent d'être apprises par cœur, ainsi que les maximes rapportées au mot *maxime*.

Si plusieurs articles de ce Dictionnaire présentent des exemples à suivre, il y en a quelques autres qui font connoître des ridicules à éviter. L'Auteur proscriit avec raison les quolibets comme de très-mauvaises plaisanteries. Il avoue que *Moliere* a quelquefois fait usage de quolibets dans ses comédies; mais cet Auteur illustre, ajoute-t-il, a toujours eu soin de les mettre dans la bouche des acteurs les plus ridicules, telle que la vieille radoteuse *Madame*

Pernelle, qui dans le *Tartuffe*, dit de la maison où elle se trouve.

C'est véritablement la tour de *Babylone*,
Car chacun y *babille*, & tout de long de *l'aune*.

Nous ne transcrivons point ici la définition que l'Auteur donne du quolibet, ainsi que de la turlupinade, de la trivelinade, du rébus, du griphe, &c. & les exemples qu'il en rapporte ; il faut voir tout cela dans l'ouvrage même.

Un mérite particulier de cet ouvrage est l'exactitude avec laquelle la source des faits est citée, ce qui leur donne de l'authenticité, & ce qui fait connoître combien l'Auteur a fait de recherches.

Une dernière louange que nous ne refuserons point à l'Auteur est de ne s'être permis de liberté dans ces différens articles que celle qu'admet la douce joie de la conversation ou que souffriroient les bienséances du théâtre. Il a, non-seulement écarté de son Recueil la satire personnelle & tout ce qui pourroit allarmer la pudeur, mais encore tout ce qui seroit capable d'exciter un ris condamnable sur les objets de nos devoirs & de nos respects. C'est par cette sage retenue que le Dictionnaire des Anecdotes pourra se trouver

entre les mains des jeunes personnes & contribuer, plus que tout autre, à cause du choix & de la variété des faits, à leur inspirer le goût de la lecture.

ANNONCES DE LIVRES.

PRÉCIS de la matière médicale, contenant les connoissances les plus utiles, sur l'histoire, la nature, les verrus & les doses des médicamens, tant simples qu'officinaux, usités dans la pratique actuelle de la Médecine, avec un grand nombre de formules éprouvées. Traduction de la seconde partie du précis de la Médecine-pratique, publiée en latin par M. *Lieutaud*, Médecin des Enfans de France. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur - Libraire de Mgr le Comte de *Provence*, rue Saint Severin ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-8°, de plus de 900 pages.

Nous avons entendu dire à des Médecins habiles qu'il leur manquoit un ouvrage fait suivant le plan que M. *Lieutaud* vient d'exécuter, c'est-à-dire, une matière médicale qui ne contînt que ce qu'il est essentiel de bien savoir pour la pratique de la

Médecine. C'est donc un service essentiel rendu à cette science que d'avoir mis en notre langue l'ouvrage de M. *Lieutaud*, pour la facilité de ceux qui, sachant même un peu de Médecine, n'entendent pas assez le latin pour le lire dans l'original. Nous croyons ce livre utile, nécessaire même dans les campagnes, où l'on n'est pas toujours à portée de consulter les bons Médecins sur l'usage des drogues, & la manière de les préparer.

BIBLIOTHÈQUE des Artistes & des Amateurs, où Tablettes analytiques & méthodiques sur les sciences & les beaux-arts; dédiée au Roi : ouvrage utile à l'instruction de la jeunesse, à l'usage des personnes de tout âge & de tout état, orné de cartes & d'estampes en taille-douce, avec une table raisonnée des auteurs, sur l'usage & le choix des livres ; par M. l'Abbé de *Petity*, Prédicateur de la Reine, avec cette épigraphe :

Omnia in mensurâ & numero, & pondere disposuisti.
Sap. cap. 11, v. 21.

à Paris, chez *Simon*, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-4°. Prix 42 liv. broché.

Ce Livre est un ample recueil de décou-

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

vertes sur les sciences & les beaux-arts. Ces découvertes éparfes, & comme noyées dans une infinité de volumes composés en diverses langues, demandoient à être rassemblées sous un même coup-d'œil & mises dans un ordre qui, en les liant les unes aux autres, pût servir à leur mutuel éclaircissement ; & tel est le plan de cet ouvrage qui suppose des connoissances infinies & une lecture prodigieuse. La grammaire, la fable, la rhétorique, la poésie, l'agriculture, la morale, l'arithmétique, l'écriture, l'architecture, l'imprimerie, les langues, sont les sujets déjà traités dans les trois gros volumes qui doivent être suivis de plusieurs autres.

COLLECTION Académique, composée des mémoires, actes ou journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires, des extraits des meilleurs ouvrages périodiques, des traités particuliers & des pièces fugitives les plus rares concernant l'histoire naturelle & la botanique, la physique expérimentale & la chymie, la médecine & l'anatomie ; traduits en françois & mis en ordre par une société de gens de lettres, avec cette épigraphe :

Ita res accendent lumina rebus. Lucret.

Dédiée à S. A. S. Mgr le Prince de Condé.

Tome septième de la partie étrangère, & le premier de la médecine séparée. A Dijon, chez *François Desventes*, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, à l'image de la Vierge, rue de Condé ; & à Paris, chez *Charles Panckoucke*, rue & près la Comédie Française ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; in-4°.

Ce volume est d'autant plus utile, qu'il n'est composé que d'une suite d'observations médicales, qui, ainsi réunies, forment une source où tout Médecin pourra puiser aisément. On ne peut donc raisonnablement douter que ce volume ne soit reçu du public, & sur-tout des Médecins, avec beaucoup d'empressement. La préface, qui est de M. *Cavery*, Médecin à Rochefort, nous a paru mériter une attention particulière ; & cet important ouvrage, commencé il y a près de douze ans, se continuera sans interruption. Le volume que nous annonçons est le neuvième de toute la collection ; le dixième est actuellement sous presse & paroîtra dans le mois de Décembre prochain ; & l'on en donnera tous les ans un nouveau volume.

BIBLIOTHECA Senicurtiana, sive catalogus librorum quos collegerat JOANNES-

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

FRANCISCUS DE SENICOURT, in supremâ Curiâ Parisiensi patronus; Parisiis apud J. B. G. MUSIER filium, ad ripam Augustinianorum, sub signo Sancti Stephani; 1766: in-8°.

On a jugé à propos d'écrire en latin le titre & la préface du catalogue des livres de M. de *Sénicourt*, dont la vente commencera Lundi, 2 Juin prochain, & continuera les jours suivans sans interruption, rue du Puits, proche les Blancs-Manteaux. Ce catalogue est très-considérable, car ce volume contient près de 600 pages & environ 8000 articles.

ÉLOGE historique de M. le Marquis de *Montmirail*, mis à la tête du deuxième volume des mélanges intéressans & curieux; par M. de *Surgy*. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conty; 1766: in-8°, avec le portrait de M. de *Montmirail*, gravé à la tête de cet éloge.

Cet éloge est écrit avec sagesse, avec esprit & avec goût. Il contient des détails intéressans pour toutes les personnes qui ont eu quelque relation avec M. le Marquis de *Montmirail*, dont les vertus, jointes aux connoissances littéraires, font regretter sa perte aux personnes même qui ne le connoissoient pas personnellement. Nous en parlerons encore une fois.

LES ENNEMIS RECONCILÉS, Pièce dramatique en trois actes, en prose, dont le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes du temps de la ligue; par M. de Merville. A La Haye; 1766: in-8°, & à Paris, chez *Duchefne, Panckoucke & Lacombe*. Le prix est de trente sols.

Cette Pièce est ornée d'une vignette très-bien dessinée par M. *Eisen*; & le sujet du drame est une action passée à la journée de la Saint Barthelemy. Il est écrit avec intérêt, avec chaleur, & donne une bonne idée des talens de l'Auteur.

IDYLLES morales, par M. *Léonard*; 1766. A Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la *Harpe*: in-8°, de 24 pages.

Nous avons trouvé dans ces Idylles des idées assez agréables & assez champêtres. Elles se font lire avec plaisir.

HISTOIRE naturelle, générale & particulière, avec la description du Cabinet du Roi; de l'Imprimerie Royale, & se vend à Paris, chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Française.

Le sieur *Panckoucke* vient d'acquérir de M. de *Buffon* tout le fonds de l'*Histoire naturelle* de l'édition in-4°, & de l'édition in-12. Il a déjà mis en vente les tomes vingt à vingt-trois in-12, qui ré-

F vj

pondent aux tomes dix & onze de l'*in-4°*. Les volumes suivans paroîtront au mois de Janvier prochain, & mettront l'*in-12* au pair de l'*in-4°*. Le même Libraire vient aussi de mettre en vente le tome quatorzième *in-4°*, qui comprend l'histoire des singes avec plus de cinquante figures. Les volumes suivans *in-4°* paroîtront aussi dans le mois de Janvier prochain. Il continue de donner, au prix de 700 livres, en un seul ou sept paiemens de trois mois en trois mois, les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences en quatre-vingt-huit vol. *in-4°*, & ceux de l'Académie des Inscriptions, trente vol. *in-4°*, à 210 liv. au lieu de 360 liv. jusqu'au premier Août prochain. Il avertit aussi, qu'à commencer du premier de ce mois d'Avril, il a cessé de donner au rabais les volumes desdites Académies pris séparément.

COMMENTAIRE sur la retraite des dix mille de *Xénophon*, ou nouveau Traité de la Guerre, à l'usage des jeunes Officiers ; par M. le Cointe, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, de l'Académie Royale de Nîmes. A Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, *Desaint*, rue du Foin ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi. Deux vol. *in-12* : prix 6 liv. relié.

La plupart des ouvrages militaires n'ont pour objet que les grandes opérations de la guerre & ne donnent des leçons qu'aux Généraux. Les Officiers qui commencent & qui voudroient s'instruire n'ont presque aucune ressource. Ils apprendront dans le livre qu'on leur présente, & que nous annonçons, quelles sont les dispositions convenables qu'il faut apporter à la guerre, comment ils doivent se comporter dans le monde, profiter de leurs auteurs, se conduire devant l'ennemi, dresser des projets contre lui, déconcerter les siens, forcer les circonstances pour accélérer son avancement, &c. &c.

LUCY WELLS, histoire traduite de l'anglois. A La Haye, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Geneviève, près les Carmes; 1766 : deux vol. in-12.

L'original de ce roman a eu du succès en Angleterre ; & le Traducteur ne l'a transmis dans notre langue, que parce qu'il a cru y voir une action simple, bien conduite, des incidens ménagés adroitement, une intrigue nouée avec art, des épisodes peu nombreux, mais agréables & si bien liés avec le sujet, qu'il n'en est pas un qui ne serve au dénouement.

134 MERCURE DE FRANCE.

ROBINSON CRUSOË, nouvelle imitation de l'anglois ; par M. *Feutry*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Ch. J. Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoisse, au Parnasse ; 1766 : deux vol. in-12.

On desiroit de voir ce roman si connu dégagé de tout ce qu'on a imaginé y trouver de superflu ; on souhaitoit de plus qu'il fût écrit avec plus de rapidité sans en altérer le caractère qui le distingue des autres romans. C'est ce qu'a tenté de faire M. *Feutry* ; & nous croyons qu'il y a réussi.

ÉLÉMENTS de l'Histoire Romaine, divisés en deux parties, avec des cartes & un tableau analytique ; par M. *Mentelle*. A Paris, chez *Delalain*, rue Saint Jacques, à Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12. Prix 3 liv. relié.

La première partie de ces Elémens contient la géographie de l'Empire Romain, & ensuite tout ce que l'Auteur a cru capable de donner une idée du gouvernement, de la religion, des usages, des mœurs, du commerce, de la marine, & enfin de la chronologie des Romains. La seconde partie est un court abrégé de l'histoire de la République. L'ouvrage est terminé par

une table alphabétique de tous les noms d'hommes , de pays & de villes qui se rencontrent dans chacune des deux parties,

LA *Pharsale* de *Lucain* , traduite par M. *Masson*, Trésorier de France : seconde édition, revue, corrigée & augmentée de notes ; avec cette épigraphe :

Vous trouverez dans la Pharsale des beautés qui ne sont , ni dans l'Iliade , ni dans l'Enéide.

Volt.

A Amsterdam , & se trouve à Paris, chez d'*Houry*, au Saint-Esprit, rue de la Vieille-Bouclerie ; 1766 : deux vol. in-12, formant un seul vol. relié.

Nous avons déjà annoncé cette traduction quand la première édition parut. Celle-ci est beaucoup plus parfaite , & nous en parlerons plus amplement lorsque nous la comparerons avec celle que vient de donner M. *Marmontel*.

ANECDOTES de Médecine, ou choix des faits singuliers qui ont rapport à l'anatomie, la pharmacie, l'histoire naturelle, &c. auxquels on a joint des anecdotes concernant les Médecins les plus célèbres ; par M. *du Monchau*, Médecin. A Lille, chez J. B. *Henry*, Imprimeur-Libraire, sur la place ; 1766 : avec approbation & privilège

- 136 MERCURE DE FRANCE.
du Roi; deux vol *in-12*, qui n'en formeront qu'un relié.

Cet ouvrage avoit déjà paru sous un format plus petit & avoit eu un certain succès; l'édition que nous annonçons est beaucoup augmentée, & présente des anecdotes fort agréables.

LES droits respectifs de l'Etat & de l'Eglise rappelés à leurs principes. A Avignon, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Geneviève; 1766 : brochure *in-12* de 124 pages.

L'Auteur fait sur cette matière délicate des raisonnemens très-métaphysiques.

LETTRE sur la culture du melon; par l'Auteur des *Etrennes d'Agriculture*: imprimée à Bruxelles, & se vend à Amiens, chez la veuve *Godart*, Imprimeur du Roi, rue du Beau-Puits; 1766 : brochure *in-12* de 68 pages.

Dix ans de succès sur la culture du melon attirent de toutes parts à l'Auteur une infinité de questions qui l'accablent. Pour se débarrasser de toutes ces importunités, il a jugé à propos d'écrire une lettre sur cette matière, où il répond dans le plus grand détail & avec autant de clarté

que de précision à toutes les questions qu'on lui a faites à ce sujet, & à celles qu'on pourroit lui faire.

ÉTRENNES salutaires aux riches voluptueux & aux dévots trop économes, ou Lettre d'un Théologien infortuné à une dévote de ses amies ; par M. *Travenol*, Pensionnaire de l'Académie Royale de Musique. A Paris, chez *Dufour*, Libraire, quai de Gesvres, au bon pasteur ; 1766 : brochure in-12 de 72 pages. Prix 12 sols.

Il nous paroît que ces Étrennes contiennent des reproches aux riches, de ce qu'ils ne font pas assez de bien à ceux qui sont pauvres ; & que dans ces reproches il pourroit entrer un peu de personnel.

MÉMOIRE sur les abus dans les mariages & sur le moyen possible de les réprimer ; par l'Auteur de la Physique de l'Histoire. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Ste Geneviève, près les Carmes ; 1766 : brochure in-12 de 64 pages.

Cette brochure offre des tableaux assez frappans de ce qui se passe dans le monde au sujet de la plupart des mariages.

TABLEAU de l'Histoire de France, depuis

138 MERCURE DE FRANCE.

le commencement de la Monarchie, jusqu'à la fin du règne de *Louis XIV*, représentant le caractère & les actions principales de chaque Roi, les événemens les plus intéressans de son règne, les hommes célèbres, soit dans la paix, soit dans la guerre, les progrès des sciences & des arts, & les changemens arrivés dans les mœurs, dans les différens âges de la Monarchie : abrégé d'une forme nouvelle & propre à faciliter aux jeunes gens la connoissance de notre histoire. A Paris, chez *Lottin le jeune*, rue Saint Jacques, vis-à-vis de la rue de la Parcheminerie, 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-12, reliés en veau, 4 liv. 10 sols.

Nos lecteurs ne doivent pas confondre cet ouvrage avec un autre qui a pour titre : *nouvel abrégé de l'Histoire de France à l'usage des jeunes gens*, qui paroît depuis quelques mois. Cet abrégé, quoiqu'en deux volumes, ne contient pas la dixième partie de cette histoire, puisqu'il ne va que jusqu'aux premiers Rois de la troisième race, c'est-à-dire, qu'il ne renferme que la partie la plus aride & la moins intéressante. Il n'en est pas ainsi de l'ouvrage que nous annonçons, & où l'Auteur a trouvé le moyen de faire entrer tout ce qu'il y a de plus curieux à savoir dans

notre histoire, depuis le commencement de la Monarchie, jusqu'à la fin du dernier règne inclusivement.

LE Génie, le Goût & l'Esprit, poème en quatre chants, dédié à M. le Duc de.... par l'Auteur du Poème sur les Sens. A La Haye, & se trouve à Paris, chez *Desaint junior*, quai des Augustins.

Cet ouvrage, rempli de principes excellens, fait un nouvel honneur à l'imagination & au jugement de M. de *Rozoi*. Voilà comme il s'exprime lui-même dans une dissertation sur la littérature qui précède son Poème : *je mis alors en action tout ce qui n'étoit qu'en raisonnement. Une scène nouvelle s'ouvrit à moi, & la métaphysique du sujet que je traitois perdit sa sécheresse en acquérant de l'intérêt, un nœud & des acteurs.*

L'accueil unanime dont le public a honoré le Poème des Sens, va se partager entre ce Poème nouveau. Nous ne fau- rions trop engager les personnes de province à se le procurer. On aime à suivre une jeune Muse dans ses progrès; & celle de M. de *Rozoi* en promet de brillans, outre ceux que l'on connoît déjà.

INSTITUTS de Chymie, ou Principes

140 MERCURE DE FRANCE.

élémentaires de cette science , présentés sous un nouveau jour ; par M. de Machy, Maître Apoticaire, Démonstrateur de Chymie , & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin. A Paris , aux dépens de *Lottin* le jeune, rue Saint Jacques, vis-à-vis de la rue de la Parcheminerie ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-12.

L'Auteur commence par examiner la matière en général ; l'espèce de mouvement qui lui convient pour entrer dans la combinaison des corps ; l'état sous lequel elle se manifeste à cet instant ; la manière dont elle y est reçue , incorporée & assimilée , &c. &c. & c'est ce qu'il appelle sa *Chymie Physique*. Des idées précises sur les opérations en général , sur les instrumens de chymie , & sur les caractères employés dans les livres des Chymistes , suivent cette première partie. La seconde présente les analyses des corps tirés des trois règnes , & les combinaisons , ainsi que les effets ultérieurs dont sont susceptibles les produits de ces analyses. L'application de ces principes aux arts fait le sujet de la troisième partie. Le but chymique qu'on se propose , les secours usités pour y parvenir , les perfections que peuvent y appor-

ter d'autres voies chymiques ; voilà ce que s'est proposé M. de Machy.

L'ESPRIT de Mademoiselle de Scudéry.
A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez
Vincent, Imprimeur - Libraire, rue Saint
Severin ; 1766 : un vol. in-12. Par M. L. G.

C'est ici un recueil de pensées extraites des écrits d'une personne qui a fait par son esprit beaucoup d'honneur à son sexe ; & cependant les ouvrages de Mlle de Scudéry ne servent plus guère que de nombre dans les bibliothèques. Ils ont des défauts sans doute, mais il faut les attribuer au goût du temps pour ces sortes de productions ; ce qui sera du goût de tous les temps, c'est cette morale, ce sont ces leçons de bienséance, de modestie, de grandeur d'âme, qui éclatent dans le choix que nous annonçons. Cette lecture convient également à la jeunesse & aux personnes d'un âge avancé, aux âmes philosophes & aux esprits plus dissipés ; les uns & les autres y trouveront, ou l'instruction qui leur est propre, ou le délassement dont ils ont besoin. Nous comptons parler plus amplement de cet utile & agréable recueil.

LA Sageffe & la Folie, poésies diverses.
A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez

142 MERCURE DE FRANCE.

Vincent, rue Saint Severin ; 1766 : vol. in-12, petit format, de 200 pages.

Rien ne caractérise mieux ce joli petit recueil que le titre qu'il porte. On y trouve en effet tout ce qui peut justifier le frontispice ; des pièces très-sages qui satisfont également les personnes sérieuses & les amateurs de la bonne poésie. Elles sont mêlées de petits morceaux plus gais & dont la tournure aisée, vive, enjouée, est en effet d'une folie très-agréable. Nous voudrions que les bornes de cet article nous permissent d'en citer quelques traits ; mais nous espérons y revenir encore une fois.

L'HEUREUSE Famille, conte moral ; avec cette épigraphe :

Il laboure le champ que labouroit son père. Racan.

A Genève, & se trouve à Nancy, chez *Leclerc*, & à Paris, chez *Merlin*, rue de la Harpe ; 1766 : brochure in-8° de 60 pages.

Il y a dans ce conte des idées champêtres qui rappellent agréablement celles qu'on nous représente comme les attributs de l'âge d'or. On est attendri en lisant ce petit ouvrage, où il n'est pas question de descriptions du monde, mais des travaux & des plaisirs honnêtes de la campagne.

DICTIONNAIRE portatif des Arts & Métiers, contenant en abrégé l'histoire, la description & la police des Arts & Métiers, des fabriques & manufactures de France & des pays étrangers ; deux vol. in-8°, reliés : prix 9 liv. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conty ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi.

Nous rendrons compte de cet ouvrage, un des plus essentiels qui ait paru depuis long-temps.

LA-Raméide, poëme, avec ces épigrammes françoise & latine :

Allez, mes vers, allez ; craignez peu les méchans ;
On ne les connoît pas chez les honnêtes gens.

Inter Ramos lilia fulgent.

Prix 1, 3, 6, 12, 24, 48, 96. A Peterfbourg, aux rameaux couronnés ; 1766 : in-8° de 30 pages.

L'Auteur de ce Poëme, divisé en cinq chants, est M. *Rameau*, neveu du célèbre Artiste de ce nom, & qui a lui-même son genre de célébrité. La gloire que les ouvrages de son oncle ont procurée à la nation rejaillit sur sa famille ; mais M. *Rameau* le neveu a d'autres titres qui doivent le rendre intéressant : c'est ce que nous

144 MERCURE DE FRANCE.
ferons voir en rendant compte plus ample-
ment de son Poëme.

CHOIX de poésies allemandes, ou tra-
duction des meilleurs Poëtes Allemands ;
par M. *Hubert*. A Paris, chez *Humblot* ,
Libraire , rue Saint Jacques , proche Saint
Yves ; quatre vol. in-12 : 1766.

Cer ouvrage , dont le Traducteur s'est
déjà fait connoître si avantageusement par
ses traductions de la *Mort d'Abel* , des
Idylles & du *Daphnis* de M. *Gesner* , est
précédé d'un discours sur l'histoire de la
poésie allemande , & composé d'un choix
précieux des morceaux les plus estimés
dans tous les genres de poésie , excepté le
dramatique. Le premier volume contient
les poésies pastorales , les fables & les con-
tes. Le second , les poésies lyriques , les
odes sacrées , les odes philosophiques &
héroïques , les chansons , les odes anacréon-
tiques , les chants de guerre & les élégies.
Le troisième , les poëmes épiques , didac-
tiques & moraux. Le quatrième & dernier
volume , les épîtres morales , les satyres , &c.
M. *Hubert* a eu soin , à mesure qu'il donne
l'ouvrage de tel Auteur , de le faire con-
noître par un abrégé de sa vie , avec des
anecdotes intéressantes qui mettront le
lecteur à portée de savoir , non-seulement
quelles

quelles font les meilleures poésies allemandes, mais même tous les bons Auteurs en particulier. Il y a à la tête du premier vol. une belle estampe gravée par M. de Longueil, sur le dessein de M. Eifen ; & M. Watelet a bien voulu, pour embellir cette édition, graver des fleurons pour mettre aux frontispices de chaque volume. Nous nous bornons aujourd'hui à la simple annonce de ce recueil ; nous y reviendrons plus d'une fois.

LA Science de l'Arpenteur dans toute son étendue, dédiée à S. A. S. Mgr le Prince de Condé, par M. Dupain de Montesson, Capitaine d'Infanterie, Ingénieur-Géographe des Camps & Armées du Roi. A Paris, chez le sieur Jaillot, Géographe Ordinaire du Roi, quai & à côté des grands Augustins ; un vol. in-8° : prix 6 liv.

Cet ouvrage est totalement gravé & en outre orné de vignettes, culs-de-lampes & planches relatives aux opérations de l'arpentage, qu'il nous a paru bien enseigner, & d'une manière simple & nouvelle ; ainsi nous pensons qu'il sera recherché des personnes que cette matière intéresse.



LE Public est averti que du premier jour du présent mois de Mai, le Bureau de Souscription pour les annonces des deuils de Cour, & pour l'ouvrage intitulé : *le Nécrologe des hommes célèbres de France*, qui se tenoit ci-devant rue Saint Honoré, à l'Hôtel d'Aligre, a été transporté, par la Propriétaire, au *Bureau général de Correspondance du Royaume & Pays Etrangers en affaires de litige*, rue des Prouvaires, la troisième porte-cochère à main droite en entrant par la rue Saint Honoré. C'est à ce seul Bureau que l'on pourra désormais souscrire avec sûreté.

RÉPONSE à l'Auteur de la Lettre anonyme
insérée dans le *Mercur* du mois de Mai
dernier, au sujet de la dernière RÉDEMP-
TION DES CAPTIFS.

OUI, Monsieur, l'homme de bien se laisse prévenir quelquefois, ainsi que les autres hommes. Il peut être la dupe de son cœur ; mais aussi, à moins que tout son esprit ne soit dans ce cœur, rarement est-il la dupe de certains complimens. L'expérience lui apprend à connoître cette ruse ordinaire de la malignité qui, pour don-

net plus de force à l'ironie, semble louer ceux qu'elle attaque, & les couronne de fleurs avant que de les frapper.

L'action du Père *Breton* a été racontée dans un cercle où j'étois : les personnes de mérite qui le composaient, jugèrent qu'elle honoroit trop la nation, pour ne pas la lui faire connoître ; c'est dans cette intention que je l'ai inférée dans le *Mercur*. Cette démarche m'a attiré une attaque personnelle ; je ne l'eusse jamais soupçonné.

J'ignore, Monsieur, les raisons qui vous ont fait garder l'anonyme, mais je fais que la vérité marche la tête levée & ne se sert point de bandeau.

La franchise me dicta ma première lettre ; c'est elle qui me dicte encore celle-ci. Je vous déclare donc, Monsieur, ou plutôt je vous répète, que je ne connois point le Père *Breton*, que je ne l'ai jamais vu, & que mes louanges sur son action héroïque étoient très-désintéressées. Si le fond de mon âme vous étoit connu, vous seriez persuadé que je n'ai nullement été guidé par l'envie de nuire ; que, loin de vouloir diminuer la gloire des autres Rédempteurs, j'applaudis avec joie à leur zèle ; que je respecte infiniment tous ceux qui, pour rendre des citoyens à leur patrie, bravent le danger des mers, les intempé-

G ij

ries des climats , les fureurs de la barbarie , & exposent à chaque instant leur liberté pour la rendre à leurs compatriotes.

Après cela , que le Père *Breton* mérite ou non le titre de *Rédempteur* ; qu'il ait entrepris pour son intérêt ou son plaisir le voyage d'Afrique ; que pendant ce voyage il n'ait été que *simple passager* : comme je ne suis point son *Avocat* , ce sont pour moi des questions fort indifférentes ; & je veux bien croire que vous êtes mieux instruit que moi de toutes ces circonstances. Mais si le Père *Breton* s'est offert généreusement à rester dans les fers en otage pour ceux des Captifs que le défaut de fonds empêchoit de racheter , cette action est-elle belle ? peut-on la louer sans craindre un reproche personnel ? J'ai trop de confiance dans vos sentimens pour ne pas en soumettre la décision à votre cœur. S'il y a d'autres Religieux qui se soient offerts en sacrifice comme le Père *Breton* ; loin de combattre ce fait , ce sera pour moi une double satisfaction , puisqu'au lieu d'une belle action j'en vois plusieurs. Ainsi , Monsieur , sans nous arrêter à des disputes inutiles , applaudissons plutôt à toutes les vertus qui honorent l'humanité. Rappelions - les à notre mémoire ; elles nous exciteront au même héroïsme , &

nous feront aimer les hommes. J'ai le bonheur d'être admis à la société d'un citoyen aussi recommandable par des talens connus, que par les qualités du cœur, qui recueille exactement les actions vertueuses que la conversation & les papiers publics peuvent lui fournir. Ne seroit-il pas à souhaiter que dans toutes les familles on eût un pareil cathéchisme pour la jeunesse?

L'action du Père *Breton* doit être consignée dans ce recueil. Faut-il l'en effacer, comme vous paroissez le désirer? ce sera un article de moins pour l'éloge de la nation. En attendant votre avis, permettez, Monsieur, que je vous déclare que je crains les disputes personnelles & les procès par écrit, & que cette lettre sera la dernière que j'écrirai à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

C L O S.



G iij

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de BÉSIERS, du 6 Mars 1766.

MONSIEUR l'Abbé de *Bastard*, après quelques réflexions, comme Directeur (1) sur l'utilité des assemblées publiques des Académies, fit part d'un projet propre à augmenter la population des campagnes, de même qu'à encourager l'Agriculture. Il commence par parcourir les différentes sources de la dépopulation dont on se plaint. La première, dit-il, remonte au temps où la noblesse abandonna le séjour de ses terres, pour fixer sa demeure dans la

(1) On n'a rien changé à cet extrait ; on le donne tel qu'il a été remis par M. l'Abbé de *Bastard*.

capitale, à l'instigation du Cardinal *de Richelieu* sous *Louis XIII.* A son exemple la noblesse du second ordre, c'est-à-dire, celle qui tenoit les arrière-fiefs, qui ne prenoit que les titres subordonnés de noble, écuyer, furent habiter les capitales des provinces, où leur aisance disparut, pendant que leurs tours, leurs donjons, leurs murs crenelés & leurs châteaux crouloient.

Les campagnes ne virent plus leur maîtres : un tas de mercenaires sous le nom ridicule d'homme d'affaires & de fermiers, ne les parcoururent que pour sucer le peu de sel qui leur restoit, & tyranniser leurs paisibles habitans.

C'en étoit bien assez, ajoute-t-il ; mais comme si l'on eût voulu porter tout le sang à la tête pour laisser les membres dans l'engourdissement, *M. de Colbert* leur porta le dernier coup en inspirant à la nation la manie des Manufactures sans discernement des lieux. L'on en vit s'élever de toutes parts, mais presque point pour manifester ces matières premières capables de rendre à la terre la vie qu'elles en ont reçue. Il ne resta plus que très-peu de monde dans les campagnes, & la rigueur du sort vint leur donner la chasse. Les artisans trouvèrent des patrons : tout tomba sur le

laboureur , qui ne vit plus de ressource que dans les mariages précoces de ses tendres enfans : il en nâquit une génération foible & peu propre au travail.

Après avoir discuté ces trois principales causes de la dépopulation , de même que les vues publiques qui leur donnèrent lieu, ce qu'il appuie de l'autorité des meilleurs historiens , il entre en matière & développe son système.

Il faut , dit-il , des plaisirs à l'homme : il y est porté naturellement ; & pourquoi ceux qui en ont le plus de besoin pour soulager leurs travaux , en feroient-ils privés ? La classe des hommes que l'on appelle laboureur , payfan , est celle qui multiplie le plus ; si peu nombreuse qu'on la puisse supposer , vingt ans suffisent pour la doubler : il n'est question que de l'attacher au lieu de sa naissance sous le voile spécieux du plaisir. On est porté naturellement à résider dans les endroits où l'on a commencé à voir le jour & goûter les premiers plaisirs dans l'innocence. Si l'ennui n'en chasse point , on s'y attache , on ne les quitte qu'à regret , on les recherche quand on les a perdus comme l'unique séjour de la félicité.

Je voudrois donc , dit-il , comme autrefois dans les beaux jours de nos campa-

gues, des fêtes champêtres que les Seigneurs, de même que les grands propriétaires honorassent de leur présence. Elles seroient appellées *céréales* dans les endroits où la plus forte récolte est en grain, & *bacchanales* dans ceux où celle du vin l'emporte. Il cite à ce sujet l'exemple des anciens, les abus qui s'y glissèrent, de même que les moyens de les prévenir. Après avoir décrit la forme de ces cérémonies ou bacchanales, qui consiste en courses, en danses, en repas frugal, &c. le tout exécuté dans le champ de la joie; il ajoute que pour la célébrité de ces fêtes, & comme un autre hameçon qui attacherait les laboureurs au lieu de leur naissance, de même qu'à leur profession, il voudroit que l'on distribuât un ou deux prix, suivant la grandeur de la paroisse, à ceux dont les champs auroient le plus produit, toutes choses égales; de façon que l'on pût présumer qu'on ne le dût qu'à la meilleure culture. Ce prix, qui ne doit regarder que le laboureur, ne seroit que de dix écus : somme bien modique, dit l'Auteur, pour concourir au bien public; mais néanmoins suffisante. Il faut des récompenses à l'homme qui l'excitent au travail, & non de celles qui invitent au repos. Il seroit dangereux de donner un trop grand degré d'aisance

à des Concitoyens accoutumés à vivre de peu, & qu'il est essentiel de maintenir dans l'ignorance de ce qu'on appelle dans les autres conditions les aïssances de la vie. Il voudroit enfin que les décimateurs donnassent ce prix modique; & à cette occasion il dit: je suis du nombre, & si l'on croit que mon système soit utile, & que l'on veuille l'essayer, ce qui ne dépend que des propriétaires; j'offre bien volontiers de le donner dans chacun de mes prieurés: heureux! si par ce moyen je pouvois procurer une meilleur culture, l'abondance de même que la population de nos campagnes! Heureux, dis-je, si par ce moyen je faisois renaître le goût de la vie pastorale, & sous le voile spécieux & trompeur du plaisir y fixer la génération présente, ainsi que celles qui doivent lui succéder.

Toutes les parties de ce système patriotique sont si fort liées qu'il est très-difficile de l'extraire: rien n'y est oublié, pas même le sujet des vaudevilles & chansons que l'on chanteroit pendant les *cérémonies* sur des airs gais: tout y a trait au bonnes mœurs; & des cris de *vive le Roi*, sont le refrain de toutes les actions qui entrent dans ces fêtes.

M. Biquillet, en qualité de secrétaire, rendit compte des ouvrages de deux de

nos associés ; après avoir annoncé que M. le Prince de Beauvau & M. le Comte de Caraman avoient bien voulu accepter chacun une place d'honoraire dans notre Académie.

Il dit ensuite qu'à l'occasion de plusieurs établissemens faits en Provence par M. le Duc de Villars, Gouverneur de cette province, & digne fils de M. le Maréchal Duc de Villars, fondateur du prix de l'Académie de Marseille, dont il fut le premier protecteur, M. d'Arbaud, Médecin de la Faculté d'Aix, a adressé à ce Seigneur une assez longue épître en vers qu'ils nous a communiquée : il n'en rapporta que quelques uns qui ont trait à la botanique.

Art chéri des mortels, art sacré d'*Esculape* !
A qui de nos ressorts aucun vice n'échape.

.
.
.
.

Un illustre *Mécène* offre à ses nourrissons
Des jardins instructifs... un maître... des leçons.

.
.

Manes de *Tournefort* ! manes de *Garidel* !

Montrez-moi par quel art on peut rendre immortel :

Payez d'un tel secret ma prière fervente :
Elle est faite en faveur du héros que je chante.

G vj .

M. d'Arbaud n'oublie point la chymie, ni les mathématiques, dont M. le Duc de Villars a fondé des écoles dans la ville d'Aix avec une bibliothèque publique. Heureuses les provinces qui ont le bonheur d'être gouvernées par de pareils bienfaiteurs de l'humanité !

M. Bouillet ajouta que M. Mazars de Cazelles, Médecin à Bedarriex, avoit payé cette année le tribut qu'il doit à la Compagnie, en qualité de notre associé, par des observations sur quelques hémorragies, & particulièrement sur un poil qui a pris naissance dans le globe de l'œil gauche, & qu'on est obligé d'arracher plusieurs fois l'année.

Un homme, dit-il, âgé de trente-deux ans, porte depuis sa naissance à la partie latérale gauche de l'œil du même côté, une petite tumeur blanche, indolente, quelquefois parsemée de filets rouges douloureux, ronde, élevée d'environ une ligne & demie, en forme de cône tronqué, dont la base est un peu plus grande que celle d'une grosse lentille, & s'étend sur une portion de la cornée transparente ; mais dont le sommet se trouve une ligne en deçà, entre la cornée & la sclérotique : en sorte que, sans gêner sensiblement la vision, elle forme comme un disque opaque

sur cette portion de la cornée dans l'arc de cercle qu'elle y parcourt. A l'âge de quatorze ans, lorsque le menton commença à se couvrir de poil, on vit éclore dans le centre de la tumeur une espèce de poil, qui croissant tous les jours s'étendit insensiblement de droite à gauche au-delà des limites de la tumeur, & parvint enfin à serpenter sur presque toute la cornée, où les irritations qu'il produisit & les lésions qu'il causa dans l'exercice de la vision déterminèrent à l'arracher; & on jugea au tact & à la vue que cette production étrangère n'étoit qu'un poil expatrié, qui par sa rudesse sembloit tenir du crin.

A ce poil il en succéda quelques jours après un autre qu'on fut également obligé d'arracher: à ce second en succéda un troisième; & ainsi de suite une ou deux fois tous les deux mois. Il a été même des temps, où il en sortoit deux à la fois, d'où *M. Mazars* a conclu que cette tumeur n'étoit qu'une de ces bulbes ou capsules glanduleuses entourées de graisses qui renferment les germes des poils: & que par une erreur de la nature cette capsule s'est formée dans un sol qui ne lui étoit pas destiné.

Après avoir expliqué toutes les particularités dont cette incommodité est accom-

pagnée, l'Auteur vient à la manière dont il conseilla de la traiter. Comme elle ne lui a pas paru susceptible d'une guérison radicale, il veut seulement : 1°. qu'on calme les irritations, que ce poil a coutume de causer, par quelque décoction adoucissante, on simplement avec l'eau tiède : 2°. qu'on arrache ce poil avec tout le ménagement possible : 3°. qu'on tente d'en détruire la racine par le moyen de l'esprit de vin ou de l'esprit de sel dulcifié & appliqué avec les précautions nécessaires : *Rosen*, Médecin suédois, s'étant, dit-il, servi au rapport de *M. de Sauvages*, de ce dernier moyen pour l'extirpation des poils.

A cette observation *M. Mazars* en a joint trois autres sur des hémorragies singulières arrivées à différentes personnes, l'une par le front, l'autre par les yeux, & la troisième par les joues, sans aucune solution de continuité, & sans qu'on ait pu appercevoir, après qu'elles avoient cessé, l'endroit d'où le sang s'étoit échappé. Mais comme ce n'est pas la première fois qu'on ait fait de semblables observations, on ne s'étendra pas davantage là dessus.

M. Roubes ci-devant Professeur en rhétorique au collège royal de cette ville, qui avoit été nommé long-temps auparavant à la place de *M. Racolis*, dont l'éloge fut

lu dans notre dernière séance publique , mais , qui par certaines circonstances qu'il feroit inutile de rapporter , n'avoit pu être reçu plutôt , lut son remerciement dont on ne donnera ici que la fin , qui pourra faire juger du reste du discours. Après un court éloge de notre Monarque *bien aimé* , il dit :

(2) Ici, Messieurs, ma langue pourroit-elle être captive? Ne me reprocheriez-vous pas un silence coupable & bien éloigné de vos sentimens, si en parlant du plus chéri de tous les Rois, j'oubliois d'exciter mes auditeurs à partager ses soupirs & ses larmes? Helas! furent-elles jamais plus légitimes & plus méritées! L'auguste Prince que l'implacable mort vient de moissonner au milieu de sa course, étoit le fils le plus respectueux, le plus soumis & le plus passionné pour le plus tendre de tous les peres. N'avoit-il pas droit à tout son cœur?

O ciel! Que les plus belles destinées sont courtes & fragiles! Que la providence de l'Être suprême est incompréhensible! Pourquoi celui qui faisoit les délices de la France; pourquoi l'espoir & l'amour des vrais Citoyens, le médiateur bienfaisant qui ne dédaignoit point de porter avec un sincère

(2) Ce morceau & les articles suivans ont été remis par leurs Auteurs, & on n'a fait que les transcrire chacun à sa place.

respect aux pieds du trône les vœux & les soupirs des malheureux ; pourquoi celui qui s'étoit nourri dès l'enfance des plus nobles & des plus saines maximes des grands Rois , qui n'estimoit les grandeurs & l'autorité qu'autant qu'elles lui fournissoient l'occasion de faire du bien , qui détestoit les flatteurs malgré l'appas séduisant de l'adulation , qui marchoit toujours d'un pas ferme & égal dans les sentiers de la justice , à travers les écueils multipliés qui environnent de toutes parts la majesté des Souverains, qui nous fournissoit une preuve bien touchante de l'empire de la vertu , puisqu'il excitoit tout à la fois la jalousie & l'admiration de nos voisins & de nos rivaux ; pourquoi le protecteur , le rémunérateur & le juge éclairé des talens , l'ornement & la gloire du nom françois ; pourquoi cette seconde tête de l'univers , qui représentoit si parfaitement la Divinité sur la terre , pourquoi vient-elle de nous être ravie ?

Grand Dieu ! je me garderai bien de percer les voiles impénétrables de vos desseins. Eh ! ne sommes-nous pas trop heureux dans notre extrême affliction , que votre bras tout-puissant ait épargné le plus grand Roi du monde ! Multipliez à jamais sur sa tête les années les plus heureuses ;

qu'elles coulent constamment dans la gloire & dans la félicité ! Que ses jours soient toujours respectés, & s'il est possible plus précieux à son Peuple ! Armez le sans cesse de votre force & de votre justice : que vos miséricordes éternelles ne se fassent point de répandre avec la même profusion dans le sang des Bourbons cette semence énépuisable de Héros très-chrétiens ! Puissions-nous en admirer la source dans l'auguste Dauphin qui fait aujourd'hui nos plus chères espérances !

Après avoir répondu en peu de mots au discours précédent, M. l'Abbé de *Bastard* venant à l'éloge de Mgr le Dauphin, s'exprime ainsi : Nos cœurs déchirés ne nous ont point encore permis de décrire au long les qualités, les vertus, les talens qui nous attachoient si fortement à Mgr le Dauphin. Hélas ! comment l'aurions nous pu ? Nos temples sacrés revêtus des livrées funèbres sont tout fumans du sang de cette précieuse victime : leurs échos répètent encore nos gémissemens & nos prières ; il n'est permis qu'aux Ministres de la Religion, dans la chaire de vérité, d'entre-couper de sanglots leurs accens.

Pour nous, en philosophes, lorsque la plaie sera moins fraîche, que la cicatrice sera consolidée, avec quel transport ne

ferons nous point retentir la trompette de la renommée ! Quel plus beau champ ! Avec quel plaisir ne contemplerons nous point ce Prince , dès l'aurore de ses beaux jours , lorsque le bruit de nos exploits , de nos conquêtes , de notre vaillance donna de l'action à ce germe d'héroïsme qu'il reçut du Roi son père en même temps que la vie ! qu'il lui demanda avec instance de l'accompagner dans les champs de la gloire , de faire sous lui ses premières armes , afin de voir de ses propres yeux l'effet de cette auguste présence qui enchaîne la victoire & les cœurs , en même temps qu'elle couvre ses troupes de lauriers !

Il l'y accompagne en effet , il y arrive avec lui : il voit devant Fontenoi ce Héros que nous regrettons d'autant plus qu'il ne nous est pas permis de demander pour lui la Couronne immortelle : il entre avec lui dans tous les détails du plan d'attaque , de la position des armées respectives , de leur force , de leur ressource : il entre dans le camp , confère avec les Généraux , parle aux soldats surpris de s'entendre nommer par leurs noms. Le signal est donné pour la bataille : aussitôt il court : il vole faire mordre la poussière à cette célèbre colonne qui nous retraçoit la force de la phalange romaine ; il l'eût enfoncée sans doute ,

lorsqu'effrayé du danger qu'il couroit, un ordre exprès l'obligea de se retirer : il se plaignit alors du rang suprême qui le retenoit au rivage.

Mais ne le louons pas sur sa bravoure, elle est naturelle à la Nation ; & l'héroïsme est héréditaire à la maison de France. Que le Peuple Juif vante ses *Gédeons*, ses *Joab*, la Macédoine ses *Philippes*, ses *Alexandres*, Carthage ses *Annibal*, l'Empire Romain ses *Césars* : la France à ses *Bourbons*.

Que ne puis-je en ce jour, sur des tons plus doux sans doute, mais bien plus touchans, célébrer ses vertus paisibles que les remords n'accompagnent jamais, & qui seules ont le droit de flatter l'esprit & le cœur ! Que ne puis-je mettre sous vos yeux ses papiers, ses précieux recueils où ce digne objet de nos larmes redigeoit par écrit les moyens d'entretenir la paix, d'encourager l'agriculture, d'accroître le commerce, de faire fleurir les arts ! l'on verroit d'un coup d'œil la vaste étendue de son génie & la bonté de son cœur.

Les hommes se remplacent & se succèdent en apparence avec tant de facilité que le vulgaire croit & dit hautement que personne n'est nécessaire ; que les corps & à plus forte raison l'Etat qui les embrasse

tous ne sauroit faire que des pertes momentanées : mais le sage, celui qui a le coup d'œil juste, hardi, pénétrant, propre à envisager & percer le globe, pense bien différemment. Que *Josias* expire, il prévoit l'ordre de la succession troublée, la Judée tributaire, *Joachas* couvert de chaînes, *Eliacim* ne sortir de l'esclavage du Roi d'Egypte que pour tomber dans celui des Chaldéens, & ne remonter enfin sur le trône de ses pères, que pour devenir l'opprobre de son peuple & succomber dans Jérusalem sous les coups d'une affreuse sédition. Un seul homme soutient & bouleverse les trônes & les empires.

Mais pour nous, heureusement, nous n'avons rien à craindre ; les précieux rejets d'une souche si pure ferment la porte aux allarmes. Nous avons perdu en Mgr le Dauphin le vrai modèle de toutes les vertus, mais l'original nous reste en la Personne du Roi : nous regrettons avec lui ce Prince l'objet de sa tendresse, rien de plus juste & de plus naturel. Mais ce qui doit nous consoler, c'est que sa piété étoit si vraie, si fervente, si soutenue qu'un grand Prélat, ennemi reconnu de la flatterie & accoutumé à bien voir, n'a pas craint d'avancer parlant en Pontife, qu'à coup sûr nos neveux l'invoqueroient sur nos au-

rels. Puiffe sa prédiction s'accomplir !
 puiffe-t-il , à côté de Saint Louis , du féjour
 de la gloire & de la félicité être le Pro-
 tecteur de ce Royaume comme il en a été
 l'efpérance ! puiffe-t-il obtenir pour le Roi
 que les jours dont il a été privé foient
 joints à la chaîne des fiens , & que le vrai
 bonheur les accompagne ! Puiffe le Père , à
 l'ombre de la protection du fils , voir dans
 une vieilleffe faine & tranquille la Reine ,
 Mde la Dauphine & les Dames de Fran-
 ce , continuer de donner au monde le tou-
 chant fpectacle de piété & de vertu dont
 nous fommes fi frappés ! Puiffe-t-il voir
 enfin les trois Princes fes petits Fils , croif-
 fant en force & en fageffe , multiplier la
 race des Héros & les foutiens du trône !

M. de Bouffanelle , Chevalier de l'Or-
 dre Royal & Militaire de Saint Louis ,
 Mefre de camp de Cavalerie , Capitaine
 au Régiment du Commiffaire général , lut
 des réflexions fur la poéfie & fur la plu-
 part des Poètes anciens & modernes.

La poéfie , dit-il , d'après un Orateur
 du fiècle , fut l'art des premiers Philofo-
 phes ; elle embellit la penfée des charmes
 de l'harmonie ; art ingénieux fouver-
 utile , toujours agréable , nommé frivole
 par ceux qui méprifent tout ce qu'ils igno-

466 MERCURE DE FRANCE.

rent, mais estimé par les vrais sages qui respectent tout ce qui tient au génie.

Strabon combattant le sentiment de *Démocrite*, sur l'art des vers, pense avec tous les Philosophes de son temps qu'il n'y a que le vrai sage qui puisse être Poète. *Cicéron*, *Ovide*, *Quintilien* soutiennent & répètent par-tout qu'il faut avoir un esprit céleste pour mériter un titre si glorieux. Long-temps auparavant *Socrate* avoit dit que les Poètes ne travaillent point par une sagesse humaine, mais par une espèce d'inspiration divine.

M. de Bouffanelle cite beaucoup d'autres passages & rapporte plusieurs autres traits en faveur de la poésie.

Après avoir parlé des Poètes grecs & latins, il ajoute: *Moliere* dans ses grandes comédies imita, ennoblit & surpassa *Ménandre*, *Aristophane*, *Plaute* & *Terence* même. Son *Misanthrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes savantes*, l'*Ecole des maris*, l'*Avaré* & la plupart même de ses farces sont infiniment au-dessus de plusieurs comédies de l'antiquité.

Boileau, dans le genre satyrique surpassa également ses modèles après s'en être enrichi. *Horace*, *Perse* & *Juvenal* qu'il a fait passer dans ses ouvrages, sont

bien moins sublimes, & n'ont jamais eu dans les leurs ni son sel, ni sa morale, ni son enjouement.

Les Fables d'*Esopé*, de *Phèdre* & de *Pilpai*, toutes admirables qu'elles sont, pourroient-elles se comparer à celles de *Lafontaine*? *Esopé* est un Philosophe, *Phèdre* est un Auteur ; l'un étoit un esclave, l'autre un affranchi : *Pilpai* fut un moraliste sec, un politique froid, sérieux & sans instruction. *Lafontaine*, quoique riche des inventions & des maximes de ces trois fabulistes, est un original, dont on n'imitera jamais les censures allégoriques & ingénieuses, le sentiment vif, la naïveté douce & intéressante, la brièveté, le style simple & éloquent, & la leçon toujours renfermée dans l'image.

L'Auteur fait encore beaucoup d'autres réflexions : il parle du génie de la poésie, de ce qu'exige le vrai talent des vers, & de l'abus de ce talent ; mais des pensées détachées ne sont pas susceptibles d'extraire.

Il rapporte, en finissant, cette loi de *Platon* : qu'aucun Poète dans ses imitations, dit ce grand Philosophe, ne s'éloigne d'aucune des maximes reçues comme bonnes & comme justes, & qu'il se garde bien de montrer ses ouvrages à aucun particu-

lier avant qu'ils aient été vus & approuvés par des juges établis pour cela.

M. Bouillet le fils lut un mémoire où il prouva que pour la cure de certains maux , les racines de deux plantes qui croissent sans culture dans nos campagnes , sont préférables à la squine & à la falsepareille qui nous viennent des contrées fort éloignées.

Ordinairement , dit-il , on estime les choses d'autant plus qu'il en coûte davantage pour les acquérir ; & ce qu'on peut avoir sans peine & à vil prix ne passa jamais pour fort précieux dans l'esprit du vulgaire. C'étoit autrefois un préjugé naturel à presque tous les peuples & dans tous les pays où l'esprit philosophique n'avoit pas pénétré : heureusement en France & dans bien d'autres lieux de l'Europe , on n'apprécie guères aujourd'hui les choses que par leur valeur intrinsèque ; & si je fais voir , ajouta-t-il , que les racines de deux de nos plantes appelées l'une *bardane* ou *glouteron* , & l'autre *dent de lion* ou *pissenlit* , ont plus de vertu que la squine & la falsepareille , on n'hésitera point à leur donner la préférence sur ces plantes exotiques.

Pour juger de la vertu d'une plante &
du

du plus ou du moins d'efficacité qu'elle peut avoir pour la guérison de telles ou telles maladies, nous n'avons, dit-il, que deux moyens : l'expérience, c'est-à-dire l'observation des effets que cette plante produit dans le corps de ceux qui en usent, & l'analyse chymique ou physique, c'est-à-dire l'examen des principes ou des parties essentielles dont elle est composée & dont l'expérience nous a fait connoître les propriétés.

Or, si nous consultons l'expérience, nous trouverons 1°. que *Henri III*, Roi de France, fut guéri d'une maladie secrète dont il étoit attaqué par la décoction des racines de bardane (1), que conseilla le Médecin *Péna*. 2°. Si nous voulons nous en rapporter au témoignage de *Simon Pauli*, nous ne doutons point que la décoction des racines de bardane ne soit beaucoup plus efficace pour la cure des maux vénériens, que celle de la falsépaille & des autres drogues étrangères. 3°. Nous pouvons encore nous appuyer de l'autorité de Messieurs *Tournefort* & *Geoffroy*, qui recommandent nos plantes contre les maladies secrètes 4°. Enfin, si nous voulons en croire le Docteur *Car-*

(3). Voyez les observations communiquées à *Rivière*.

theuser, nous ne ferons pas de façon de profcrire entièrement la squine & la falsepaille, & de leur substituer dans toutes les occasions les racines de bardane & de pissenlit, qu'il juge beaucoup plus efficaces.

M. *Bouillet* ajoute que les racines de glouteron & de pissenlit sont résolutives, détersives, cordiales, diurétiques, qu'elles dissolvent le sang grumelé, & qu'elles conviennent non-seulement dans les maux vénériens, mais encore dans les affections arthritiques, rhumatismales, néphrétiques, dartreuses, scorbutiques, dans les obstructions des viscères, dans la jaunisse, dans la gravelle, &c. Ce qu'il prouve par les observations de *Forestus*, & de plusieurs autres habiles praticiens.

L'Académicien n'a pu avoir encore beaucoup d'expériences sur les plantes dont il parle, à cause qu'on ne reçoit point certains malades dans l'hôpital de Besiers, confié à ses soins; il a observé néanmoins que la décoction de bardane & de pissenlit a été d'un grand secours à quelques personnes affligées du mal vénérien à un haut degré, qu'elle les soulageoit beaucoup en poussant le virus vers l'habitude du corps, & qu'il étoit ensuite bien plus aisé de les guérir, par le moyen de quelques légères frictions;

mais on a tout lieu d'espérer que d'autres Médecins voudront bien faire eux-mêmes l'expérience de ce remède, & nous communiquer leurs observations. De son côté M. *Bouillet* ne manquera pas de saisir les occasions qui se présenteront, & de faire part au Public de ses essais, & du succès qu'ils auront eu.

Il vient ensuite à l'analyse soit chymique, soit physique de tous ces simples, & par la comparaison qu'il fait des substances qu'on en tire par l'un & l'autre de ces moyens, il n'hésite point à donner la préférence à nos plantes sur la squine & la felsepareille: drogues assez chères, qui dans le transport se gâtent & se carient, & qu'on ne peut pas avoir récentes toutes les fois qu'on en a besoin. L'Auteur, en finissant son mémoire, fait remarquer que si, comme il n'en doute pas, un plus grand nombre d'expériences confirme ce qu'il vient d'avancer, il en résultera non-seulement un avantage pour les malades, mais encore un profit considérable pour ces contrées, où la bardane & la dent de lion qui y sont très-communes, & le seroient beaucoup davantage, si on les cultivoit, pourront devenir un objet de commerce pour la pharmacie, & faire tomber le débit de la squine & de la felsepareille

comme la garance du pays, qui par la culture qu'enseigne M. *Duhamel*, & par les privilèges accordés par la Cour aux cultivateurs, ne manquera pas de se multiplier, va devenir un objet de commerce pour la teinture, & fera tomber le débit de la garance qu'on tire des Hollandois & des Zelandois.

M. de *Manse* termina la séance par un mémoire sur le bégayement : la nouveauté & la singularité du sujet en rendit la lecture très-intéressante. Il fit dans la première partie le détail de tous les inconvénients que souffre le *bégue* en parlant. Outre que sa conversation, dit-il, est extrêmement lente, elle est encore très-difficile & fort laborieuse.

Comme l'Auteur est lui-même affligé de ce défaut de langue, l'expérience lui servit de guide dans l'exposition de ces trois effets ; & le tableau fut parfaitement ressemblant. Il appuya principalement sur les précautions que le *bégue* est obligé de prendre pour éviter le choc de telle ou telle consonne qui le fait begayer. Avant que de parler, il doit composer avec sa langue & la consulter pour savoir si elle pourra se prêter aux expressions qui doivent rendre ses idées ; & prévoyant les obstacles qui doivent l'arrêter dans le cours de la

phrase, il doit la retourner & l'arranger de façon qu'il puisse la débiter sans effort : aussi le voit-on souvent s'arrêter, ou se servir de périphrases qui donnent à sa conversation un air de pédantisme qui lui fait tort : tantôt il faut qu'il emploie le terme figuré pour le propre : tantôt le propre pour le figuré ; presque toujours il est obligé d'avoir recours à des synonymes, dont notre langue n'est point susceptible : quelquefois aussi s'élevant au-dessus de lui-même (car le bégayement fait alors le même effet sur lui, que la rime sur le Poëte), les expressions ennoblissent sa pensée ; mais il se passeroit bien de ce foible avantage, puisqu'il ne l'obtient qu'après s'être donné la torture pour enfanter la parole.

L'Auteur prouva que le corps ensuite ne fatiguoit pas moins que l'esprit. Le *bégué*, dit-il, est obligé d'employer plus d'air que les autres dans le jeu de la parole ; ce qui le met dans la nécessité de réitérer plus souvent les inspirations & les expirations pour pouvoir fournir à la prononciation de la phrase qu'il a commencée ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que dans le même temps qu'il doit prodiguer l'air en faisant sonner une consonne explosive, comme *p*, *b*, il doit être attentif à le ménager en filant

H iij

les successives comme *f, g*. Cette alternative de dépense & d'économie d'air lui rend la conversation très-laborieuse & très-fatigante.

M. de Manse termina cette partie historique en justifiant le *bégue*, si quelquefois il se refusoit à la société, sur-tout quand par une mauvaise disposition de corps, ou par un temps lâche & pesant, il n'étoit pas en état de supporter la fatigue qu'il auroit à essuyer dans le commerce avec les hommes.

Il entreprit dans la seconde partie, qu'il appelle théorique de découvrir la cause & d'indiquer la guérison du bégayement. Il commença par combattre l'idée de tous les Médecins qui ont prétendu jusques ici que c'étoit une cause physique qui empêchoit le *bégue* d'articuler. Il prouva ensuite que c'étoit une cause morale. En partant du principe que l'organe de la parole est un instrument à vent selon *M. Dodart*, ou un instrument à vent & à corde selon *M. Ferrein*, il conclut que si l'instrument étoit bon, & qu'on le scût bien manier, on lui feroit rendre des sons justes, délicats & prompts : il soutint ensuite que l'instrument étoit bon, mais que le *bégue* ne savoit pas en jouer, ou qu'il en jouoit mal ; qu'il n'en avoit

pas l'embouchure , ou qu'il l'avoit mauvaise. Il fait, dit-il, comme celui qui s'essayant pour la première fois sur une flûte traversière, ne peut en tirer du son que par intervalle. Le nouveau musicien place mal ses lèvres, il distribue encore plus mal l'air qui doit la faire résonner, & la flûte bégaye sous ses doigts; c'est ce que fait le *bégué*. Apprenez - lui à bien placer sa langue, à ne pas trop l'appuyer contre le palais, ni contre les dents, & vous verrez qu'il parlera comme les autres. En un mot, montrez-lui à jouer de son instrument, & il en jouera bien.

Mais d'où vient ce défaut d'adresse de la part des *bégués*? Il vient, dit l'Académicien, ou de la mauvaise *position* des organes vocaux, qu'on laisse prendre aux enfans, lorsqu'ils commencent à parler, ou de la mauvaise *habitude* qu'ils contractent eux-mêmes en parlant, soit par hasard, soit par imitation; ce qu'il étaya par des raisonnemens & par des exemples.

Il finit par l'orthopédie des *bégués*; & il donna non-seulement des moyens pour prévenir ce défaut de langue dans les enfans, mais il en indiqua encore de très-efficaces pour corriger ceux qui ont pris depuis long-temps par hasard ou par imitation, la mauvaise habitude de mal pla-

176^e MERCURE DE FRANCE.

cer leur langue & leurs lèvres dans le mécanisme de la parole.

C'est aux réflexions que l'Auteur a faites sur cette matière, qu'il doit l'honneur & le plaisir de pouvoir parler au Public, sans que personne s'apperçoive de la peine qu'il y prend. Ce n'est que dans la conversation, que se livrant à la mauvaise habitude qu'il a contractée dès l'enfance, on s'apperçoit quelquefois de son défaut de langue, encore faut-il être prévenu là-dessus, pour peu qu'il fasse attention sur lui-même.

ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres de BERLIN.

Prix proposés par le Grand Directoire.

LE Prix sur la meilleure construction des fours, a été adjugé dans l'assemblée publique de l'Académie Royale du 30 Janvier 1766, à M. Bauffan du Bignon, Notaire Royal & Receveur des Domaines du Roi à la Suze au Maine, dont l'écrit avoit pour devise : *Faciamus lateres, & coquamus eos igni.*

La pièce Allemande, qui a pour devise:

Es ist gewvifs nicht leicht ein Kunst-Stück anzufinden ;

Dagegen ist nicht schwer Verbesserung zu ergründen:

a obtenu l'*accessit*. Elle sera imprimée avec la pièce victorieuse, si l'Auteur y consent, & donne avis à l'Académie de son consentement.

Le but principal des deux Prix proposés consécutivement par le Grand Directoire ayant été l'épargne du bois, le même Directoire promet un Prix de cent écus à quiconque indiquera, pour quelque genre de consommation que ce soit, *un moyen d'épargner le bois, solide, praticable, & non usité dans ce pays* : bien entendu que cette épargne ne nuise en aucune façon à la perfection de l'ouvrage, & que l'Académie y donne son approbation. Les Mémoires sur ce sujet seront adressés à M. le Professeur *Formey*, Secrétaire perpétuel de l'Académie. On ne fixe aucun terme pour leur envoi, n'étant pas possible de déterminer exactement le temps requis pour les expériences qu'ils doivent renfermer.

Le Grand Directoire a encore requis l'Académie de proposer pour le sujet d'un Prix semblable à ceux qu'il a déjà donnés, la question suivante :

H v

Faire voir par de nouvelles expériences , exécutées en grand & suffisamment constatées , comment , en épargnant autant qu'il est possible le bois , le temps & les frais , on peut tirer des cuites salines le sel tellement purifié & préparé , qu'il ait le degré le plus considérable de finesse & d'une égale granulation.

Comme il s'agit ici tout à la fois de perfectionner la préparation du sel , & d'épargner le bois , ceux qui prendront occasion de là de faire des essais en grand , sont priés , en les faisant & en répondant à la question proposée , de ne pas borner leur attention aux nouveaux arrangemens qu'on pourroit prendre par rapport aux chaudières , mais de se mettre sur-tout en état de pouvoir déterminer comment & jusqu'à quel point , en hyver , on pourroit tirer parti du froid , tant pour la graduation que pour la crySTALLISATION & la granulation du sel ; & au contraire , comment dans les jours lumineux & chauds de l'été , dont les climats de l'Allemagne jouissent , l'action du soleil pourroit être appliquée aux mêmes usages : vu qu'il est connu que la coction du sel le plus fin demande à peine un plus grand degré de chaleur.

J U I N 1766. 179

Afin d'accorder un espace de temps
suffisant pour ces travaux, le Prix ne sera
adjudgé que dans l'assemblée publique du
31 Mai 1769, & les pièces doivent être
remises avant le premier Janvier de la
même année.



H vj

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*SÉANCE publique de l'Académie Royale
de Chirurgie, le 10 Avril 1766.*

L'ACADÉMIE Royale de Chirurgie avoit
proposé en 1760, pour le Prix de l'année
1761, le sujet suivant :

*Etablir la théorie des contre-coups dans les
lésions de la tête ; & les conséquences
pratiques qu'on peut en tirer.*

De dix-neuf Mémoires qui furent en-
voyés, un seul parut mériter des égards
par la solidité des principes & la manière
claire dont ils étoient exposés : cependant
on crut pouvoir désirer un travail plus
étendu, & l'on se détermina à proposer
de nouveau le même sujet pour cet année-
ci, avec promesse d'un Prix double.

L'Académie a reçu vingt-six Mémoires, parmi lesquels se retrouve la dissertation qui avoit fixé l'attention en 1761, & cette pièce a encore été jugée la meilleure de celles qui ont été présentées. Un ouvrage qui a obtenu deux fois la préférence sur tant de productions rivales, a paru digne de récompense. Mais l'Auteur n'y a fait aucun changement, & l'Académie n'avoit remis la question à une autre année, que dans l'espérance d'avoir un travail plus détaillé. En conséquence elle a pris un parti moyen, qui doit satisfaire à la fois l'Auteur du Mémoire, les autres concurrens, & le public même, intéressé à ce qu'un sujet aussi important que les contre-coups soit autant approfondi qu'il peut l'être. L'Académie proposera la même question pour une autre année, & elle a accordé le Prix simple, la médaille d'or ordinaire, de la valeur de 500 livres, fondée par M. de la Peyronie, à l'Auteur du Mémoire préféré, qui est M. Grima, premier Chirurgien de M. le Grand-Maître, & des hôpitaux à Malte.

Le prix d'émulation qui consiste en une médaille d'or de 200 livres, a été remporté par M. Saucerotte, Maître en Chirurgie à Lunéville, l'un des Chirurgiens ordinaires.

182 MERCURE DE FRANCE.

res de Sa Majesté le feu Roi de Pologne ;
Duc de Lorraine & de Bar.

Les cinq petites médailles destinées à ceux qui ont fourni au moins trois observations intéressantes dans le cours de l'année , & auxquelles les Académiciens de la classe des libres , peuvent prétendre avec les Chirurgiens du Royaume , ont été distribuées à M. *Capdeville*, Membre de l'Académie ; A M M. *Colon* & *Cosme d'Angerville* , le premier, gagnant-maîtrise en Chirurgie à l'hôpital de Bicêtre , le second à l'Hôtel-Dieu de Paris ; à M. *Chambon* , Maître en Chirurgie à Brevane , près Langres , & à M. *Bourienne* , Chirurgien-Major des hôpitaux des troupes du Roi en l'isle de Corse.

Cette distribution des prix a été précédée d'un discours sur la théorie des lésions de la tête par contre-coup , & sur les conséquences pratiques qu'on peut en tirer. M. *Louis*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie , auteur de ce discours , y expose la difficulté du sujet , & se propose de le faire imprimer avec beaucoup d'observations relatives , pour favoriser le travail de ceux qui voudront concourir au prix sur cette question intéressante.

Il prononça ensuite l'éloge de M. *Molinelli* , Associé étranger de l'Académie ,

Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Université de Bologne, Membre de l'Institut des Sciences, & premier Chirurgien du grand hôpital de Sainte Marie-de-la-Vie.

M. *Molinelli*, né en 1698, perdit ses père & mère en bas âge, & fut élevé par un parent de son nom, Médecin de réputation à Bologne, qui à sa mort, en 1715, laissa le jeune *Molinelli* héritier de biens assez considérables. Maître de sa volonté, à dix sept ans, avec de la fortune, il se montra digne des bienfaits qu'il venoit de recevoir. Son application redoubla, il étudia sous les meilleurs maîtres, fit ses cours en Médecine, & après avoir reçu le grade de Docteur dans les Ecoles de l'Université, il prit le parti de la Chirurgie, & travailla en qualité d'élève sous le Docteur *Donduzzi*, Chirurgien en chef de l'Hôpital, dont il a eu la place & a épousé la fille.

M. *Louis* exprime les motifs de ce changement d'état, si l'on peut appeller ainsi la culture des deux branches de la même science, indivisible dans ses principes. « Tout le temps qui n'étoit pas employé » au soin des malades, il l'employoit à se » rendre plus habile par la lecture des » meilleurs Auteurs ; il vérifioit leurs ob-

» servations , en les comparant avec celles
 » que la pratique lui fournissoit journalle-
 » ment : les lumières de l'anatomie l'éclai-
 » roient sur les points obscurs , & l'ouver-
 » ture des cadavres excitoit souvent ses re-
 » grets sur l'incertitude des connoissances
 » humaines. Ces réflexions un peu cha-
 » grines pour un esprit de sa trempe ,
 » le décidèrent absolument à cultiver la
 » chirurgie , & lui firent prendre le parti
 » de venir en France pour se perfectionner
 » sous les plus grands maîtres ».

« Quand un homme est aussi-bien pré-
 » paré , continue M. *Louis* , il voyage
 » toujours très-utilement. Il trouveroit à
 » s'instruire dans les mauvaises comme
 » dans les bonnes écoles , parce qu'il y
 » porte le discernement qui fait tout ap-
 » précier. Les hôpitaux où les faits sont
 » multipliés & se renouvellent sans cesse ,
 » lui offrent en grand le tableau des mi-
 » sères humaines, au soulagement desquel-
 » les il se dévoue. Son jugement & ses yeux
 » sont formés ; aucun coup d'œil ne porte à
 » faux ; il n'est presque point de cas qui ne
 » soit une leçon nouvelle , ou une confirma-
 » tion utile de ce qu'on savoit déjà , ou qui
 » ne serve à réformer quelques erreurs dont
 » une imagination avide de savoir ne peut
 » manquer d'être imbue. Dans la jeunesse

» on court après les connoissances , on les
 » accumule avec trop peu d'ordre , on
 » n'est occupé qu'à se meubler la tête ,
 » s'il est permis de se servir de cette ex-
 » pression. La sagacité est plus tardive , le
 » jugement vient à pas lents , & dans ceux
 » que la nature a le plus favorisés du côté
 » de l'esprit , il faut toujours attendre la
 » maturité pour en recueillir les fruits ».

Nous ne suivrons pas M. *Louis* dans le
 récit qu'il fait des travaux de M. *Molinelli*, ni dans le compte qu'il rend des dif-
 férens ouvrages de cet Auteur , & qui tien-
 nent un rang distingué dans les mémoires
 de l'Académie & Institut des sciences de
 Bologne ; nous nous contenterons de rap-
 porter l'époque la plus flatteuse de la vie
 de M. *Molinelli*, & que M. *Louis* regarde
 comme aussi intéressante pour l'humanité
 qu'elle est honorable à la chirurgie ; c'est
 l'établissement que *Benoît XIV* fit en 1742,
 en faveur de M. *Molinelli* & à sa sollici-
 tation.

« Les cours d'opérations de chirurgie
 » auxquels il avoit assisté à Paris, lui fi-
 » rent desirer de pareils exercices à Bolo-
 » gne. Il en parla à plusieurs personnes en
 » dignité & en crédit ; elles sentirent que
 » dans une ville célèbre , par cela même
 » que toutes les autres sciences y sont

» avantageusement cultivées, il étoit in-
 » concevable que la Faculté de Chirurgie
 » eût été négligée au point qu'on n'avoit ja-
 » mais fait publiquement aucune démonf-
 » tration des opérations sur les cadavres.
 » L'honneur de la patrie & l'utilité publi-
 » que se révoltèrent contre cet oubli. Le pro-
 » jet de M. *Molinelli* fut goûté avec applau-
 » dissement, par des hommes d'état vrai-
 » ment patriotes : la chirurgie étoit à Bo-
 » logne dans une estime particulière qui
 » rappelloit les temps heureux où elle n'é-
 » toit exercée que par des mains savantes. Il
 » y avoit peu d'années que dans le sanc-
 » tuaire des sciences, dans le palais mê-
 » me qu'occupe l'Institut, on avoit érigé,
 » par ordre du Sénat, une statue de marbre
 » au célèbre Chirurgien *Valsalva* : on se
 » promit tout de l'amour qu'avoit pour
 » les sciences *Benoît XIV*, nouvellement
 » placé sur la chaire de Saint Pierre. Ce
 » Prince avoit été dans une fortune privée,
 » l'ami des savans qu'il regardoit à juste
 » titre comme ses confrères : amateur
 » éclairé, il ne changea pas de sentimens,
 » & le Souverain se crut plus étroitement
 » obligé d'être protecteur. A peine lui
 » fait-on connoître le besoin des instruc-
 » tions chirurgicales, qu'il remplit les espé-
 » rances & comble tous les vœux à cet égard.

» Les moindres arrangemens qui pouvoient
» contribuer à la perfection de cet établisse-
» ment & en assurer la durée se présentent
» à son esprit ; il met de l'empressement
» à donner les ordres nécessaires. *M. de la*
» *Peyronie* reçoit un bref de Sa Sainteté,
» par lequel Elle le prie de concourir au
» bien public en lui procurant la collec-
» tion la plus complète des instrumens de
» chirurgie : il informe le Roi de la com-
» mission dont il est chargé, & elle lui devint
» doublement flatteuse par l'intérêt que Sa
» Majesté y prit. Elle voulut en faire les frais,
» & ces instrumens les plus beaux & les
» mieux conditionnés qu'on ait vus, furent
» envoyés au Pape, en présent, & comme
» une marque d'amitié ; c'est ainsi qu'en
» parle l'histoire de l'Institut. *Benoît XIV*
» ordonna que chaque année on feroit à
» perpétuité dans chacun des deux hôpi-
» taux une démonstration de ces instru-
» mens, qu'on expliqueroit leur nature &
» leur usage, & qu'on s'en serviroit sur
» les cadavres, pour enseigner la méthode
» d'opérer dans les différentes maladies
» qui ont besoin du secours de la main.
» La garde de ces instrumens fut confiée à
» *M. Molinelli*, avec le titre de Professeur
» Bénédictin, du nom du Fondateur. Un

»établissement aussi utile seroit seul capable
 » de rendre chère à la postérité la mémoire
 » de *Benoît XIV*. Quand les bien-faits
 » d'un Prince assurent l'enseignement
 » d'un art aussi utile, ils ne se bornent
 » pas à ceux qui ont le bonheur de vivre
 » sous son règne, ils lui acquièrent des
 » droits à la reconnoissance des citoyens,
 » qui à l'avenir devront la santé & la vie
 » aux secours de la chirurgie. M. *Moli-*
 » *nelli* manifesta les sentimens dont il
 » étoit pénétré, dans un discours d'inau-
 » guration, prononcé au mois de Novem-
 » bre 1742, & qui fut fort applaudi. L'Au-
 » teur nous a intéressés à sa gloire. Les
 » dissections anatomiques, les opérations
 » de Chirurgie par lesquelles on exerce
 » les candidats dans le sein de notre Col-
 » lège, les démonstrations qu'on fait en
 » faveur des étudians dans l'amphithéâtre
 » de nos Écoles, par la libéralité du Roi,
 » sont rappellées comme des exemples qui
 » ont procuré l'établissement de Bologne
 » & comme des modèles à suivre pour
 » qu'il soit utile. Ce discours a été im-
 » primé avec une épître dédicatoire à
 » *Benoît XIV*, dans laquelle M. *Moli-*
 » *nelli* rend à cet homme immortel les
 » actions de grâces qui lui sont si juste-
 » ment dues. Il avoit à exprimer les mou-

« vemens de son amour, de son respect
 « & de sa reconnoissance particulière. Ce
 « grand Pape ne parloit jamais de *Moli-*
 « *nelli* qu'avec les témoignages d'estime
 « les plus flatteurs ; dans ses expressions
 « favorites il le nommoit l'honneur de
 « son pays, la gloire de la patrie. *L'onor*
 « *del nostro paese, l'onor della nostra pa-*
 « *tria*. Benoît XIV aimoit tendrement sa
 « patrie, & particulièrement ceux qui s'y
 « distinguoient dans les sciences, &c ».

M. *Molinelli* est mort d'apoplexie le 11
 Octobre, âgé de soixante-six ans.

*L'extrait des Mémoires lus à la séance ,
 dans le prochain Mercure.*

LETTRE du sieur THILLAYE, Pompier
 privilégié du Roi, demeurant à Rouen.

Vous avez annoncé, Monsieur, en
 différens temps, par votre *Mercure*, les
 avantages de mes pompes à incendies,
 ainsi que celle pour les puits, & les nou-
 velles machines pneumatiques à deux corps
 de ma composition ; j'ai fait publiquement
 pendant plusieurs années les épreuves &
 les démonstrations de toutes ces pompes
 chez les R R. P P. Feuillans, rue Saint
 Honoré, où est mon magasin. Le grand

débit que j'en ai fait, tant pour le service du Roi que pour différens Corps de Ville, & autres personnes de nom, a été pour moi une preuve certaine de la préférence que le public a bien voulu donner à mes ouvrages.

Comme je ne néglige rien, Monsieur, pour ce qui peut lui être utile, je lui propose, par la voie de votre Journal, trois nouvelles machines desquelles il pourra tirer de très-grands avantages.

La première est la marmite ou digesteur de *Papin* simplifié ; cette machine, à qui on peut donner le titre de marmite économique, puisqu'à peu de frais & avec des choses qui ne sont plus que de rebut, comme os de toute espèce, on en retire une très-bonne subsistance, est une nouvelle ressource pour les pauvres, dont ils sont redevables à M. l'Abbé *Vregeon*, Membre de l'Académie de Rouen & Associé de celle de Clermont. Les recherches & expériences multipliées de ce zélé Académicien ont donné lieu à l'usage de cette machine dans plusieurs hôpitaux ; mais comme les dispositions & l'armure en fer la rendoient ridicule, beaucoup de personnes s'en étoient dégoûtées. C'est par cette raison, & afin de répondre aux vœux de M. l'Abbé *Vregeon*, que j'ai porté mes

réflexions sur cette machine pour chercher à la rendre plus simple, plus solide & d'un usage si commode que chacun puisse s'en servir sans courir aucuns risques ; c'est à quoi je me flatte d'être parvenu, & c'est sans en augmenter le prix.

La seconde est une nouvelle casserolle domestique fermant à vis & portant son bain-marie, très-commode pour la cuisson des viandes.

La troisième enfin est une nouvelle cafetière portant aussi son bain-marie, & fermant très-exactement à vis, avec laquelle on fait le café sans évaporation, par conséquent plus spiritueux & en outre moins de goût de feu, moins d'acrimonie, & dans lequel il faut moins de sucre. L'utilité du bain-marie étant reconnue par les Chymistes & Distillateurs, je ne m'étendrai point pour faire connoître les avantages qu'on en peut tirer, il se fait concevoir par lui-même : je n'entrerai point dans la description de chacune de ces machines, elle va se trouver dans le certificat d'approbation de MM. de l'Académie des Sciences de Paris. En voici la teneur :

Extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences, du 6 Juillet 1765.

Messieurs Hellot & de Montigni qui

avoient été nommés pour examiner quelques changemens à faire au digesteur ou machine de *Papin*, & quelques applications du même principe à des usages domestiques, proposées par le sieur *Thillaye*, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que la manière proposée par l'Auteur d'unir le digesteur à son couvercle par le moyen d'un écrou mobile au lieu de levier de fer employé par *Papin* & la vis qu'il y joint pour pouvoir laisser échapper les vapeurs après l'opération, rendoient le service de cet instrument plus facile, sans rien diminuer de sa solidité. Que les casseroles & les caffetières, closes par des couvercles assujettis par un écrou & plongés dans un bain-marie, qu'on peut fermer comme le digesteur, pourroient être fort utiles, pourvu que les caffetières d'étain, qu'on peut faire aussi servir d'alembics, fussent revêtues d'une enveloppe de cuivre comme les casseroles, pour résister à l'effort de la liqueur qu'on y retient convertie en vapeurs; que ces vaisseaux auroient l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en ébullition sans qu'elles s'évaporent, sans que les matières qu'on y mettra puissent se brûler & donner, en s'attachant au fond, un goût désagréable; & qu'enfin on y pourra

retenir

retenir les parties spiritueuses qui s'échappent nécessairement dans les vaisseaux ordinaires, & qui peut donner lieu à quantité d'expériences curieuses ; qu'on peut de plus réduire l'espèce de digesteur qui les enveloppe à un simple bain-marie, en laissant ouvert le tuyau par lequel on y introduit l'eau, mais qu'on ne sauroit trop recommander à ceux qui s'en serviront aux usages domestiques, de ne les pas laisser trop long-temps sur le feu, s'ils veulent éviter des explosions dangereuses que causeroit nécessairement la vapeur qu'on y retient si on continuoît trop long-temps à l'échauffer ; qu'au surplus la construction de ces différens instrumens paroïssoit simple, solide & commode, & préférable à celle de *Papin*. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, le 13 Juillet 1765. Signé, *GRAND JEAN DE FOUCHY*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Par ce jugement il demeure constant
 1°. que le service du digesteur est devenu plus facile sans rien diminuer de sa solidité.
 2°. Que les casseroles ainsi que les caffetières à bain-marie se fermant avec exactitude, auront l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en ébullition, sans évaporation, sans au-

cun risque que ce qu'on mettra cuire ou infuser s'attache & brûle ; & qu'enfin on pourra retenir les parties spiritueuses qui s'échappent dans les vaisseaux ordinaires , ce qui peut donner lieu à quantité d'expériences curieuses , & qu'au surplus la construction de ces différens instrumens paroisse simple , commode , solide & préférable à celle de *Papin*.

J'espère vers le 15 Avril me rendre à Paris si quelques entreprises inattendues ne m'en empêchoit : je ferai les expériences & démonstrations de toutes ces machines chez les RR. PP. Feuillans , & notamment d'une pompe à incendie pareille à deux que je viens de fournir pour le Roi , qui produit un muid d'eau à la minute , & l'élève à quatre-vingt pieds au moins du rez de chaussée sans l'aide d'aucun boyau de cuir. Je délivre gratis les figures & les descriptions de toute ces machines à ceux qui m'en demandent , je les prie seulement d'affranchir leurs lettres.

Je suis , &c.



ARTS AGRÉABLES.

G R A V U R E.

M. *le Veau*, Graveur, vient de mettre en vente une estampe d'après M. *Vernet*, intitulée *les Amans à la pêche*, & l'a dédiée à ce célèbre Artiste. C'est suffisamment indiquer les efforts qu'a fait le Graveur pour marquer sa reconnoissance au Peintre, & nous croyons qu'il y a réussi.

M U S I Q U E.

ARIETTE nouvelle, dédiée à M^{de} la Marquise de *Rohaut*, par M. *Favier*, Musicien, Maître de Goût, de Guittarre & de Lyre. Prix 1 liv. 4 sols. Aux adresses ordinaires de Musique.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue toujours *la Reine de Golconde*, Ballet Héroïque, duquel nous avons suffisamment parlé dans le Mercure précédent.

Cet Opéra, qui est à la dix-huitième représentation, a été suivi avec autant d'affluence que l'on peut en attendre dans cette saison, sans que, par-là, les suffrages du public en paroissent plus réunis.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M^{LE} Sainval, Actrice nouvelle, qui n'avoit point encore paru sur ce théâtre, y a débuté Lundi, 5 Mai, par le rôle d'*Ariane* (1). Elle a continué son début par celui

(1) Cette Débutante n'est pas la même qui avoit pris ce nom, sous lequel nous avons parlé d'un début dans les Mercures précédens,

d'*Alzire*, & par *Amenaïde* dans *Tancrede*. Elle a joué trois fois chacun de ces rôles.

Dès la première représentation de ce début, l'Actrice nouvelle annonça des talens distingués qui ont successivement attiré un plus grand nombre de spectateurs; en sorte que, malgré les fêtes & la distraction des parties de campagne, la foule est devenuë aussi considérable à ce théâtre que dans les fortes représentations d'hiver. Ce qui doit faire le plus d'honneur à la Débutante, c'est que cette affluence a été plus remarquable dans *Tancrede*, Tragédie, dont le sort avoit paru dépendre principalement du rôle d'*Amenaïde*, établi avec tant d'éclat par la célèbre Mlle CLAIROÏ qu'il paroïsoit douteux que l'on pût revoir cette Pièce sans elle.

La figure de la nouvelle Débutante est avantageuse pour la taille. Il y a dans la tête de la noblesse & beaucoup de caractère; mais en tout, la figure est plus disposée aux grands traits des passions, qu'à l'agrément & aux grâces des affections douces de la tendresse; ce qui fournit, au talent de l'Actrice, des obstacles à vaincre & des occasions de triompher davantage.

Un sentiment vif & ardent, une âme susceptible des passions fortes, qui s'approprie sans effort toutes celles que contien-

nent les rôles , & qui en même temps suggère presque toujours l'expression la plus vraie , sont des qualités naturelles à cette Actrice , & paroissent n'être en elle que l'effet de sa façon de sentir. Cependant le raisonnement bien réfléchi , bien distinct , qu'elle met dans plusieurs détails du débit , ne laissent pas douter de son intelligence , & donnent tout lieu de croire qu'elle réglera bientôt sur les principes du bon goût certains traits égarés du feu dont elle semble pénétrée.

• Nous croyons être conformes au sentiment de la plus grande & de la plus saine partie des spectateurs , en présumant que ce sujet parviendra en peu de temps au plus haut point de la carrière dans laquelle elle entre avec tant d'avantages. Nous ne prétendons point dissimuler quelques défauts dans ce que nous appellerons le mécanisme de l'art ; défauts , qu'il est aisé d'entrevoir qu'elle a contractés malgré elle-même , par les fausses méthodes , & surtout par les faux exemples que l'on a sous les yeux dans la province. On doit néanmoins convenir que son jeu n'en est pas aussi chargé que celui de beaucoup d'autres débutans qui ont occupé ensuite les premiers rangs sur notre théâtre. Cette Actrice a éminemment ce don rare & su-

blime de l'âme, ce trait primitif du génie dans les grandes expressions, en un mot, ce qui ne s'acquiert jamais & ce que depuis très-long-temps on n'avoit pas eu occasion de remarquer dans les débuts du plus grand succès. Nous ne devons donc pas douter de ce que l'art bien entendu, de ce que l'habitude du théâtre de la Capitale & les propres réflexions de Mlle SAINVAL ajouteront à des talens naturels, aussi marqués & aussi dignes d'applaudissemens que les siens.

On a donné une représentation du *Philosophe sans le savoir*, qui avoit été demandée, & qui a eu des applaudissemens encore plus vifs que lorsque cette Pièce a occupé si long-temps le théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi, 8 Mai, une nouvelle Actrice Italienne débuta sur ce théâtre par le rôle d'amoureuse dans *Arlequin, valet étourdi*. Elle a continué ce début dans plusieurs autres rôles du même genre, de diverses autres Pièces Italiennes. Le public l'a reçue favorablement & paroît la voir avec d'autant plus de plaisir, qu'elle joint à ce talent

celui de la danse, dans lequel elle paroît avec succès.

Presque dans le même temps (le 12 Mai) un nouvel Acteur pour l'Opéra bouffon a débuté par le rôle de *Pandolse* dans la *Servante Maîtresse*, & par celui du *Soldat dans le Soldat Magicien*. Il a continué ce début par le rôle du *Maréchal*.

On a donné pendant le courant du mois plusieurs représentations suivies de *la Fée Urgèle*, *d'Annette & Lubin*, *d'Isabelle & Gertrude*, & de *Tom Jones*, indépendamment des représentations des autres comédies à ariettes si connus & si souvent répétées sur ce théâtre.

CONCERTS SPIRIEUELS.

LE Concert du Jeudi, 8 Mai, jour de l'Ascension, a commencé par *Diligite justitiam*, &c. nouveau Motet à grand chœur, tiré de l'Ecclesiaste, de la composition de M. PRUDENT. Cet ouvrage a été reçu favorablement & a donné une idée assez avantageuse des talens de l'Auteur. M. HOCHBRÜCKER, de la Musique du Prince Louis DE ROHAN, a exécuté sur la harpe plusieurs morceaux de sa composition, dont le mérite & l'exécution ont également contribué aux vifs applaudissemens qu'il a reçus. Mlle DELAMADELEINE, jeune sujet attaché au Concert, a débuté dans le

Motet à voix seule de M. LEFEVRE , *Quam bonus Israel , &c.* & a fait un vrai plaisir par la qualité de sa voix , quoique d'un foible volume , & par l'adresse & la précision qu'elle a montrées. M. CAPRON a joué , avec tout le talent qu'on lui connoît , un Concerto de violon mêlé d'airs connus , dont l'effet , très-agréable , a été vivement senti. Ce Concert a été terminé par *Exurgat Deus , &c.* nouveau Motet à grand chœur de M. l'Abbé d'HAUDIMONT , Maître de Musique des SS. Innocens. Ce Motet a confirmé la réputation qu'avoit déjà son auteur ; l'on ne peut trop exciter à fournir une carrière dès l'entrée de laquelle il a obtenu un triomphe bien propre à redoubler son émulation.

Le Dimanche 18 , jour de la Pentecôte , on a donné , pour premier Motet à grand chœur , *Confitebor tibi Domine , &c.* de LALANDE , chanté principalement par Milles AVENEUX & BEAUVAIS , qui y ont été fort applaudies. Après ce Motet M. BALBASTRE a exécuté son nouveau Concerto d'orgue d'une manière très-brillante & qui a contribué à faire goûter encore plus le mérite & l'agrément de cette production , pleine de chant & de grâces. Mlle ROZET a ensuite fort bien chanté *Exultate , &c.* Motet à voix seule de M. DAUVERGNE , dont les ouvrages , plus ou moins considérables , sont toujours marqués au coin du génie & de l'Artiste savant. Les Musiciens de S. A. S. Mgr le Prince DE CONDÉ ont exécuté , avec un ensemble peu commun , plusieurs morceaux qui ont fait plaisir , sur-tout le dernier , dont M. DE BURI est l'Auteur , & qui a toujours été si bien reçu du public dans l'Acte d'*Hilas* , donné assez récemment à l'Opéra. M. TIROT , de l'Académie Royale de Musique , a débuté par le très-joli Motet à

202 MERCURE DE FRANCE.

voix seule de M. LEFEVRE, *Coronate flores*, &c. La rigidité excessive de ce jeune Sujet a nui au développement de son organe, mais n'en a point altéré la qualité ; & nous ne craignons point de dire trop en assurant qu'on ne peut pas entendre une voix de haute-contre dont le son soit plus naturel, plus argentin, ni plus sensible : cette sensibilité si précieuse s'est sur-tout fait remarquer dans le morceau pathétique de ce Motet ; & le public, toujours empressé à encourager les talens naissans, a marqué sa satisfaction de manière à accélérer les progrès qu'on doit attendre de M. TILLOT. On a terminé ce Concert par le nouveau Motet de M. l'Abbé D'HAUDIMONT, *Exurgat Deus*, &c. qui lui a mérité de nouveau les suffrages les plus flatteurs.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE VERSAILLES, le premier Mars 1766.

LE Prince de Nassau-Saarbruck, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a été présenté hier à Sa Majesté ainsi qu'à la Famille Royale.

Le Roi a accordé la commission de Colonel au sieur Wolter de Neurbourg, Lieutenant François de la Compagnie des Cent Suisses de la garde du Roi, & au sieur Glaßon de la Chateigneraye, Enseigne avec brevet de Lieutenant Suisse & Aide-Major dans la même Compagnie.

Du 8 Mars.

La Reine s'est trouvée mieux ces jours derniers. Hier Sa Majesté fut purgée très-efficacement : le soir le redoublement fut moindre & la nuit a été bonne. La toux est diminuée.

Du 12.

La Reine est mieux depuis trois jours ; elle a été purgée le 10. La nuit dernière a été très-bonne. Mais, quoique la toux & les autres accidens soient calmés, il reste toujours encore un petit mouvement de fièvre.

Le Roi ayant permis à son Parlement de Paris

I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

de lui faire une grande députation le 9 , elle a été introduite dans la chambre de Sa Majesté le même jour à sept heures du soir. Les Députés , au nombre de quarante , ont été présentés par le Comte de Saint Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de Paris , & conduits par le sieur de Nantouiller , Maître des Cérémonies. Le Roi , dans son fauteuil & en présence des Ministres de son Conseil & de ses Grands Officiers , a écouté le discours que le Premier Président avoit été chargé par le Parlement de lui adresser ; après quoi Sa Majesté a dit aux Députés de retourner à la salle d'audience jusqu'à ce qu'elle les fit appeller. Le Roi a assemblé ensuite son Conseil , à l'issue du quel Sa Majesté a fait revenir la grande députation & lui a fait sa réponse.

Le même jour Sa Majesté & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Harville avec Demoiselle de la Trouffe , & celui du Comte d'Hérouville , Lieutenant Général des Armées du Roi , avec Demoiselle d'Arrot.

Le Marquis de Paulmy , Ministre d'Etat , vient d'être nommé pour remplacer le Comte de Bafchy en qualité d'Ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise. Il a eu l'honneur de remercier le 9 Sa Majesté , à qui il a été présenté par le Duc de Praslin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères.

Le même jour le Comte de Beautteville , Ambassadeur du Roi auprès des Cantons Suisses , a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à Genève.

Le sieur de Buffon , Intendant du Jardin du Roi & Membre de l'Académie Royale des Sciences , a eu l'honneur de présenter le même jour à Sa Majesté le quatorzième volume de l'*Histoire Naturelle*.

Du 15.

Hier la Reine a été purgée très-efficacement & a passé une très-bonne nuit : il reste encore un petit mouvement de fièvre qui n'a rien d'inquiétant.

Le 11 le Comte de Poninski eut une audience particulière du Roi , dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre du Primat de Pologne , son parent.

On célébra le 8 , dans l'église de Notre-Dame de cette Ville , un Service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Madame Henriette de France. Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise , assistèrent à cette cérémonie , à laquelle officia le sieur Allart , Curé de la Paroisse.

DE L'ORIENT, le 5 Février 1766.

En conséquence des ordres de la Compagnie des Indes , on célébra hier , dans la chapelle de ce port , un Service solennel pour feu Monseigneur le Dauphin. Tous les vaisseaux & autres bâtimens qui se sont trouvés dans le port avoient leur pavillon à mi-mât & leurs vergues en panne , suivant l'usage observé pour ces tristes cérémonies. Le vaisseau de l'avant-garde , qui porte la flamme , tira en deuil de cinq minutes en cinq minutes pendant le Service , qui fut terminé par un salut de vingt-quatre coups de canon.

La Compagnie a donné ses ordres pour faire célébrer un pareil Service dans tous ses établissemens.

DE SENS , le 23 Février 1766.

On a célébré hier ici , avec toute la pompe

306 MERCURE DE FRANCE.

convenable , le Service destiné à terminer la quarantaine de feu Monseigneur le Dauphin. Le Cardinal de Luynes y a officié , & les Evêques de la Province , toutes les Compagnies , & plusieurs personnes considérables y ont assisté. L'oraison funèbre a été prononcée par l'Abbé Bourlet de Vauxcelles, l'un des Vicaires Généraux du Diocèse.

DE PARIS, le 10 Mars 1766.

On a reçu , le 25 du mois dernier , la triste nouvelle de la mort du Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar. Le 5 de ce mois , vers les six heures du matin , ce Prince se trouvant seul dans sa chambre , selon son usage , pour faire ses prières , & s'étant approché trop près de la cheminée , le feu prit à ses vêtemens avec tant de rapidité que , malgré les secours les plus prompts , on ne put empêcher la flamme de faire une impression considérable sur toute la partie gauche du corps , & principalement sur le bas-ventre. On s'étoit d'abord flatté que les plaies se guériroient aisément ; mais la suppuration & la fièvre ayant considérablement augmenté , l'état de Sa Majesté Polonoise devint de plus en plus dangereux. Enfin , après avoir souffert les douleurs inséparables de la maladie avec une résignation digne de sa piété & de son courage , ce Prince reçut , le 22 les sacrements de l'église , qui lui furent administrés par le Cardinal de Choiseul , & rendit les derniers soupirs le 23 , à quatre heures du soir.

Stanislas Leczinski étoit né le 20 Octobre 1677. Il fut élu Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie , pour la première fois le 12 Juillet 1704 , & pour la seconde fois le 12 Septembre 1733. Il abdiqua la couronne en 1736 , & fut mis en pos-

session du Duché de Lorraine & de Bar au commencement de l'année suivante. Il avoit épousé en 1698 Catherine Opalinska, fille de Jean-Charles, Comte de Bnin-Opalinski, Castellan de Pofnanie, morte le 19 Mars 1747. De ce mariage, dont la Reine est le fruit, Sa Majesté Polonoise avoit eu une autre fille, appelée Anne, née le 25 Mai 1699, & morte le 20 Juin 1717. Les vertus & les rares qualités que ce Prince a montrées dans les différentes situations de sa vie lui ont mérité le respect de toute l'Europe, & sa perte excite les regrets les plus vifs & les plus sincères dans la Province qu'il gouvernoit & à qui il n'a cessé de donner les marques les plus essentielles & les plus multipliées de sa bienfaisance.

Le Roi a nommé, pour remplir la place vacante d'Adjoint dans la Classe de Géométrie à l'Académie des Sciences, le sieur Jeurat, Professeur Royal de Mathématiques à l'Ecole Royale Militaire, ci-devant Adjoint surnuméraire dans la Classe d'Astronomie.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres d'Angers tint, le 19 Février, une séance publique, dans laquelle le Marquis de Contades, l'un des Membres de cette Académie, prononça l'oraison funèbre de feu Monseigneur le Dauphin.

Il a paru, le 13 du mois dernier, un grand nombre de loups affamés du côté de Mareuil & de Paussac, Sénéchaussée de Périgueux, frontière de l'Angoumois : ils ont déjà dévoré ou grièvement blessé près de vingt personnes. Vingt paysans étant accourus au secours d'un malheureux qu'un de ces animaux déchiroit, l'animal a quitté sa proie & est venu à eux en poussant des hurlemens affreux. Ces paysans, qui l'avoient tiré & manqué-deux fois, n'ayant plus de poudre pour

recharger deux fusils dont ils étoient munis , s'en retournoient lorsqu'un d'entre eux , âgé de soixante ans , après avoir exhorté vainement les camarades à le suivre , se détermina à aller seul , armé d'une serpe , attaquer en leur présence le loup , qui étoit retourné à sa proie. L'animal s'élança contre lui en hurlant , mais le Paysan le terrassa & le combattit avec tant de vigueur & d'adresse qu'il le tua sans en avoir été blessé. Le Roi a ordonné qu'on s'informât de l'état , de la famille & de la fortune de cet homme courageux , à qui Sa Majesté est dans la résolution d'accorder une récompense. On lui a déjà fait savoir que ses enfans , s'il en a , seront exempts de la milice.

A V I S D I V E R S.

Plus un remède a de succès , plus on s'attache à le contrefaire , & les meilleurs sont les plus sujets à être falsifiés. Le Vinaigre Romain du sieur *Maille* , excellent pour la propreté , la conservation des dents , des gencives & de la bouche , continue d'opérer tous les bons effets reconnus , tant par la Commission Royale de Médecine que par M. le premier Médecin lui-même , qui en a autorisé la distribution : aussi les contrefactions se multiplient-elles à mesure qu'il augmente de célébrité. Le moindre inconvénient de ces contrefactions seroit de ne rien effectuer de ce qu'elles promettent , si , en se décréditant elles-mêmes , elles n'empêchoient beaucoup de personnes de discerner le vrai remède du faux. Voilà principalement ce qui nous fait revenir sur certaines compositions,

plus sujettes , par leur seule vogue , à être dénaturées que les autres. Le Vinaigre Romain , dont le sieur *Maille* a seul le secret , est spiritueux , pénétrant , dessicatif, balsamique & anti-scorbutique. Il a la vertu de guérir les affections scorbutiques qui s'attachent principalement aux gencives. Il raffermir les dents dans leurs alvéoles & les blanchit , empêche la carie & en arrête les progrès , rend l'haleine douce & rafraichit les lèvres. Il est sur-tout d'un grand usage pour tous les voyages de mer , & particulièrement pour ceux de longs cours. C'est le témoignage que lui rendent tous les marins qui en ont usé. Le soin qu'ils ont de s'en pourvoir & la consommation qui s'en fait dans les ports, où l'Auteur en expédie tous les jours , est une preuve de fait au dessus de toutes celles de raisonnement. Toutes les bouteilles qu'il distribue sont cachetées de son cachet où sont empreintes les armes impériales , ainsi que sur l'étiquette de la bouteille. On trouve encore chez le sieur *Maille* un Vinaigre de Turbie , qui guérit le mal de dent & qui en appaise sur le champ la douleur ; un Vinaigre de Storax qui blanchit , unit , affermit la peau , donne un teint clair , frais & très-vif , & garantit des rides ; un Vinaigre de fleurs de citron , pour ôter toutes sortes de boutons au visage ; un Vinaigre de racines , qui ôte toutes les taches ; un Vinaigre d'écaille , qui guérit les dartres ; un vinaigre contre les vapeurs ; un Vinaigre de cyprès , inmanquable pour noircir les cheveux & les sourcils blancs ou roux & pour conserver les cheveux ; un Vinaigre Scellérique pour la voix , & le vrai Vinaigre des quatre voleurs , qui est le préservatif le plus sûr contre toutes espèces de contagion & de mauvais air. Le prix des plus petites bouteilles de ces

210 MERCURE DE FRANCE.

différens Vinaigres , ainsi que du Romain , est de 3 liv. Le magasin du sieur *Maille* est d'ailleurs assorti de toutes sortes de Vinaigres au nombre de deux cents espèces , soit pour la table , soit pour les bains & la toilette. Ces sortes de Vinaigres peuvent se transporter par mer , dans les parties du monde les plus éloignées , sans craindre que le temps ni le transport puissent en altérer la qualité , qui devient plus parfaite en vieillissant. Les personnes de province qui voudront s'instruire plus particulièrement des qualités de ces différens Vinaigres , auront soin d'affranchir les lettres qu'elles écriront audit sieur *Maille* ; & en mettant l'argent à la poste , aussi franc de port , on leur fera tenir exactement les Vinaigres qu'elles demanderont , avec la manière d'en faire usage. La demeure de l'Auteur est rue Saint André-des-Arts , la troisième porte-cochère à droite en entrant par le pont Saint Michel , aux armes impériales. Il a établi un bureau de distribution chez le sieur *Parisot* , place du Gouvernement à Lyon , pour la facilité des personnes de province qui avoisinent cette ville.

Le sieur *Belleville* continue toujours sa poudre de limonade sèche avec plus de succès que jamais. Cette limonade est aussi bonne que si le citron venoit d'être pressé. Elle peut se porter aux endroits les plus éloignés & se conserve. Il ne faut qu'une cuillerée ordinaire pour faire une caraffe de demi-septier , cela dépend du goût , on en met plus ou moins ; elle est très-saine & rafraîchissante , beaucoup meilleure que le syrop de limon. Il y a des flacons de 3 & de 6 liv. On fait dix-huit ou vingt caraffes avec un flacon de 3 liv. Il tient son magasin présentement rue de Grenelle,

Fauxbourg Saint Germain , vis-à-vis la fontaine ,
chez le Charron du Roi à Paris.

BÉCHIQUE Souverain ou Syrop Pectoral , approuvé par brevet du 24 Août 1750 , pour les maladies de poitrine , comme rhume , toux invétérées , oppression , foiblesse de poitrine & asthme humide. Ce béchique , en tant que balsamique , a la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon , d'adoucir l'acrimonie de la limphe ; & comme parfait restaurant , il rétablit les forces abattues , rappelle peu à peu l'appétit & le sommeil , produit en un mot des effets si rapides dans les maladies énoncées , que la bouteille , taxée à 6 liv. scellée & étiquetée à l'ordinaire , suffit pour en faire éprouver toute l'efficacité avec succès. Il ne se débite que chez la Dame veuve *Mouton* , Apothicaire , rue Saint Denis , à côté des Filles-Dieu , vis-à-vis le Roi François à Paris.

AZOT, Elixir anti apoplectique , stomachique , carminatif , le plus parfait qui ait encore paru , tant par son efficacité , que par sa finesse & son parfum , qui rendent cet Elixir agréable.

Comme stomachique , il favorise insensiblement la digestion , dont la mauvaise qualité est la source ordinaire de l'apoplexie , & ce , sans aucunement échauffer. Comme carminatif , il calme les vapeurs , sur-tout celles occasionnées par les vents qu'il dissipe , ainsi que les coliques qu'ils occasionnent.

Les bouteilles sont de demi-septier , à raison de 3 liv. Une cuillerée à bouche est suffisante pour en constater l'efficacité.

On n'en trouvera que chez le sieur *Roussel* , Epicier-Droguiste , dans l'Abbaye Saint Germain.

des-Prés, à côté de la fontaine, vis-à-vis Madame Duliège, Marchande Lingère à Paris.

Le nombre des Porte-falots qui éclairent les particuliers la nuit étant considérablement augmenté, M. le Lieutenant-Général de Police vient d'ordonner que, pour prévenir les inconvéniens dont le public pourroit se plaindre à l'avenir, chaque Porte-falot sera muni d'une commission contenant son signalement.

Qu'il portera toujours la nuit son falot allumé.

Qu'il ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, le prêter.

Qu'il ne pourra changer de demeure sans en faire sa déclaration dans les vingt-quatre heures.

Qu'il sera tenu de représenter dans le même délai les effets qu'il aura trouvés.

Les personnes qui seront dans le cas de se plaindre d'eux, pourront s'adresser au Bureau de la Sûreté, chez M. le Lieutenant-Général de Police, ou à la Dlle *Tariot*, Directrice du Bureau général des Porte-falots, place de l'Estrapade, à côté de la rue des Postes.

Pour faire connoître le Porte-falot dont on aura à se plaindre, il suffira d'indiquer le N°. de son falot.

Les fleurs *Stoucard & Compagnie* demeurant à l'Hôtel de Gournay, rue de Charenton, fauxbourg Saint Antoine, près les Enfants trouvés, continuent la fabrique de toiles à fleurs dorées, argentées & en cambréux, imitant les étoffes riches de France, des Indes & de la Chine & les damas de toutes sortes de couleurs, ainsi que les fleurs-de-lis pour les chambres de justice & les bureaux du Roi.

Ces toiles sont très-propres pour tapisser les

angichambres, salons, salles à manger, galeries, salles de billard, boudoirs & cabinets de toilette. On en fait aussi des paravens, écrans, chaises, fauteuils & canapés, pour être exposés dans les jardins à l'injure de l'air & de la pluie, sans qu'ils soient sujets à dépérir.

L'éclat & la solidité de ces toiles sont si connus qu'il est inutile d'en faire l'apologie, puisque ceux qui en ont déjà employé en achetent journellement pour des meubles; on doit même observer que depuis huit années, époque de leur établissement, les sieurs *Stoucard & Compagnie* ont porté la perfection de ces toiles peintes au plus haut degré: elles perdent leur odeur vingt-quatre heures après être tendues, il n'y a que celles destinées aux voyages de long cours qui la conservent pendant huit ou dix jours seulement, parce qu'elles sont renfermées dans des caisses un certain temps. On peut assurer MM. les Habitans des Colonies que ces mêmes toiles ne sont aucunement sujettes à être mangées par les rats, si connus par leur vice destructif. Les punaises & les autres insectes ne restent point dans les chambres où elles sont tendues. On leur donne la préférence pour les ameublemens des châteaux & des maisons de campagne, attendu qu'elles se conservent à leur place & que nulle saison ne leur est contraire; il est simplement nécessaire de les faire épousseter & quelquefois les laver.

E R R A T A.

Dans le *Mercuré* du mois de Mai, page 202, en date du 16 Février, on lit M^{de} la Comtesse de Beaune a été présentée au Roi; il faut lire M^{de} la Comtesse de Banne.

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le Mercure du mois de Juin 1766 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce premier Juin 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S .

A R T I C L E P R E M I E R .

P I E C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E .

V E R S de Mde Mazar de la Garde à M. Jardin , Architecte & Intendant des Bâtimens du Roi de Danemarck.	Page 5
SONGE. A Mlle le B.	6
V E R S à mon Frère & mes Neveux.	7
A Mlle de V. ... qui avoit un ajustement de plumes.	8
V E R S pour mettre au collier de mon chien.	9
A Mlle de. ... en lui envoyant trois chardonnerets.	ibid.
A ma Sœur , en lui envoyant une cantatille.	10
Q U A T R A I N à M. Forestier , sur une Enigme inférée dans le second volume du Mercure d'Avril , dont le mot est non.	ibid.
LA réalité de l'illusion , histoire véritable.	11
A Mlle de la G. sur le génie , & les disgrâces attachées aux talens.	23
ENVOI.	30

VERS adressés à Mlle <i>Mandeville</i> , nouvelle	
Actrice du Théâtre Italien.	32
A Mlle <i>Le P**</i> . sur ce qu'elle m'a reproché	
que je ne lui avois jamais dit que je l'aimois.	32
Le Serein & le Pinçon, fable.	33
ETRENNES à Mde la Marquise de <i>M***</i> . <i>Ibid.</i>	
A une Dame qui me montrait une tête de	
mort qu'elle a dans un cabinet curieux.	34
LETTRE à Madame d' <i>Ef....</i> sur la complaisance.	35
PORTRAIT au naturel de Mlle <i>D. L. H....</i> sur	
l'air : <i>L'amant frivole & volage.</i>	45
SUR l'Attraction.	<i>Ibid.</i>
PARAPHRASE du verset <i>Domine, salvum fac</i>	
<i>Regem, &c.</i>	47
A Madame de <i>***</i> . sur un crayon qu'elle avoit	
donné à l'Auteur qui commence à dessiner. <i>Ibid.</i>	
ENVOI.	48
ENIGMES.	50
PROVERBES en Enigme.	51
LOGOGYPHES.	52
L'AMOUR Abeille, Romance nouvelle.	55

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de <i>François I.</i> Second extrait.	57
LETTRE sur quelques antiquités trouvées dans	
le Soissonnois.	74
LETTRE à M. de la <i>Place</i> , où l'on relève	
une phrase hasardée par M. <i>Linguet</i> , Avocat.	86
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercure</i> , au sujet d'un	
article inséré dans un papier public anglois,	
au sujet de M. de <i>Voltaire</i> .	90
RÉPONSE de M. de la <i>Place</i> , à M. le Ch. de <i>Ch....</i>	92
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercure</i> , sur un Livre	
intitulé, <i>la Philosophie de l'Histoire.</i>	94
SECONDE Lettre.	97
TROISIÈME Lettre.	99
Le Goût de bien des gens, ou Recueil de	

216. MERCURE DE FRANCE.

Contes. Moraux, &c.	102
TABLEAU historique & politique de la Suisse, où sont décrits sa situation, sa division, &c.	113
DICTIONNAIRE d'anecdotes, de traits singuliers & caractéristiques, historiottes, &c.	117
ANNONCES de livres.	126
RÉPONSE à l'Auteur de la Lettre anonyme insé- rée dans le Mercure du mois de Mai dernier.	146
ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.	

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Bésiers.	150
ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles- Lettres de Berlin.	176

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

SÉANCE publique de l'Académie Royale de Chirurgie.	180
LETTRE du sieur <i>Thillaye</i> , Pompier privilégié du Roi, demeurant à Rouen.	189

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.	195
MUSIQUE.	<i>Ibid.</i>

ARTICLE V. SPECTACLES

OPÉRA.	196
COMÉDIE Française.	<i>Ibid.</i>
COMÉDIE Italienne.	199
CONCERTS Spirituels.	200

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

Du premier Mars.	203
AVIS divers.	208

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue
Dauphine.



